

Même avant l'annonce de la fermeture de la carrière Miron

Le ministère de l'Environnement prévoyait une pénurie de sites d'enfouissement

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Deux mois avant que Montréal n'annonce la fermeture prochaine de la carrière Miron, une étude du ministère de l'Environnement songeait à soulager ce site d'enfouissement en forçant les municipalités de la Rive-

Sud, des comtés de Vaudreuil-Soulanges et ville de Laval, à ne plus y exporter leurs déchets et à ouvrir chez elles d'ici deux ans des sites d'enfouissements sanitaires pour régler le « manque très sérieux de lieux d'élimination » autour de la métropole.

La fermeture de la carrière Mi-

ron, qui dessert plusieurs municipalités de la CUM et des rives nord et sud rendra encore plus urgente la mise en place des solutions avancées par le rapport du ministère de l'Environnement, dont Le DEVOIR a obtenu copie. Ce rapport, signé le 22 mars par l'ingénieure, Mme Roberte Robert, recommande la mise en opé-

ration dans les meilleurs délais de nouveaux sites d'enfouissements sanitaires en dehors de l'île de Montréal capables de suffire aux besoins des villes de la périphérie métropolitaine.

Au moment de la rédaction de son rapport, Mme Robert ne savait pas que Montréal allait acquérir en mai

la carrière Miron pour y mettre fin d'ici trois ans à toutes formes d'enfouissement sanitaire.

Compte tenu des besoins à long terme des municipalités de la CUM, lit-on dans le rapport, les lieux d'élimination de ce territoire devraient, à moyen et à long terme, servir à

Voir page 8: Enfouissement

Selon Gromyko

Seul Washington est responsable de l'impasse

MOSCOU (Reuter, AFP) — M. André Gromyko, ministre soviétique des Affaires étrangères, a répondu hier par une abrupte fin de non recevoir à l'appel de son homologue ouest-allemand, M. Hans-Dietrich Genscher, en faveur d'une reprise des négociations américano-soviétiques sur le désarmement.

Arrivé dimanche à Moscou, M. Genscher s'est entretenu pendant trois heures au Kremlin avec M. Gromyko. De source ouest-allemande, on précise que M. Genscher a fait valoir à son interlocuteur que les pays occidentaux souhaitent la reprise du dialogue avec le monde communiste sur toutes les questions, notamment celles du désarmement.

M. Gromyko lui a répondu en consacrant la majeure partie de sa déclaration, dont la lecture s'est poursuivie pendant 75 minutes, à une nouvelle et virulente attaque des États-Unis, considérés comme seuls responsables de l'impasse actuelle en matière de désarmement.

M. Genscher s'est vigoureusement élevé contre l'interprétation soviétique, la qualifiant d'inexacte, précise-t-on de même source.

M. Genscher est revenu à la charge sur les questions de désar-

mement dans un toast prononcé à un déjeuner qui a suivi l'entretien. Rappelant que les pays du Pacte de Varsovie avaient récemment dit que tous les problèmes Est-Ouest pouvaient être réglés par la négociation, il a déclaré: « Mais ces paroles doivent être suivies d'actes concrets — et sans la moindre condition préalable... L'Occident est prêt à poursuivre les négociations en tout moment, en tout lieu et sans condition préalable. »

(Le maréchal Dimitri Oustinov, ministre de la Défense soviétique, a rappelé dimanche que le Kremlin ne retournera pas à la table de négociation tant que les pays européens ne seront pas revenus sur leur décision de déployer sur leur territoire de nouveaux missiles américains.)

Durant cet entretien, le sixième en un an entre les deux hommes, le ministre allemand a également condamné la campagne de presse menée en Union soviétique contre la RFA, accusée par Moscou de nourrir des sentiments « revanchards ». De telles affirmations, a-t-il précisé, donnent une fausse image de la situation en Allemagne de l'Ouest. M. Gromyko aurait alors répondu que

Voir page 8: Gromyko



Les Philippins ont manifesté

Des pierres jonchent les rues des environs de l'édifice de l'assemblée régionale à Cebu, ville portuaire du centre des Philippines, au lendemain d'une manifestation qui a tourné à l'émeute samedi.

Voir nouvelle en page 5

La condition des femmes au sein de CSN a suscité le seul débat acerbe du congrès

CLÉMENT TRUDEL

La CSN (Confédération des Syndicats Nationaux) tiendra l'an prochain un congrès spécial d'orientation. Ce congrès sera le douzième en onze ans; il doit porter sur la place faite aux femmes, sur les leviers économiques, sur le « projet de société » que privilégie la CSN et sur les pratiques syndicales à consolider. Ainsi

en ont décidé les participants au 52e congrès qui s'est tenu du 13 au 19 mai à Montréal.

Les six membres de l'exécutif, tous élus jeudi dernier sans opposition, sont normalement en poste jusqu'au congrès régulier de 1986. On note la présence de deux nouvelles figures à la direction de la CSN: le secrétaire général Michel Gauthier et le deuxième vice-président Roger Valois. C'était la première fois que le

président Gerald Larose obtenait un mandat d'un congrès de la centrale puisqu'il avait succédé à Donatien Corribeau, démissionnaire en cours de mandat.

Ce congrès s'est déroulé très calmement, si l'on excepte l'irritant constitué par l'interprétation donnée par un quotidien aux difficultés qu'éprouve la CSN à propos de son centre de formation de Lanoraie (Centre Fernand-Jolicoeur). Tout de

même, le congrès a approuvé presque sans modification le projet de budget, y incluant des crédits de \$200 000 qui serviront à la promotion de ce centre déficitaire où l'achalandage ne fut que de 38% durant la première année. La CSN ne prévoit aucune hausse de cotisation pour 1984-86. On a établi un budget légèrement à la hausse pour le service de génie industriel, sur l'insistance notam-

Voir page 8: La CSN



LE WEEK-END SPORTIF



Les Oilers détrônent les Islanders

Les Oilers d'Edmonton ont mis fin au monopole exercé par les Islanders de New York en remportant la coupe Stanley au terme d'une série de cinq parties, samedi. Les Islanders, vainqueurs au cours des quatre dernières saisons, n'ont pu ainsi égaler le record de cinq coupes de suite établi par le Canadien. Ci-haut, Wayne Gretzky soulève la coupe Stanley, entouré de ses coéquipiers.

Page 15

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Sommets économiques

L'attention que les chefs d'États porteront à la politique économique américaine lors du « sommet des sept » à Londres ne fait plus aucun doute à la lueur des rencontres des « 24 » de l'OCDE à Paris, la semaine dernière, et des « 10 » à Rome au cours du week-end. Cette série de réunions internationales, note la correspondante particulière du DEVOIR à Rome, a aussi donné des indications sur les raisons qui ont empêché le ministre des Finances du Canada, Monsieur Marc Lalonde, d'accéder au poste de secrétaire général de l'OCDE. Page 9.

Abolition du péage sur les autoroutes?

Même si les experts continuent de croire que le budget que Monsieur Jacques Parizeau déposera ce soir ne modifiera pas substantiellement le portrait économique et fiscal du Québec, il est fortement question que le ministre des Finances annonce l'abolition du péage sur les autoroutes du Québec. Page 13.

Les banquiers suisses soulagés

Les milieux financiers suisses se réjouissent autant de la défaite de la proposition abolissant le célèbre secret bancaire que du fait qu'elle ait été dans une proportion de trois contre un. En effet, d'autres projets de loi pointent à l'horizon. Page 16.



Le producteur italien Sergio Leone et l'américain John Huston à Cannes samedi dernier lors d'une rencontre avec les journalistes. Le film de Leone, *Il était une fois en Amérique*, n'a pas fait l'unanimité des critiques. (Photolaser AP)

LE FESTIVAL DE CANNES

RICHARD GAY

CANNES: Samedi soir, 20 h 30, projection spéciale pour la presse internationale de « Il était une fois en Amérique », la réalisation tant attendue de Sergio Leone.

Une heure avant le début de la projection, les journalistes sont déjà massés devant les portes de la salle Claude Debussy du Palais du festival.

Vers 19 h 45, les portes s'ouvrent. On pousse, on se bouscule. On gueule. Il faut littéralement jouer du coude pour pénétrer dans la salle qui, une demi-heure avant le début de la projection, est déjà pleine à craquer. Finalement la projection commence et trois heures et quarante-cinq minutes plus tard, soit la durée complète du long métrage, quelques applaudissements discrets et un accueil plutôt froid sont réservés à ce film pour lequel on s'était tant précipité.

Le début de « Il était une fois en Amérique » est très violent, d'une violence complaisante et raccolleuse,

Le Leone: inégal; le Wenders, magistral

très confus aussi. Puis progressivement les morceaux tombent en place et le récit s'élabore.

Ce récit c'est celui de deux amis, Noodles et Max, interprétés respectivement par Robert de Niro et James Woods. Deux amis qui grandissent dans le crime et qui pendant la prohibition connaissent leur sanglante heure de gloire. Puis certains événements feront qu'ils ne se verront plus pendant trente ans jusqu'à leurs brèves retrouvailles à la fin des années soixante. Histoire d'une amitié, histoire de deux criminels, de deux destins, histoire aussi de l'Amérique dans ce film qui débute et prend fin avec la musique de « God Bless America ».

Sur ce plan cependant « Il était une fois en Amérique » ne dit rien que les « Godfather » de Coppola n'avaient pas déjà souligné. Leone aura donc été victime du temps, c'est-à-dire des dix ou quinze années qu'il lui aura fallu pour mettre en oeuvre et terminer son projet.

Complaisant et confus, avons-nous dit? Parfois laborieux et vulgaire

aussi, mais, en même temps, on ne s'ennuie pas vraiment des grands récits populaires, une saga qui renvoie à l'histoire, à la réalité et aux mythes, un drame intime aussi, bien servi par ses interprètes.

Somme toute, un film inégal, tantôt pénible, tantôt attachant, conséquence peut-être de sa difficile production.

Nous aurons l'occasion d'y revenir bientôt puisque « Il était une fois en Amérique » sera lancé à Montréal le 30 mai prochain dans une version cependant nettement plus courte. Les producteurs n'ayant pas tout apprécié la version de 3 h 45, que, pour sa part, Leone, considère comme la seule valable.

Le film, rappelons-le, était présenté hors compétition tout comme « Broadway Danny Rose », la dernière réalisation de Woody Allen projetée aussi en fin de semaine, que nous avons déjà vue à Montréal et qui s'avère un tendre hommage aux gérants et artistes de variété de deuxième ordre.

Voir page 8: Cannes

LE SENS CHRÉTIEN DE LA SOUFFRANCE HUMAINE

UNE RÉFLEXION SUR LE POURQUOI
ET SUR LE SENS DE LA SOUFFRANCE HUMAINE
inspirée de Job, d'Isaïe, de Paul et des évangiles.

Collection L'Église aux quatre vents — 56 pages — 2,00\$

CHEZ VOTRE LIBRAIRE

les éditions
fides

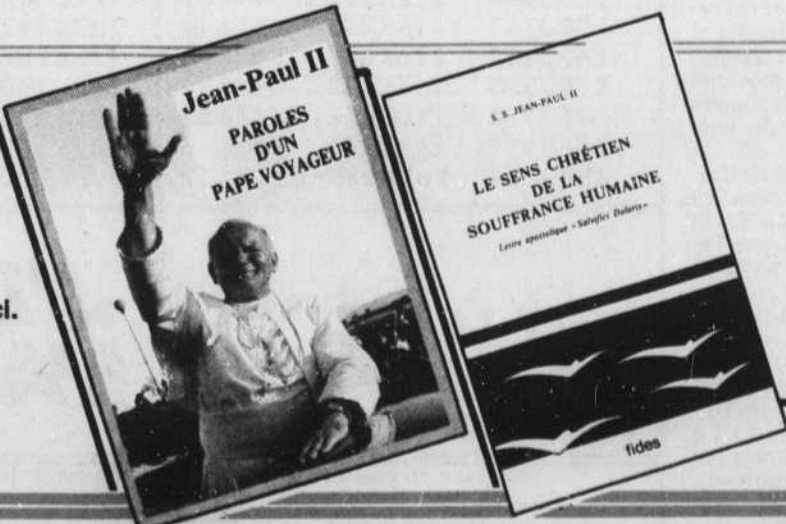
5710, avenue Decelles
Montréal, H3S 2C5
(514) 735-6406

PAROLES D'UN PAPE VOYAGEUR

présentées « en dialogue »
avec des textes de l'évangile
et des citations des évêques d'Ici.

Jules Beaulac

48 pages, 12 illustrations, 3,00\$



Jean-Claude Parrot accuse le CTC et le NPD de laisser tomber les intérêts des travailleurs

DENIS LESSARD

OTTAWA (PC) — Prétendus défenseurs des intérêts des travailleurs au pays, les dirigeants actuels du Congrès du travail du Canada et du Nouveau Parti démocratique, obsédés par la peur de soulever la controverse, laissent tomber leurs principes sur la place publique.

C'est l'avis de Jean-Claude Parrot, président du Syndicat des 17.000 postiers canadiens. A quelques jours du congrès biennal du Congrès du Travail du Canada à Montréal, le syndicaliste n'a pas eu peur de mettre le feu aux poudres giffant d'une main, le président du CTC, Dennis McDermott et de l'autre, le chef du NPD, Ed Broadbent.

Le CTC, la plus importante association syndicale au pays avec deux millions d'adhérents, devra s'élire un nouveau conseil d'administration en fin de semaine prochaine à Montréal. Encore une fois, M. McDermott sera sur les rangs pour la présidence. Quant à M. Parrot il tentera de se faire élire comme directeur, « mais j'ai refusé d'appuyer la 'slate' du CTC, ce sera plus difficile », a-t-il indiqué.

« S'il y avait un autre candidat qui avait de l'allure, je voterais contre McDermott (à la présidence) », avouait carrément M. Parrot, dans une entrevue récente à la Presse Canadienne.

« McDermott c'est un arrogant », laisse tomber le postier, ajoutant que, par le passé, le leader syndical avait publiquement laissé tomber des principes pourtant adoptés par



Jean-Claude Parrot

l'ensemble du CTC.

« Au CTC nous avons adopté une résolution pour la semaine de 32 heures, deux semaines plus tard, McDermott allait dire à la télévision que c'était prématuré », rappelle M. Parrot. « Après cela il nous dit qu'il ne voulait pas avoir l'air 'stupide', mais stupide aux yeux de qui? Du gouvernement et des employeurs où des travailleurs qu'il doit représenter? », de lancer, incisif, M. Parrot.

Après l'entrevue, le postier a toutefois admis qu'il regrettait ses coups de griffe au président du CTC: « Nos relations se sont passablement améliorées, je n'aurais pas dû m'embarquer sur McDermott, de toutes

façon il n'y aura probablement pas d'autre candidat contre lui », a-t-il dit.

Le syndicaliste n'est toutefois guère plus tendre à l'endroit du chef du Nouveau Parti démocratique Ed Broadbent. « C'est un gars qui a bon cœur, mais que voulez-vous, il ne passe pas, cela prendrait quelqu'un de plus populiste », a-t-il laissé tomber. « Ce qui pourrait arriver de mieux au NPD c'est un leader dynamique qui accepte d'être controversé », de lancer M. Parrot.

Selon le président des postiers tant au CTC qu'au NPD, les leaders actuels, une fois sous les feux de la rampe, font peu de cas de leurs principes parce qu'ils ont peur de soulever la controverse. « Trudeau et Lévesque ont réussi des choses justement parce qu'ils n'ont pas eu peur d'être controversés et parce qu'ils ont provoqué la population », estime M. Parrot.

« Le NPD a la manie de dire qu'il a la solution, mais il cache ses suggestions progressistes parce qu'il pense que les gens auront peur, je pense que c'est le NPD qui a peur du pouvoir », de déclarer le syndicaliste qui a toujours eu la réputation de ne pas mâcher ses mots. « Broadbent se contredit parfois, il avait embarrassé le CTC dans un discours à Hamilton (le néo-démocrate avait alors endossé des coupures d'Ottawa pour limiter le déficit).

Quant à ses ambitions politiques, M. Parrot avoue qu'il a longuement songé à plonger dans l'arène « mais à 48 ans je passerai probablement par-dessus (ces intentions) », « à un mo-

ment donné tu te demandes où tu peux être le plus utile pour ce que tu crois », avance-t-il visiblement hésitant à fermer définitivement la porte.

En outre « le NPD est tellement loin des préoccupations du Québec sans parler de ses erreurs de parcours sur la question nationaliste », quant au mouvement syndical québécois « il devrait officiellement appuyer le NPD, mais ce n'est pas le cas en pratique ».

Pour M. Parrot, « les néo-démocrates s'appuient sur les sondages, tu ne changes pas l'opinion des gens comme cela il faut les forcer à réfléchir », avec seulement 9,5 % des appuis dans le dernier sondage pour le NPD, « il y a un gros danger s'ils ne trouvent pas le moyen de rejoindre la population », estime-t-il prévoyant que la gauche se retrouvera écrasée entre les libéraux et les conservateurs.

« Et si les conservateurs passaient, on entrerait dans un régime de répression qui me fait réellement peur », a-t-il ajouté évoquant le spectre des mesures draconiennes du gouvernement créditiste de Bill Bennett en Colombie Britannique.

Les Canadiens font preuve d'un manque chronique d'engagement tant au niveau politique que social estime M. Parrot qui revient tout juste d'un voyage au Chili pour le compte d'Oxfam. « Au Chili tu ne peux pas rencontrer un individu qui n'a pas d'opinion politique, ici les gens disent toujours que 'les politiciens sont tous pareils' et préfèrent s'occuper de hockey ».



Le nouveau chef du NPD de la Colombie-Britannique, Bob Skelly, à gauche, est félicité par son prédécesseur Dave Barret.

Victoire surprise de Skelly à la tête du NPD de C.-B.

VANCOUVER (PC) — L'élection de Bob Skelly à la tête du Nouveau parti démocratique de la Colombie Britannique a causé une vive surprise dimanche.

En proposant aux membres de son parti un retour aux sources, cet ancien enseignant de 41 ans, le plus jeune des six candidats en lice, a eu raison de son principal adversaire, David Vickers. Il a également battu de justesse l'autre favori, Bill King, qui fut ministre du Travail sous Dave Barret.

Le successeur de l'ancien chef Dave Barret, (premier ministre de 1972 à 1975), considère qu'il fait partie « d'une nouvelle génération de chefs qui ne tirent pas leurs principaux appuis de l'establishment du parti ». En donnant son accord à certaines politiques socialisantes comme le revenu annuel garanti, M. Skelly s'est assuré d'une part du vote syndical, ceci aux dépens de M. King.

M. Skelly, député depuis 12 ans de la circonscription d'Alberni, dans l'île de Vancouver, est d'abord arrivé troisième au premier tour de scrutin. L'avocat David Vickers s'est maintenu en tête à chaque tour sauf au dernier, où M. Skelly l'a battu par 154 voix (606 contre 452).

M. King, à qui l'on donnait de fortes chances de remporter la victoire, est arrivé dernier au troisième tour, avant d'être éliminé au quatrième. Il

a alors donné son appui à M. Skelly, dont il approuve les politiques socialisantes.

M. King a vu ses chances de remporter la victoire disparaître au troisième tour, après que Dave Stupich, un loyaliste qui lui avait donné son appui, eût laissé ses partisans libres de choisir leur candidat. Par ailleurs, Margaret Birrell, éliminée au deuxième tour, s'est ralliée à Skelly avec M. King. Quant à Graham Lea, éliminé au premier tour, il a donné son appui à Dave Stupich.

La voix altérée par l'émotion, M. Skelly a prévenu ses partisans que la véritable bataille allait commencer, celle qui doit porter au pouvoir le NPD aux élections de 1986: « Nous devons regagner les 79 000 votes qui ont donné la victoire aux créditistes lors des dernières élections ».

M. Skelly a également déclaré que son parti était en mesure de battre les conservateurs et les libéraux. Le nouveau chef a l'intention de rencontrer à travers la province les représentants de divers organismes, groupes, syndicats, afin d'élaborer de nouvelles politiques.

Dans son discours, M. Skelly a déclaré qu'il supporterait les autochtones dans leurs revendications territoriales. Il compte également assurer à tous les citoyens un niveau de vie décent, par le biais de nouvelles politiques économiques.

Le seul dénominateur commun chez les délégués libéraux: la volonté de garder le pouvoir

OTTAWA (PC) — Peggy Pentney a épinglé sur son mur un diagramme des positions des différents candidats à l'investiture du Parti libéral fédéral: chaque fois que l'un d'entre eux énonce une position

avec laquelle elle est d'accord, elle le note sur son graphique.

Peggy Pentney est l'une des 3.500 délégués qui auront la responsabilité d'élire le successeur du premier ministre Trudeau à la tête du

parti, lors du congrès de la mi-juin.

Parmi eux, hommes d'affaires, étudiants, ménagères et membres de groupes minoritaires composent un vaste éventail des différentes couches de la société, af-

fichant toute une variété de préoccupations et de philosophies politiques.

Paul Wollaston, de Winnipeg, affirme qu'il appuie John Turner parce que « le plus important, c'est de gagner la prochaine élection ».

Par contre, Mary Murray, présidente de la commission des femmes libérales de la Colombie-Britannique, travaille pour le compte du ministre au Développement économique Donald Johnston qui, dit-elle, représente « la responsabilité sociale et fiscale ».

On peut difficilement classer les délégués par catégories. Peggy Pentney, par exemple, est considérée comme une femme progressiste, et donc susceptible de s'intéresser à la pornographie, la réforme du régime de pension, les programmes d'action positive en faveur de l'accès des femmes au marché du travail.

Mais elle est également préoccupée par les questions liées à l'environnement, aussi sur-

veillant-t-elle attentivement les positions des candidats sur ce sujet.

Muriel Clyde, de Nouvelle-Ecosse, observe que c'est la question du chômage chez les jeunes qui lui tient à cœur.

On pourrait également tenter de répartir les délégués libéraux par régions. Encore là, ceux-ci correspondent rarement aux stéréotypes.

Aavo Taail, de Calgary, dit qu'il est en faveur du Programme d'énergie nationale, pourtant décrié par plusieurs de ses concitoyens albertains.

Danny Zaretti, étudiant montréalais, est délégué du Québec mais il favorise un candidat anglophone parce que « nous avons besoin de quelqu'un qui saura concevoir ce pays comme un tout, accorder plus d'attention aux régions de l'est et de l'ouest du pays ».

Ralph Priddle, de Terre-Neuve, met l'ac-

Johnston: la course au leadership est surtout une lutte d'idées

TROIS-RIVIERES (PC) — Le ministre Donald Johnston, candidat au leadership libéral, n'a pas remporté un succès de foudre lors qu'il était de passage à Trois-Rivières dans le cadre de sa tournée du Québec.

Se proclamant troisième dans la lutte, le candidat Johnston insiste pour voir dans la course à la direction autre chose qu'une bataille d'image. « C'est avant tout une bataille d'idée et nous, nous en avons, et nous, nous les faisons connaître. Nous sommes cons-

cients des défis et nous avons les solutions pour les relever », a dit le ministre d'Etat au Développement économique, aux Sciences et à la Technologie.

Il propose d'accroître la formation technique des jeunes pour affronter les années 80 et aider financièrement ceux désireux de lancer une petite ou moyenne entreprise.

M. Johnston suggère aussi une réforme du régime fiscal tant pour les entreprises que pour l'ensemble des citoyens. Il songe à éliminer les différents programmes

sociaux et à implanter plutôt un régime de revenu garanti.

Il préconise qu'Ottawa vende les stations-service Pétro-Canada à l'entreprise privée.

Le ministre veut un rôle accru pour les députés, plus de pouvoir au caucus pour influencer les politiques et le droit au vote libre. Quant au Parti libéral, il suggère la création d'un comité national des présidents de comités, avec réunion annuelle à Ottawa, afin de favoriser les échanges entre les élus et la base.

FEMININ PLURIEL

Moi aussi j'travaille... au foyer

Vous vous rappelez la répartition de Deschamps: « Maman a travaillé pas, a trop d'ouvrage? » De là à établir un lien avec le thème du colloque national *Moi aussi j'travaille... au foyer*, organisé samedi prochain par l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS), il n'y a qu'un pas.

En dépit de ses multiples tâches éducation des enfants, travaux domestiques, soins aux personnes malades, handicapées ou âgées, contribution bénévoles au sein d'organismes de toutes sortes, le statut légal et financier des travailleuses au foyer n'est toujours pas reconnu.

Priorité pour l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS), ce dossier est en marche depuis trois ans. En 1981, 550 membres de l'association, réunis en congrès, recommandaient la réalisation d'une recherche/action sur la situa-

tion des femmes au foyer. Plusieurs étapes sont déjà franchies: enquête auprès de 2.050 Québécoises au foyer, effectuée en collaboration avec le bureau de la recherche de la faculté d'éducation permanente de l'Université de Montréal; étude par les membres, à partir des données de l'enquête, de différents volets de ce dossier et adoption au congrès d'août 1983 de recommandations précises.

Le temps des études de base terminées, l'AFEAS est passé à l'action. Dans le cadre d'un projet Relais, huit coordonnatrices ont été engagées pour procéder, avec les membres de l'association, à une vaste campagne de sensibilisation de la population à travers le Québec sur la situation des femmes au foyer.

■ Qui est la travailleuse au foyer?

Les données de l'enquête révèlent que 88,1 % sont mariées; 71,1 % demeurent au foyer pour assurer l'éducation de leurs enfants; 57,7 vivent exclusivement du revenu de leur conjoint; 65,6 % administrent avec leur conjoint le revenu familial; 43,1 % trouvent qu'il est frustrant pour une femme au foyer de dépendre uniquement de son conjoint; 29,1 % ont consulté plus de six fois des professionnels de la santé au cours des 12 derniers mois.

Autre donnée surprenante et inquiétante à la fois: 33 % trouvent qu'il est rassurant pour une femme au foyer de penser que son avenir est assuré. Mais qu'arrive-t-il lors du décès du conjoint, d'un divorce, de la

retraite? Lors d'un retour sur le marché du travail rémunéré ou aux études? En cas de maladie, d'invalidité? Entre le dernier chèque d'allocation et le premier chèque de pension de sécurité de la vieillesse? Pourquoi cette insécurité? Comment y remédier?

La plupart des mesures sociales rejoignent la femme au foyer à travers son rôle de mère (allocations familiales, services de garde, et autres) ou sa situation de conjointe, de « personne à charge » (allocation au conjoint survivant, rente au conjoint survivant). Très peu de mesures sociales reconnaissent la femme au foyer comme entité.

La rencontre de samedi est ouverte (sans coût d'inscription) non seulement aux membres de l'AFEAS, mais à toutes les femmes qui ressentent le besoin de réfléchir sur la valeur du travail au foyer, la reconnaissance légale et financière, les relations familiales, les mesures sociales gouvernementales et la santé des femmes au foyer.

La présidente du Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, Mme Lucie Pépin prendra la parole à l'ouverture du colloque tandis que la nouvelle présidente du Conseil du statut de la femme, Mme Francine C. McKenzie, prononcera l'allocution de clôture. Ce sera la première prise de contact publique avec les membres de l'AFEAS.

guérin
l'éditeur
qui
édite

**HOORAY!
FOR
ENGLISH
Level 1 (4e année)**

ISBN: 2-7601-1138-5
143 pages Prix: 4,25\$



Auteurs: 6 enseignants au primaire
Implication de la Commission Scolaire Jérôme Le Royer

— Cahier fait spécialement pour les élèves de 9 à 12 ans
— Conçu dans l'esprit du nouveau programme d'anglais langue seconde
— Contient des mises en situation actuelles et vivantes
— On y retrouve WIKI, la mascotte, qui suit l'élève et l'encourage. Il joue un rôle dans les trois cahiers d'activités
— Le contenu vise toutes les catégories d'élèves
— À la fin de chaque unité, l'élève a à faire une évaluation
— Des pages sont réservées aux parents pour leurs commentaires

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 849-1112

Station Métro-Longueuil
Longueuil, Québec
Tél.: (514) 677-6525

168 est, rue Sainte-Catherine
Montréal, Québec
Tél.: (514) 861-5647

4440 rue Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 843-6241

Résultats

Tirage régulier

DATE: 18-05-84

756400

50 000\$

56400	5 000\$	400	50\$
6400	250\$	00	5\$

LOTS

BONIS: 250 lots de 1 000\$ chacun

Numéros non décomposables

133H679	278J780	279K238	136L876	831L056	688M710
133H900	280J032	319K214	139L395	835L133	710M551
148H236	282J485	324K356	140L852	846L236	747M033
154H301	345J492	377K201	143L161	880L203	763M882
156H715	393J061	379K128	147L388	883L947	768M027
188H740	408J772	379K483	152L928	115M088	768M232
198H400	412J699	394K948	162L512	147M589	783M730
230H111	417J801	405K848	171L662	150M002	791M793
233H963	429J331	416K844	197L857	183M761	803M052
253H128	469J711	426K791	222L900	190M853	804M693
321H531	483J697	428K102	229L661	194M610	807M585
321H909	539J193	444K091	259L031	194M736	850M141
333H588	572J841	474K402	270L433	234M165	893M678
447H054	606J538	479K702	272L741	236M422	103P232
447H590	609J602	482K504	285L661	237M879	104P076
452H992	634J911	484K311	315L701	263M184	146P574
454H689	655J496	498K611	322L183	263M754	161P969
457H734	677J601	513K683	326L187	276M100	201P037
463H580	713J161	520K319	335L931	280M958	206P337
502H606	716J174	527K632	358L780	290M107	213P909
516H308	733J102	534K354	365L625	309M425	253P320
560H263	744J984	540K767	374L347	321M070	284P965
584H364	771J917	545K480	413L894	338M613	296P686
601H308	800J559	557K169	420L779	350M950	315P523
630H485	817J480	620K415	431L762	370M680	319P701
634H872	819J343	626K033	432L728	385M957	336P248
661H334	858J721	629K663	434L713	420M739	367P560
710H824	862J105	632K921	479L607	445M427	374P867
727H144	863J324	690K141	480L593	482M269	494P565
797H610	873J920	704K717	506L725	486M877	563P595
805H754	877J948	769K439	519L061	501M681	580P907
827H227	109K568	782K668	563L884	510M427	587P045
827H636	171K293	783K813	570L542	520M268	627P212
854H629	190K292	790K805	600L139	555M415	639P643
899H481	191K818	799K041	608L285	558M538	675P124
105J543	192K137	844K826	621L316	573M718	741P289
109J743	215K263	851K673	702L497	583M566	774P019
143J172	216K802	852K267	726L286	619M235	784P271
185J598	241K194	852K436	731L889	663M773	825P796
193J702	259K908	877K129	781L995	672M148	826P233
248J957	269K351	110L164	787L019	679M203	882P861
259J264	269K783	118L071	818L170		

**J'LA VOIS
JE L'ACHÈTE!**

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LE PATRIMOINE

ALAIN DUHAMEL

Les rivières du patrimoine canadien

Parcs Canada, avec le concours des gouvernements des provinces et des administrations territoriales intéressées, a pris l'initiative de constituer un réseau des rivières du patrimoine canadien dont l'objectif consiste à préserver un ensemble de cours d'eau remarquables par leur état naturel ou leur histoire.

« Les rivières du Canada constituent une part de notre patrimoine naturel et culturel qui n'a pas de prix et qui est irremplaçable », peut-on lire dans un document publié récemment par Parcs Canada. « En créant ce réseau, les gouvernements intéressés sont confiants qu'il s'agit d'un apport important pour l'identification, la préservation, ainsi que l'appréciation et la jouissance par le public d'une part importante de notre patrimoine national qui, jusqu'à maintenant, n'a pas reçu l'attention qu'elle mérite. »

Pour être admise dans le réseau, une rivière doit pouvoir satisfaire à des critères liés au patrimoine naturel ou humain et à des critères d'intégrité.

Les principaux critères pour établir la valeur du patrimoine naturel d'une rivière tiennent compte du paysage dans lequel elle se trouve, du témoignage que l'on peut en tirer sur le processus d'évolution de la terre, des exemples uniques, rares ou exceptionnels de formations ou de particularités naturelles qu'on y rencontre et des espèces végétales ou animales qui l'habitent.

Elles s'identifieront plutôt au patrimoine humain si elles ont tenu un rôle historique important, si elles abritent des structures historiques ou archéologiques ou si elles sont associées à des événements, à des personnages, des idées ou des croyances d'intérêt national.

Ces critères ne suffisent pas en eux-mêmes à l'admission au réseau. Les rivières doivent aussi réunir des critères d'intégrité comme, par exemple, la qualité de l'eau. Une rivière polluée au-delà d'un seuil de non-retour ne pourrait être admise même si elle a, dans l'histoire, un rôle déterminant.

L'admission d'une rivière au réseau canadien indique que les gouvernements se sont engagés à la sauvegarder, à la mettre en valeur et à l'exploiter dans le respect de ses valeurs patrimoniales. L'engagement ne tient pas seulement une déclaration d'intention, mais aussi et surtout dans un plan directeur décrivant, outre les limites de la zone visée, les politiques et les pratiques que suivront les organismes responsables de sa gestion. Aucune rivière ne peut être admise sans la présentation d'un plan directeur.

L'administration de cet ambitieux programme revient à une Commission des rivières du patrimoine canadien composée des représentants des gouvernements participants. Sa mission consiste à examiner les candidatures, à promouvoir les objectifs du réseau, à surveiller l'état des rivières admises et, le cas échéant, à recommander leur retrait si elles ne satisfont plus aux critères d'admission.

Le gouvernement canadien finance le fonctionnement du secrétariat de la Commission et prend à sa charge les campagnes de promotion nationale et internationale du réseau. Parcs Canada, « à sa discrétion », fournira une aide financière aux organismes responsables de la gestion d'une rivière afin de contribuer à la préparation d'une candidature. Le gouvernement provincial ou l'administration territoriale prend à son compte le coût du développement et de fonctionnement du plan directeur et pourra, par divers programmes conjoints, obtenir une contribution financière du gouvernement fédéral.

Peu à peu, Parcs Canada espère constituer ainsi un réseau canadien de cours d'eau représentatifs de toutes les régions du pays comme il tente de le faire, depuis plusieurs années, des principales régions naturelles en constituant un réseau de grands parcs.

La maison Alix — Le ministre des Affaires culturelles vient de donner avis de son intention de classer la maison Solime Alix, de Mont-Laurier, identifiée aux premiers moments de la colonisation dans cette partie du Québec. Il s'agit d'un bâtiment en pièces sur pie ces écuries qui porte le nom de l'un des premiers colons de Mont-Laurier établi à cet endroit vers 1885. Le bâtiment appartient à la société Rexfor.

Publications — Toujours soucieux de bien documenter ses interventions dans le patrimoine historique, Parcs Canada a mis en chantier au cours des ans plusieurs études et recherches couvrant l'histoire sociale, économique, militaire et culturelle des lieux qu'il souhaite mettre en valeur.

L'organisme fédéral vient de publier plusieurs titres qui rendent compte de ces recherches: *Le réseau de canalisation de la rivière des Outaouais*, de Normand Lafrenière, *Le recouvrement du Machault, une frégate française du XVIIIe siècle*, de Walter Zacharchuk et Peter Waddell, *La main-d'œuvre des canaux du Richelieu 1843-1950*, de P.-André Sévigny, et *La pêche de la morue à l'île Royale, 1713-1758* de B. A. Balcom.

Dans la collection des études en archéologie, architecture et histoire, la Direction des lieux et des parcs historiques nationaux de Parcs Canada vient de publier *L'architecture néo-classique au Canada*, de Leslie Maitland. Cette publication présente les principaux bâtiments de l'architecture néo-classique au Canada, en vogue entre 1820 et 1860, répertoriés dans l'Inventaire des bâtiments historiques du Canada.

On peut se procurer ces titres pour des sommes variant entre \$4.75 et \$10 dans les librairies agréées, dans les établissements de Parcs Canada, ou, par la poste, au Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnement et Services, Hull, Québec, K1A 0S9.

Non au projet Gendron

VAL D'OR (PC) — Les directeurs généraux des commissions scolaires du Québec, en congrès à Val d'Or, ont opposé une fin de non recevoir au projet *Le choix des régions* du ministre québécois François Gendron.

Ils refusent de participer à un éventuel gouvernement régional ou à une table de concertation de crainte de se voir traiter en minorité.

Les directeurs généraux ne sont cependant pas hostiles à une certaine décentralisation

des pouvoirs au niveau scolaire propre à soustraire partiellement les parents et les commissaires à l'autorité du Québec.

Au Saguenay-Lac-St-Jean, cinq sites d'enfouissement comportant des risques élevés appartiennent à l'Alcan

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

La région du Saguenay-Lac-St-Jean recèle 22 sites d'enfouissement de déchets potentiellement dangereux, dont cinq, qui appartiennent tous à l'Alcan, présentent des risques élevés pour la santé publique et l'environnement.

C'est ce qui ressort du dernier inventaire publié par la direction régionale du ministère de l'Environnement et de l'équipe de spécialistes qui forment le Groupe d'étude et de restauration des lieux d'élimination des déchets dangereux (GERLED). Au cours de la conférence de presse consacrée à la publication de ce bilan, les autorités du ministère ont indiqué que « Dans le cas où il est possible d'identifier les responsables de la contamination d'un lieu, c'est à ces derniers qu'Environnement Québec entend faire assumer les frais des mesures correctrices. » Mais les solutions envisagées dans chaque cas varient du simple contrôle à la restauration, en passant par les « études ».

Des cinq sites contaminés par l'Alcan, quatre sont situés dans la ville de Jonquière. Un premier site, susceptible de contaminer deux tributaires du Saguenay et la nappe d'eau souterraine de la région, contient des matériaux secs, des poussières de coke et possiblement du mercure. Un quartier résidentiel est situé à moins d'un kilomètre de ce site situé dans le rang 8. Des études en cours envisagent un plan de restauration de ce dépôt.

Un deuxième site, situé entre une lagune de boues rouges et le complexe de l'Alcan, contient les bragues de l'usine. Les 60.000 tonnes de ces détritus, qui proviennent du nettoyage des creusets, sont elle-mêmes

contaminées de cyanures et de fluorures, ces dernières étant de plus en plus jugées cancérigènes par les experts. L'Alcan entrepose sur ce site depuis 50 ans les bragues de toutes ses usines au Québec, qui risquent, selon le ministère de contaminer éventuellement la rivière Saguenay et sa faune. Le ministère veut pour l'instant améliorer « l'entreposage » de ces produits et n'évoque aucunement une éventuelle neutralisation de ces toxiques à l'usine de Stablex.

Sur un troisième site d'une superficie de 10 hectares, l'Alcan a accumulé des déchets de gypse et des résidus d'aluminium. Le gypse est un composé chimique 10.000 fois plus acide qu'une eau normale, ce qui fait craindre sa dispersion dans le Saguenay. La présence de fluorures et de cyanures dans les résidus d'aluminium inquiètent encore d'avantage les autorités du ministère. Ce dernier précise qu'un « projet de restauration » du site est « envisagé » par l'Alcan.

Situé au sud de son complexe industriel, les lacs de boues rouges de l'Alcan sont utilisés depuis 40 ans. Leur superficie atteint 100 hectares, soit l'équivalent d'un lac de bonne dimension. Deux des quatre bassins de boues sont encore utilisés et les deux autres ont été recouverts d'argile et rendus partiellement à la végétation. Un pipe-line relie un de ces bassins à un autre lac de boues rouges situé à Latérette. Ce dernier site n'est toutefois pas classé dans la catégorie des sites dangereux même s'il contient les mêmes déchets.

Les boues rouges contiennent du fer et on y trouve des « boues blanches et noires », ces dernières contenant notamment du plomb et de l'arsenic. Les digues protectrices de

certaines de ces bassins ont été faites avec... du gypse et des boues rouges. On y a éliminé notamment 15.000 kg de mercure avant 1976. Le ministère ne fait état d'aucun projet précis de décontamination de ce site. Il indique qu'un « nouveau procédé est à l'étude et devrait entraîner la restauration du lac des boues rouges ».

Un autre site de l'Alcan, situé cette fois à Alma, contient des bragues et des matériaux secs susceptibles de contaminer la rivière Grande Décharge. Ce terrain de deux acres et de neuf mètres d'épaisseur contient des résidus contaminés de fluorures et de cyanures, qui peuvent affecter la faune de la rivière voisine et, par voie de conséquence, la santé publique par la chaîne alimentaire. Le ministère ne fait état d'aucun projet de décontamination de ces matières.

Dans la catégorie des risques « faibles » pour la santé publique et « moyens » pour l'environnement, on trouve trois sites miniers appartenant à la Falconbridge Copper Division (Chapais), à la Northgate Patino (Chibougamau) et aux Ressources Camchibig Inc (mine d'or Gwllim de Chibougamau).

Le ministère estime enfin que les 2.000 mètres cubes de résidus de concassage des anodes de l'Alcan, situé à Larouche, ne présente aucun danger important pour la prise d'eau de cette municipalité, 800 mètres en aval. Ces détritus sont « faiblement contaminés de fluorures et de cyanures ». On retrouve dans la même catégorie les 40.000 mètres de résidus de l'Union Carbide, provenant de boues rouges de l'Alcan. Le site est à 800 mètres en amont de la prise d'eau de Chicoutimi mais les analyses n'ont révélé aucune contamination.



Marx: les minorités ne sont pas suffisamment représentées dans les corps policiers

MONTREAL (PC) — Le député libéral de d'Arcy-McGee à l'Assemblée nationale, M. Herbert Marx, trouve injuste que les minorités au Québec soient indûment sous-représentées dans les corps policiers.

Le critique libéral en matière de justice fait valoir, dans un communiqué, qu'une infime proportion des 5.000 employés de la Sûreté du Québec est issue des diverses communautés culturelles que l'on retrouve dans la province.

A l'intérieur du service de police de la Communauté urbaine de Montréal (CUM), moins de neuf % des policiers proviennent de groupes ethniques. La population de la CUM est composée à 40 % de personnes de nationalités étrangères.

M. Marx déplore donc que la nouvelle Loi sur la fonction publique, adoptée en décembre 1983, qui permet à l'Office des ressources humaines d'établir des programmes d'accès à l'égalité, ne s'applique pas à la Sûreté du Québec. Ces programmes visent notamment les femmes, les membres de communautés culturelles, les personnes handicapées et les autochtones.

En outre, souligne le député libéral, les dispositions de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne touchant les programmes d'action positive ne s'appliquent pas au corps policier provincial.

Pour corriger la situation, M. Marx suggère au ministre québécois de la Justice, M. Pierre-Marc Johnson, de suivre les mesures suivantes:

— faire adopter le règlement visant des programmes d'action positive tel que prévu par les modifications apportées à la Charte des droits et libertés de la personne en 1982.

— demander au représentant du gouvernement du Québec à la Commission de la sécurité publique de la CUM d'appuyer l'application des programmes d'action positive au sein de la police montréalaise.

— modifier la loi pour que la Sûreté du Québec soit assujettie aux programmes d'accès à l'égalité comme tout autre groupe d'employés du gouvernement du Québec.

« L'égalité des chances dans les corps de police passe par le ministre Johnson », conclut M. Marx.

Radio-Canada: le CCRT change d'idée

Le Conseil canadien des relations de travail (CCRT) vient d'annuler une décision qu'il avait prise en décembre 1982 touchant les « pigistes » à l'emploi de Radio-Canada. Les employés ajoutés à une unité de négociation... sont liés par la convention collective qui s'applique à ladite unité, dit en substance cette décision qui interprète l'article 154 du Code canadien du Travail. La demande en révision de la décision antérieure du CCRT avait été faite par le Syndicat Canadien de la Fonction Publique. Étaient intéressés, outre l'employeur: l'Union des Artistes, le SGCT (Syndicat général du cinéma et de la télévision) ainsi que la

Guides des services de presse (section 213).

Le CCRT souligne que l'article 154 du Code canadien du travail ne fait pas de distinction entre les employés. Le conseil sanctionne donc juridiquement l'habileté d'une unité de négociation à négocier pour les employés qui y sont inclus. Le Conseil rescinde sa décision antérieure qui aurait pu avoir pour effet de forcer Radio-Canada de se situer par rapport à une unité subdivisée en deux groupes acquérant à des moments différents le droit de mettre en demeure l'employeur de négocier. « Il est assez malaisé de concevoir comment l'employeur pourrait remplir ces exigences, dit notamment la

décision, en sachant qu'il ne négocie qu'avec une partie des employés de l'unité, et qu'à brève ou longue échéance, il aura à se livrer au même exercice pour le restant des employés de cette même unité ».

Le CCRT dit préférer s'en tenir à la notion de « communauté d'intérêt » telle que définie dans des arrêts touchant notamment Telelobe Canada. Les pigistes, rappelle donc le CCRT sont « des employés qu'il convenait d'ajouter à l'unité de négociation représentée par chacun des syndicats » (le requérant comme les syndicats mis en cause). L'UDA avait choisi de ne pas intervenir dans la présente cause devant le CCRT.

Les Grands Ballets, une bonne affaire pour l'entreprise privée de Shanghai

TOKYO (CP) — Le succès remporté à Pékin par Les Grands Ballets canadiens fait la joie de l'entreprise privée de Shanghai, de plus en plus présente dans la capitale.

L'attachée de presse de la compagnie de danse montréalaise, Huguette Laprise, confiait en effet lors d'une entrevue téléphonique depuis Shanghai que les guichetiers vendaient au noir des billets, qu'ils glissaient dans les programmes. Par ailleurs, certains admirateurs, furieux de ne pouvoir se procurer de billets, ont violemment manifesté leur mécontentement, ce qui a nécessité l'intervention des forces de l'ordre.

Selon la directrice des Grands Bal-

lets, Danielle Côté, l'accueil réservé par le public de Shanghai hier soir a peut-être été plus enthousiaste encore que celui des Pékinois quelques jours plus tôt. « L'ambiance est très chaleureuse, très amicale et toute la troupe en est très émue, indique Danielle Côté. Chacun s'est remis des ennuis de santé qu'il a éprouvés au début du voyage et l'esprit est excellent. Nous nous levons même à 4 h 30 le matin pour observer dans les parcs les Chinois faire leurs exercices quotidiens ».

À Pékin, où la troupe a passé neuf jours, les gens les reconnaissent et scandaient Canada! Canada!, ajoute Mme Côté. Le même phénomène se

répète à Shanghai. « La réponse du public est beaucoup plus favorable que celle à laquelle nous nous attendions. La Chine est si différente du Canada et de ce que nous pouvions imaginer. »

La danse du ruban rouge, une danse traditionnelle chinoise, et une pièce de Brian MacDonald, un quartet, sont les prestations les plus appréciées à Shanghai.

Après Shanghai, la troupe des Grands Ballets se produira une dernière fois en Chine à Guangzhou. Elle quittera ensuite pour Hong Kong, avant de se rendre en Thaïlande, au Singapour, au Japon et en Corée du Sud.

Résultats



Prochain									
6/36®		GROS LOT				\$100,000.00		approx.	
DATE	18-05-84	9	10	12	14	16	18	#2 complé-mentaire	23
6/6	6	137,393.80 \$				MISE-TÔT			
5/6+	5	26,268.40 \$				13 14 19 36			
5/6	464	424.60 \$				Gagnants			
4/6	7368	74.20 \$				207			
Ventes totales		2,384,413.00 \$				Lot		\$241.50	

Provincial 5210003 500 000 \$									
DATE	18-05-84	0003	100\$	0003	25\$	1000\$	03	10\$	
210003	50 000\$								
10003	1 000\$								

La Quotidienne 14-05-84									
L	M	M	J	V	S				
3	461	245	476	769	314	230			
4	7865	2292	3707	4671	3728	0351			

Lotto		Prochain							
6/49 [®]		GROS LOT		▶		\$1,400,000.00		approx	
date		1		4		14		17	
19-05-84								21	
								26	
6/6		1		3,111,967.70 \$		no		31	
5/6+		11		51,312.90 \$		complémentaire			
5/6		345		1,251.10 \$					
4/6		16,740		49.60 \$					
3/6		286,233		10.00 \$					
GROS LOT									

la course à pied... un sport une victoire une fête

SUPER-LOTO du 27 mai
Tirage de 500 lots bonis de 10 000 \$ chacun

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.

En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Les dépôts garantis: des placements à termes variés, capital et intérêts garantis.

Chicoutimi (418) 549-5746
1-800-463-9557
Place du Royaume

Laval (514) 668-5223
1-800-361-3803
1600, boul. Saint-Martin est

Longueuil (514) 679-2810
1-800-361-5058
370, chemin Chamby

Montréal (514) 286-3225
1-800-361-6840, poste 3225
Complexe Desjardins

Québec (418) 653-6811
1-800-463-4792
2600, boul. Laurier, Sainte-Foy

Sherbrooke (819) 566-5667
1-800-567-6920
1640, rue King ouest

Recherchez-vous un mode d'épargne qui vous garantit capital et intérêts?

Les Dépôts garantis de la Fiducie du Québec

sont peut-être une réponse à vos besoins.

C'est une forme de placement très sécuritaire, le capital et le taux d'intérêt étant garantis de la date d'émission du certificat jusqu'à son échéance. Vous pouvez choisir la durée du dépôt et la fréquence des versements d'intérêt. Il n'y a aucuns frais.

13 1/2 % 5 ans
Intérêts payés annuellement
Dépôt initial minimum 1 000 \$
Dépôts subséquents 500 \$

Renseignez-vous davantage en communiquant avec un de nos conseillers. Et rappelez-vous que la Fiducie du Québec peut aussi vous aider en matière de financement, de services fiduciaires et de placements.

Fiducie du Québec

Le rendement, c'est important; le service l'est tout autant.

Taux sujets à changement. Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.



Avez-vous 2 minutes?
C'EST LE TEMPS QUE CELA PREND POUR FAIRE PARAÎTRE UNE ANNONCE DANS LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

286-1200

CENTRE DE RENSEIGNEMENTS TÉLÉPHONIQUES

INFO-CANCER

Région de Montréal
522-6237

Extérieur de la région de Montréal
1-800-361-4212

UN SERVICE DE LA FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER

ARTS ET SPECTACLES

Quand a-t-on donné Georges Dandin?

THEATRE

ROBERT LEVESQUE

Brassard reprend « Les Bonnes ». Alors qu'en France la mode est à la redécouverte de textes peu joués (Angelo, tyran de Padoue de Victor Hugo, un Octave Mirbeau de 1903, Les affaires sont les affaires, qui sonne bien dans la France de Mitterrand, ou par excès archaïque La mort de Sennèque de Tristan L'Hermite), ici nos metteurs en scène sont piqués de la mode contraire. On reprend, on reprend.

C'est Reichenbach avec un troisième Tartuffe, un deuxième Echange, qui remet L'Avare à l'affiche, le Molière le plus joué au Québec. C'est de Andréa qui refait La cuisine de Wesker, et qui reprendra son Arlequin au Trident après le succès du TNM. Et voici Brassard qui monte quoi ? Les bonnes de Genêt, qu'il a jadis mis en scène. On aime revenir aux textes déjà travaillés, et sur le métier reprendre son ouvrage. C'est bien, mais le spectateur assidu, le mordu (il y en a), aimerait bien sortir du cercle des pièces éprouvées.

De Molière, quand a-t-on donné George Dandin, ce chef d'œuvre méconnu ? Une fois Dalmain l'a fait, au TNM en 62, pour quatre Tartuffe en vingt ans ! Et Claudel n'a-t-il pas écrit Tête d'Or ? Et de Genêt qui osera monter Les nœuds ? Combien a-t-on vu de Mouette pour une seule Cendrillon ? Le plaisir de polir un ouvrage sur connu est-il plus grand (ou plus sûr) que celui de découvrir un et de le faire découvrir ?

■ Un vrai flop. Des communi- qués généraux nous avaient annoncé « l'événement théâtral de la saison », au moins trois semaines avant la première. C'était tenter le diable qui veille toujours derrière les entreprises commerciales du théâtre. Une vraie vue, l'adaptation québécoise de True West de Sam Shepard signée Robert Toupin, a été retirée de l'affiche du Rialto avant la dixième. Francis Mankiewicz, qui y faisait ses débuts de metteur en scène au théâtre, a joué de malchance: répétitions trop courtes, mois de mai chargé dans les théâtres, salle mal connue... il paraît que les producteurs Flamand-Ghezzi y laissent une chemise. Quant à Toupin... il a les droits de Fool for Love le dernier Shepard.

■ La saison du Centaur. Sept pièces prendront l'affiche du Centaur en 84-85. Il y aura entre autres la première production à Montréal de Duchess of Malfi de John Webster. Ce contemporain de Shakespeare (Malfi date de 1614) a laissé deux pièces (avec White Devil) particulièrement fortes où le tragique des intrigues est porté par un sens poétique fulgurant. Pendant son séjour en Ca-



Francis Mankiewicz a joué de malchance au théâtre.

lifornie Bertolt Brecht a écrit une adaptation de La duchesse d'Almalfi. C'est cette adaptation (écrite en 43) que le Centaur présente dans une version anglaise qui sera dirigée par Félix Mirbt. On donnera aussi une nouvelle traduction (créée à Londres il y a un an) de L'heureux stratagème de Marivaux.

■ Le Encore Theatre ferme ses portes. Jack Roberts avait inauguré le Encore Theatre il y a deux ans, dans les locaux du Saydie-Bronfman Center, prenant la relève d'une compagnie (Saydie-Bronfman Theater) qui déclarait forfait devant les difficultés financières. Malgré le succès actuel de Cloud Nine, à guichets fermés, le Encore fermera boutique à la fin mai. Le déficit ne fait que grossir et l'administration a tranché. On parle de déménager Cloud Nine, au Félix-Leclerc peut-être. Au TNM en mars cette pièce de Caryl Churchill, au vote du public, avait récolté 51% de « médiocre » et de « passable ».

■ Dorin et Piat à Montréal. L'auteur de La facture, qui a donné un coup de plume sur les lustres du boulevard parisien, sera à Montréal (à compter du 28 juin au Félix-Leclerc) pour jouer, aux côtés de Jean Piat, sa dernière pièce L'âge en question. La longue carrière de Piat au Français a été marquée par ses Figaro chez Beaumarchais, Don César dans Ruy Blas et Cyrano chez Rostand.

■ Oedipe-Roi. Un grand rendez-vous. Le Théâtre National de Grèce donne deux représentations (12 et 13 juillet) de la pièce de Sophocle à la Place des Arts. Nikos Koukoulos joue le rôle-titre. A réserver sans tarder.

Autrement: changer la société sur le fond

Il parle très vite et très bas, en phrases hachurées, en ellipses saccadées, sans souvent se rendre jusqu'au bout de ses arguments. On ne le comprend pas toujours mais lui se comprend. C'est ce qui compte pour Henry (avec un « y » s'il vous plaît) Dougier fondateur et tête dirigeante depuis 1975 de la revue Autrement.

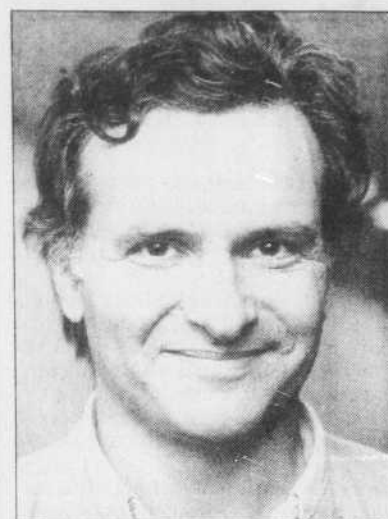
Ses amis le traitent de mégalo-mane. Lui se voit plutôt comme un activiste anarcho-libertaire, une sorte de chrétien de gauche qui n'appartient à aucun appareil politique ni religieux. Bref, un solitaire. Un individualiste. Il définit sa revue comme le projet politique d'un homme qui observe la société et tente tranquillement de la transformer. Et cette revue n'est pas un produit commercial, bien qu'elle soit un produit de Mai 68. Elle est un outil, un tremplin pour amorcer un débat.

Dans le paysage florissant de l'édition française, certains situent Autrement, dans un « no man's land » socio-culturel entre la revue Actuel et le quotidien Libération. Dougier voit les choses autrement. « Autrement est le projet austère d'une équipe réduite, précise-t-il. C'est un projet politique ouvert, pluraliste, multi-media mais sans militantisme ni thèse à défendre. Nous sommes assez sérieux dans la mesure où nous voulons changer la société pas sur les modes, mais sur le fond. C'est pas un projet branché comme Actuel qui est d'abord passé par la drogue, la

défonce, par les comportements déviants. Autrement observait sans être partie prenante. Actuel était au départ provocant, iconoclaste, décapant, très drôle, très rock. Le deuxième Actuel est la récupération de tout cela pour en faire le produit hyper commercial des décalés, de tous ceux qui regardent la société d'un air cynique et détaché. Les gens d'Autrement sont à la fois observateurs et acteurs. Pour le cynisme, il faudra donc repasser.

Le lien entre Autrement et Libération semble à priori plus naturel. Pour Dougier pourtant, le lien n'est pas évident. « Au départ, Libération était un mélange d'extrême-gauche, d'anarchisme et de militantisme dit-il, or le militantisme me fait peur. Je l'associe au ghetto, à un certain terrorisme et à une simplification des problèmes. Autrement n'a épousé aucune cause et peut ainsi se renouveler constamment. Au début 90% des gens qui venaient chez nous étaient des travailleurs sociaux. Un jour on en a eu ras le bol de la désespérance, du malaise. On a commencé à travailler avec des journalistes et aujourd'hui on se rapproche de plus en plus des écrivains. J'avoue que me sens mieux avec les créateurs que dans le tissu associatif que je trouve socialement très généreux mais pas assez individualiste. »

Ce manque d'engagement politique chez Autrement, en a confondu quelques uns et détourné plusieurs.



Henri Dougier: Observer de façon libre ce qui bouge dans la société. (Photo Jacques Grenier)

Lorsque le fils de Giscard d'Estaing a voulu reprendre le nom d'Autrement pour le compte d'un nouveau parti politique d'extrême-droite, personne n'a bronché. Personne sauf Le Monde, qui est en fait le seul réel allié de la revue. Cet automne, lorsque Autrement organisera un festival de création à Paris et à New York accompagné du lancement de numéros sur les grands créateurs des deux villes, Le Monde sera le commanditaire

officiel. « C'est vrai finalement que Le Monde est un allié naturel, avoue Dougier. Nous nous rejoignons sur l'austérité, sur le côté chrétien de gauche. En même temps, on les trouve trop sérieux, pas assez modernes. A Autrement, nous essayons au contraire d'être accessibles, lisibles, vivants quoi. »

La formule semble en tous les cas être efficace. En moins de dix ans, Autrement est passé de 4 à 15 numéros par année, de zéro à 6,000 abonnés et de 3 à 25 employés. Aujourd'hui, la revue tire à 20,000 exemplaires, vendus surtout en France et occasionnellement en Belgique, en Suisse et au Québec. Le chiffre d'affaires de la revue est d'environ \$3 millions canadiens. Autrement se présente comme un livre et non comme un magazine. La matière écrite y est toujours abondante, bien documentée et recueillie sur une période allant de 6 à 8 mois. Chaque numéro est différent et chaque numéro comporte ses propres difficultés.

Le directeur se souvient par exemple d'un numéro sur les pratiques médicales qui n'a jamais vu le jour, d'un autre sur l'Algérie où les auteurs lui ont promis monts et merveilles et n'ont pas pu lui livrer la marchandise par crainte de représailles. Le numéro sur le Québec a posé le problème de la dualité des marchés puisque le numéro s'adressait autant aux Québécois qu'aux Français.

CINEMA

ASTRE I: (327-5001) — « Peter & Elliott » 9 h — « La folle escapade » 7 h.
ASTRE II: — « Jeux de guerre » 8 h 50 — « Rocky III » 7 h.
ASTRE III: — « On n'est pas sorti de l'auberge » 8 h 50 — « La poursuite la plus folle du monde » 7 h 20.
ASTRE IV: — « Mezzanine » 9 h 10 — « Les guerriers de la post-apocalypse » 7 h 10.
BERRI I: (288-2115) — « Escroc, Macho et Gigolo » 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 30.
BERRI II: — « Fanny et Alexandre » 1 h 15, 4 h 40, 6 h 30.
BERRI III: — « Les dieux sont tombés sur la tête » 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
BERRI IV: — « La belle captive » 1 h 50, 3 h 40, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 10.
BERRI V: — « L'été meurtrier » 1 h 10, 3 h 40, 6 h 25, 9 h.
BONAVENTURE I: (861-2725) — « Against all odds » 8 h.
BONAVENTURE II: — « Children of the corn » 8 h.
BROSSARD I: (465-3851) — « Yentl » 8 h.
BROSSARD II: (465-3851) — « Finders Keepers » 7 h 30, 9 h 30.
BROSSARD III: — « Tendres passions » 8 h.
CARTIER-LAVAL: (663-5124) — « Tendres passions » 8 h.
CHAMPLAIN I: (271-1103) — « Des oiseaux rages » 9 h 05.
CHAMPLAIN II: — « Tendres passions » 8 h.
CINEMA DE PARIS: (875-1882) — « Hardbodies » 1 h 20, 3 h 15, 5 h 10, 7 h 05, 9 h.
CINEMA DU VILLAGE: (523-3239) — « Gentlemen prefer blonde » 7 h 30 — « Kluge et Annie » 9 h 30.
CINEMATHEQUE: (842-9763) — « Ciel d'enfer » 18 h 35, 20 h 35.
CINEPLEX I: (849-4518) — « Moscow on the Hudson » 1 h 30, 3 h 35, 5 h 40, 7 h 45, 9 h 55.
CINEPLEX II: — « That sinking feeling » 1 h 30, 3 h 05, 4 h 40, 6 h 15, 7 h 50, 9 h 25.
CINEPLEX III: — « The Stone Boy » 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 15.
CINEPLEX IV: — « The Big Chill » 1 h 20, 3 h 25, 5 h 30, 7 h 35, 9 h 40.
CINEPLEX V: — « Moscow on the Hudson » 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 40.
CINEPLEX VI: — « Reuben, Reuben » 1 h 30, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25.
CINEPLEX VII: — « Spinal Tap » 1 h 30, 3 h 05, 4 h 40, 6 h 15, 7 h 50, 9 h 25.
CINEPLEX VIII: — « Mike's Murder » 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 35.
CINEPLEX IX: — « Educating Rita » 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35.
CINEMA MONTRÉAL I: (521-7870) — « Banzi » 1 h 20, 5 h 05, 9 h — « Deux heures moins le quart avant Jésus-Christ » 3 h 15, 7 h.
CINEMA MONTRÉAL II: — « Vous habitez chez vos parents » 3 h 05, 6 h 25, 9 h 40.
CINEMA MONTRÉAL III: — « Prend ton passe-montagne, on va à la plage » 1 h 15, 4 h 40, 7 h 55.
COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141) — « Peter et Elliott » 12 h 30, 16 h 40, 20 h 50, 22 h 30.
COMPLEXE DESJARDINS II: — « Le cercle des passions » 12 h 45, 14 h 45, 16 h 45, 18 h 45, 20 h 40.
COMPLEXE DESJARDINS III: — « Joy, Anna et le plaisir » 12 h 20, 15 h 45, 19 h 10 — « Les enfilades » 13 h 15, 16 h 40, 20 h 05 — « Demoselles de compagnie » 14 h 30, 17 h 35, 21 h 30.
COMPLEXE DESJARDINS IV: — « L'habilleur » 12 h 20, 14 h 30, 16 h 40, 18 h 50, 21 h.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (873-7102) — « Confessions » 19 h, « Dial M pour murder » 20 h 45.
CÔTE-DES-NEIGES I: (735-5528) — « Romancing the Stone » 8 h, 9 h 05.
CÔTE-DES-NEIGES II: — « Children of the corn » 7 h 30, 9 h 30.
CRÉMAZIE: (388-4210) — « Yentl » 8 h.
DAUPHIN I: (721-6060) — « Les mots pour le dire » 9 h.
DAUPHIN II: — « Furio » 8 h.
DORVAL I: (631-8587) — « Sixteen candles » 7 h 10, 9 h 05.
DORVAL II: — « Romancing the Stone » 7 h 15, 9 h 25.
DORVAL III: — « Moscow on the Hudson » 7 h 25, 9 h 35.
DÉCARIE I: (341-3190) — « Romancing the Stone » 7 h 9 h.
DÉCARIE II: — « The Bounty » 8 h.
ÉLYSÉE I: (842-6053) — « Et vous le navire » 6 h 50, 9 h 20.
ÉLYSÉE II: — « Carmen » 7 h, 9 h.
ESPACE 9: (272-1080) — « El Topo » 7 h 15, « Bonheur d'occasion » 9 h 30.
FAIRVIEW I: (697-8095) — « Breakin' » 6 h 10, 7 h 50, 9 h 30.
FAIRVIEW II: — « The natural » 6 h 25, 9 h.
GREENFIELD 1: (671-6129) — « Breakin' » 6 h 20, 8 h, 9 h 35.
GREENFIELD 2: — « Retenez-moi je fais un malheur » 6 h 15, « La perle noire » 8 h 25.
GREENFIELD 3: — « Plus rien à perdre » 6 h 05, 7 h 50, 9 h 30.
IMPERIAL: (288-7102) — « Greystoke: the legend of Tarzan » 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30.
JEAN-TALON: (725-7000) — « Yentl » 8 h.
KENT I: (489-9707) — « Greystoke: The legend of Tarzan » 7 h, 9 h 15.
KENT II: — « Breakin' » 6 h 15, 8 h, 9 h 45.
LA CITÉ I: (844-2829) — « Breakin' » 7 h 40, 9 h 20.
LA CITÉ II: — « Firestarter » 7 h, 9 h 10.
LA CITÉ III: — « Sixteen candles » 6 h 7 h 50, 9 h 40.
L'AUTRE CINÉMA: (722-1451) — « Orfeu Odeon » 7 h 15, « Marc-Aurèle Fortin » et « Villeneuve, peintre-barbier » 7 h 30, « Dans la ville blanche » 9 h 15 « Coup de foudre » 9 h 30.
LAVAL I: — « Breakin' » 6 h, 7 h 50, 9 h 40.
LAVAL II: — « Romancing the Stone » 7 h 15, 9 h 20.
LAVAL III: — « Firestarter » 7 h, 9 h 10.
LAVAL IV: — « Mortelle randonnée » 7 h 05, 9 h 15.
LAVAL ODEON I: (687-2320) — « Escroc, Macho et Gigolo » 7 h 40, « L'enterrement en quatre temps » 9 h 25.
LAVAL ODEON II: — « Deux oiseaux rages » 8 h, « Être ou pas être » 9 h 35.
LOEWS I: (861-7437) — « Six-

teen candles » 12 h 15, 2 h 05, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h.
LOEWS II: — « Greystoke: the legend of Tarzan » 12 h, 2 h 15, 4 h 35, 7 h 10, 9 h 30.
LOEWS III: — « Splash » 12 h 15, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25.
LOEWS IV: — « Blame it on Rio » 12 h, 1 h 55, 3 h 55, 5 h 55, 7 h 55, 10 h.
LOEWS V: — « Terms of endearment » 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 40.
MERCIER: (255-6224) — « Escroc, Macho et Gigolo » 9 h 15 — « Les trois diables » 7 h 30.
OUMETOSCOPE: (525-8600) — « La symphonie pathétique » 7 h 15, 9 h 30, 11 h 30, 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30.
OUTREMENT: — « La femme flambee » 7 h 15, « Le retour de Martin Guerre » 9 h 30.
PALACE I: (866-6991) — « Breakey » 1 h 20, 3 h 40, 6 h 40, 9 h 40.
PALACE II: — « Firestarter » 12 h 20, 2 h 30, 4 h 40, 6 h 40, 9 h.
PALACE III: — « Neron & Poppa: orgy of power » 12 h 15, 2 h 30, 4 h 55, 5 h 45, 7 h 35, 9 h 25.
PALACE IV: — « Iceman » 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
PALACE V: — « Footloose » 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
PALACE VI: — « Friday the 13th, the final chapter » 1 h 30, 3 h 10, 4 h 50, 6 h 30, 8 h 10, 9 h 50.
PARALLÈLE: (843-4725) — « Les yeux des oiseaux » 19 h 30, 21 h 30.
PARADIS I: (866-6991) — « Le balafre » 7 h 30, « Monthy Python, le sens de la vie » 7 h.
PARADIS II: — « Peter & Elliott » 9 h, « La folle escapade » 7 h.
PARADIS III: — « Le dévasteur » 8 h 50, « Amyville II, le possédé » 7 h.
PARIS I: (866-3856) — « Retenez-moi je fais un malheur » 12 h 25, 2 h 10, 4 h 40, 7 h 35, 9 h 20.
PARIS II: — « Jeux de guerre » 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20.
RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine (861-0657) — Blues man Willie 23 au 26 mai.
SALLE FRED BARRY: 4353 est Ste-Catherine (253-8974) — « Je ne t'aime pas » pièce de Louise Roy et Yves Desgagnés, m. en s. Yves Desgagnés du 16 mai au 10 juin, du mar. au ven. 20 h 30.
SALLE WILFRID PELLETIER: PDA (842-2112) — L'Opéra de Montréal présente « Rigolotto » de Verdi 22 mai, 20 h.
SALLE POLLOCK: 555 ouest Sherbrooke — Raiti Toumany, récital de piano le 22 mai à 20 h.
SPECTRUM: 318 ouest Ste-Catherine (métro Place des Arts) (861-5851) — Soirée « Video Music » avec Klaus Nomi, Bow wow, et autres le 23 mai, 20 h, 21 h 30 et 23 h.
THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier (288-3161) — « Not about heroes » de Stephen MacDonald, m. en s. Scott Swan du 12 avril au 27 mai, mar. au ven. 20 h, dim. 19 h, matinée sam. 14 h.
THÉÂTRE DE LA GRANDE RÉPLIQUE: 200 ouest Sherbrooke (282-4871) — Le Théâtre de la Rallonge présente: « Juste avant que » de Claire De et Pierre Moreau, m. en s. André Naud du mar. au dim. 20 h 30, du 2 au 27 mai.
THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA (842-2112) — Ballet de la jeunesse, chorégraphies d'Hélène Annona 23 mai, 20 h 30.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine (861-0563) — « Arlequin, serviteur de deux maîtres » de Carlo Goldoni, traduction Olivier Reichenbach, m. en s. Guillermo de An- donia 24 au 26 mai.
THÉÂTRE DU NOUVEAU REGARD: 7050 Victoria (342-4591) — « Un sur six » comédie de Ron Clark et Sam Bobrick, adaptation René Dionne les 25-26 mai, à 20 h 30.
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 101 est des Pins (845-7277) — André Gagnon seul avec Chopin, Gershwin, Lévêillé, Satie, Schubert et Schumann du 24 avril au 26 mai, du mar. au sam. 20 h.
THÉÂTRE RIALTO: 5723 ave du Parc (277-2222) — « Une vraie vue » de Sam Shepard, adaptation Robert Toupin, m. en s. Francis Mankiewicz du 7 mai au 2 juin, lun. au sam. 21 h.
UNIVERSITÉ DE MONT- REAL: 200 Vincent d'Indy — Salle B 421: Récital de piano, Francine Bélanger 22 mai, 20 h — Salle B 484: Récital de clarinette et de musique de chambre, Gilles Plante, 22 mai, 19 h — Récital de chant et de musique de chambre, Darguise Blodreau, 22 mai, 20 h 30.
QUÉBEC OTTAWA AUDITORIUM CEGEP DE VICTORIAVILLE: 375 est Notre-Dame, Victoriaville (758-6401 poste 355) — La Troupe du Révérend présente « Je veux voir Moussou » du 17 mai au 2 juin, jeu. ven. sam. 20 h 30.
CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa — Salle Opéra: Backstage al The Kirov 22 mai, 20 h 30 — Salle Studio: Vancouver Playhouse présente: North Shore Live, de Tom Wood, Nicola Cavadini et Bob Baker, 22 au 25 mai, 20 h — Salle Théâtre: Le Théâtre du Trident présente « Les enfants du silence » de Mark Medoff 22 au 25 mai, 20 h.

FAIRVIEW II: — « The natural » 6 h 25, 9 h.
GREENFIELD 1: (671-6129) — « Breakin' » 6 h 20, 8 h, 9 h 35.
GREENFIELD 2: — « Retenez-moi je fais un malheur » 6 h 15, « La perle noire » 8 h 25.
GREENFIELD 3: — « Plus rien à perdre » 6 h 05, 7 h 50, 9 h 30.
IMPERIAL: (288-7102) — « Greystoke: the legend of Tarzan » 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30.
JEAN-TALON: (725-7000) — « Yentl » 8 h.
KENT I: (489-9707) — « Greystoke: The legend of Tarzan » 7 h, 9 h 15.
KENT II: — « Breakin' » 6 h 15, 8 h, 9 h 45.
LA CITÉ I: (844-2829) — « Breakin' » 7 h 40, 9 h 20.
LA CITÉ II: — « Firestarter » 7 h, 9 h 10.
LA CITÉ III: — « Sixteen candles » 6 h 7 h 50, 9 h 40.
L'AUTRE CINÉMA: (722-1451) — « Orfeu Odeon » 7 h 15, « Marc-Aurèle Fortin » et « Villeneuve, peintre-barbier » 7 h 30, « Dans la ville blanche » 9 h 15 « Coup de foudre » 9 h 30.
LAVAL I: — « Breakin' » 6 h, 7 h 50, 9 h 40.
LAVAL II: — « Romancing the Stone » 7 h 15, 9 h 20.
LAVAL III: — « Firestarter » 7 h, 9 h 10.
LAVAL IV: — « Mortelle randonnée » 7 h 05, 9 h 15.
LAVAL ODEON I: (687-2320) — « Escroc, Macho et Gigolo » 7 h 40, « L'enterrement en quatre temps » 9 h 25.
LAVAL ODEON II: — « Deux oiseaux rages » 8 h, « Être ou pas être » 9 h 35.
LOEWS I: (861-7437) — « Six-

teen candles » 12 h 15, 2 h 05, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h.
LOEWS II: — « Greystoke: the legend of Tarzan » 12 h, 2 h 15, 4 h 35, 7 h 10, 9 h 30.
LOEWS III: — « Splash » 12 h 15, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25.
LOEWS IV: — « Blame it on Rio » 12 h, 1 h 55, 3 h 55, 5 h 55, 7 h 55, 10 h.
LOEWS V: — « Terms of endearment » 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 40.
MERCIER: (255-6224) — « Escroc, Macho et Gigolo » 9 h 15 — « Les trois diables » 7 h 30.
OUMETOSCOPE: (525-8600) — « La symphonie pathétique » 7 h 15, 9 h 30, 11 h 30, 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30.
OUTREMENT: — « La femme flambee » 7 h 15, « Le retour de Martin Guerre » 9 h 30.
PALACE I: (866-6991) — « Breakey » 1 h 20, 3 h 40, 6 h 40, 9 h 40.
PALACE II: — « Firestarter » 12 h 20, 2 h 30, 4 h 40, 6 h 40, 9 h.
PALACE III: — « Neron & Poppa: orgy of power » 12 h 15, 2 h 30, 4 h 55, 5 h 45, 7 h 35, 9 h 25.
PALACE IV: — « Iceman » 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
PALACE V: — « Footloose » 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
PALACE VI: — « Friday the 13th, the final chapter » 1 h 30, 3 h 10, 4 h 50, 6 h 30, 8 h 10, 9 h 50.
PARALLÈLE: (843-4725) — « Les yeux des oiseaux » 19 h 30, 21 h 30.
PARADIS I: (866-6991) — « Le balafre » 7 h 30, « Monthy Python, le sens de la vie » 7 h.
PARADIS II: — « Peter & Elliott » 9 h, « La folle escapade » 7 h.
PARADIS III: — « Le dévasteur » 8 h 50, « Amyville II, le possédé » 7 h.
PARIS I: (866-3856) — « Retenez-moi je fais un malheur » 12 h 25, 2 h 10, 4 h 40, 7 h 35, 9 h 20.
PARIS II: — « Jeux de guerre » 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20.
RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine (861-0657) — Blues man Willie 23 au 26 mai.
SALLE FRED BARRY: 4353 est Ste-Catherine (253-8974) — « Je ne t'aime pas » pièce de Louise Roy et Yves Desgagnés, m. en s. Yves Desgagnés du 16 mai au 10 juin, du mar. au ven. 20 h 30.
SALLE WILFRID PELLETIER: PDA (842-2112) — L'Opéra de Montréal présente « Rigolotto » de Verdi 22 mai, 20 h.
SALLE POLLOCK: 555 ouest Sherbrooke — Raiti Toumany, récital de piano le 22 mai à 20 h.
SPECTRUM: 318 ouest Ste-Catherine (métro Place des Arts) (861-5851) — Soirée « Video Music » avec Klaus Nomi, Bow wow, et autres le 23 mai, 20 h, 21 h 30 et 23 h.
THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier (288-3161) — « Not about heroes » de Stephen MacDonald, m. en s. Scott Swan du 12 avril au 27 mai, mar. au ven. 20 h, dim. 19 h, matinée sam. 14 h.
THÉÂTRE DE LA GRANDE RÉPLIQUE: 200 ouest Sherbrooke (282-4871) — Le Théâtre de la Rallonge présente: « Juste avant que » de Claire De et Pierre Moreau, m. en s. André Naud du mar. au dim. 20 h 30, du 2 au 27 mai.
THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA (842-2112) — Ballet de la jeunesse, chorégraphies d'Hélène Annona 23 mai, 20 h 30.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine (861-0563) — « Arlequin, serviteur de deux maîtres » de Carlo Goldoni, traduction Olivier Reichenbach, m. en s. Guillermo de An- donia 24 au 26 mai.
THÉÂTRE DU NOUVEAU REGARD: 7050 Victoria (342-4591) — « Un sur six » comédie de Ron Clark et Sam Bobrick, adaptation René Dionne les 25-26 mai, à 20 h 30.
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 101 est des Pins (845-7277) — André Gagnon seul avec Chopin, Gershwin, Lévêillé, Satie, Schubert et Schumann du 24 avril au 26 mai, du mar. au sam. 20 h.
THÉÂTRE RIALTO: 5723 ave du Parc (277-2222) — « Une vraie vue » de Sam Shepard, adaptation Robert Toupin, m. en s. Francis Mankiewicz du 7 mai au 2 juin, lun. au sam. 21 h.
UNIVERSITÉ DE MONT- REAL: 200 Vincent d'Indy — Salle B 421: Récital de piano, Francine Bélanger 22 mai, 20 h — Salle B 484: Récital de clarinette et de musique de chambre, Gilles Plante, 22 mai, 19 h — Récital de chant et de musique de chambre, Darguise Blodreau, 22 mai, 20 h 30.
QUÉBEC OTTAWA AUDITORIUM CEGEP DE VICTORIAVILLE: 375 est Notre-Dame, Victoriaville (758-6401 poste 355) — La Troupe du Révérend présente « Je veux voir Moussou » du 17 mai au 2 juin, jeu. ven. sam. 20 h 30.
CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa — Salle Opéra: Backstage al The Kirov 22 mai, 20 h 30 — Salle Studio: Vancouver Playhouse présente: North Shore Live, de Tom Wood, Nicola Cavadini et Bob Baker, 22 au 25 mai, 20 h — Salle Théâtre: Le Théâtre du Trident présente « Les enfants du silence » de Mark Medoff 22 au 25 mai, 20 h.

SUR SCENE

ARENA MAURICE RICHARD: 2800 Viau (254-9433) — Spectacle, Le Grand Cirque de Chine du 10 au 27 mai, mar. au dim. 20 h.
ATELIER CONTINU: 1200 est Laurier (270-1175) — Le théâtre de carton présente « Les beaux co- cles » de Claude Poirier et Louis-Dominique Lavigne, m. en s. Clément Cazelais du 17 mai au 2 juin, sem. 21 h, sam. 19 h, 21 h, 23 h, 26 mai et 2 juin 19 h 30 et 21 h 30.
AUBERGE NATIONALE: 185 Jacques-Cartier nord, St-Jean (664-8819) — « Walter » de Pierre Légaré, m. en s. Pierre Labelle, les jeu. ven. sam. 21 h, jusqu'au 3 juin.
AU FOU DU VERSEAU: 1200 St-Hubert (843-4335) — « Le jardin extraordinaire » spectacle de chansons de Charles Trenet, interprétation Alain Léclerc, du mer. au dim. 20 h 30, jusqu'au 27 mai.
CAFÉ CONCERT LA BELLE ÉPOQUE: 19 St-Laurent, route 132, St-Timothée (373-3262) — En reprise « Strauss père et fils », m. en s. Philippe Grenier du 26 avril au 26 mai, du jeu. au sam. 21 h — « Où en est le miroir ? » de Louise Portal et Marie-Lou Dion, m. en s. Christine Gerson, du 15 au 30 mai, les mar. et mer. 20 h.
CAFÉ DE LA BELLE ÉPOQUE: PDA (842-2112) — Monique Lécarré chante la belle époque de 1900

lun. au sam. 20 h 30 jusqu'au 16 juin.
CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario (845-7932) — Musique per- cussion 23-24 mai, 21 h.
LE CARGO: 4177 St-Denis, 3e étage (849-4698) — Jazz work- shop avec Robert Leriche, John Howard et Yves Bouliane, tous les mardis à 21 h.
LA CHACONNE: 342 est Ontario (843-4620) — Tous les mardis soirs Sonia Del Rio danse sur des oeuvres classiques et flamenco 22 mai, 21 h.
CLUB SODA: 5240 ave du Parc (270-7848) — Soirée improvisation en danse tous les mardis soirs.
DINER-THÉÂTRE LES MASQUES: Hôtel Regence Hyatt, 777 Université (879-1370) — « Relati- vely speaking » comédie avec Rob Roy, Kirsten Bishopric, Philip Spensley et Una Kay, mer. au dim. 19 h, heure seulement 21 h, du 3 mai au 1 juillet.
L'ESKABEL: 1237 Sanguinet (849-7154) — « Fugue en mort mi- neure » de Michelle Allen du 18 mai au 16 juin, lun. au sam. 20 h 30.
ESPACE LIBRE: 1945 Fullum (521-4191) — « Ella » de Herbert Achtersbusch par le théâtre de l'atelier Ste-Anne de Bruxelles du 16 au 27 mai, 21 h, du mar. au dim.
LES FOUFONNES ELECTRIQUES: 97 est Ste-Catherine (845-5484) — Rock A Tchouka 22 mai, 20 h 30.
LE GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis (849-6955) — Guy Nadon sex- tet 22-23-24 mai.

RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine (861-0657) — Blues man Willie 23 au 26 mai.
SALLE FRED BARRY: 4353 est Ste-Catherine (253-8974) — « Je ne t'aime pas » pièce de Louise Roy et Yves Desgagnés, m. en s. Yves Des

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Le débrayage des métallos allemands prend de l'ampleur

La CGT lève son occupation des usines Citroën

PARIS (AFP, Reuter) — La production aux usines Citroën devrait redevenir normale demain après la série de grèves avec occupation de quatre établissements au cours des dix derniers jours, a déclaré la société hier.

La CGT, centrale syndicale proche du parti communiste français, qui avait été à l'origine des occupations, y a mis fin samedi après l'annonce par le gouvernement d'un compromis prévoyant 4,000 au lieu de 6,000 suppressions d'emplois.

La société, qui avait demandé 6,000 suppressions d'emplois, n'a jusqu'ici fait aucun commentaire sur le compromis gouvernemental, qui fait toujours l'objet de discussions.

Le gouvernement, qui doit léga-

lement donner son accord à tout licenciement collectif, avait refusé vendredi les 2,300 licenciements prévus par la direction de la firme automobile. Pour tenter d'éviter ces licenciements, le ministre socialiste des Affaires sociales, M. Pierre Bérégovoy, a donné trois mois aux syndicats et à la direction de Citroën pour tenter de résorber le nombre d'ouvriers licenciés.

Par contre, le gouvernement a accepté les 3,700 départs volontaires prévus par Citroën, soit en pré-retraite (3,200), soit par retour dans le pays d'origine pour les immigrés volontaires (500).

Les 6,000 suppressions d'emplois chez Citroën, qui fait partie du groupe Peugeot-Talbot-Citroën, le

plus important groupe privé français, avaient provoqué une violente riposte de la CGT.

Le 11 mai, celle-ci a déclenché une grève avec occupation dans la principale usine du groupe en banlieue parisienne à Aulnay-sous-Bois. Le mouvement s'est étendu en début de semaine à trois autres usines de la banlieue parisienne.

De son côté, la direction de Citroën, qui emploie 45,000 salariés, a estimé que le refus du gouvernement d'autoriser les licenciements créait une situation « très sérieuse ».

D'autre part, la grève dans la métallurgie ouest-allemande pour les 35 heures, jusqu'à présent localisée à la région de Stuttgart, s'est étendue hier matin à neuf entreprises en

Hesse, région de Francfort.

Le syndicat des métallurgistes, l'IG Metall, a appelé en tout 33,000 de ses adhérents, travaillant dans les plus grosses entreprises de cette région, dont la firme automobile Opel, la filiale ouest-allemande du géant américain General Motors, à suivre le mouvement.

Dans la région de Stuttgart, 13,500 employés appartenant à 20 sociétés fabriquant du matériel automobile sont entrés dans leur deuxième semaine de grève. Onze mille salariés de Daimler-Benz se sont mis également en grève la semaine dernière, leur usine ayant été fermée en raison de l'arrêt des approvisionnements en pièces détachées. L'industrie automobile ouest-allemande ris-

que d'ailleurs d'être entièrement paralysée dès aujourd'hui.

M. Hans Mayr, secrétaire-général de IG Metall, a déclaré à 1,000 personnes de faction en piquet de grève aux portes de l'usine Opel, que la grève se poursuivrait jusqu'à ce que le syndicat obtienne satisfaction.

M. Mayr a accusé le patronat et le gouvernement de centre droit, qui s'opposent aux revendications du syndicat, de travailler « la main dans la main » pour porter atteinte au droit au travail.

Il a exprimé l'espoir que les négociations, dont le principe a été approuvé par les employeurs et le syndicat sans qu'une date n'ait été encore fixée, pourront s'engager rapidement.

Les constructeurs automobile Mercedes, BMW et Audi ont déjà arrêté leurs chaînes d'assemblage et le manque de pièces va forcer Volkswagen, Porsche et Opel à fermer des usines d'ici la fin de la semaine. Ford a fait savoir qu'il pourrait avoir à fermer des usines en RFA et en Belgique la semaine prochaine.

A l'issue d'un congrès qui s'est terminé hier à Essen, le parti social-démocrate allemand, le SPD, a soutenu les revendications d'IG Metall bien que certains orateurs aient estimé

qu'il n'était pas raisonnable de demander la généralisation de la semaine de 35 heures.

Il a été reproché au gouvernement du chancelier Helmut Kohl d'avoir pris parti dans cette affaire, accusation rejetée par M. Geissler, le secrétaire-général du parti chrétien-démocrate, le CDU, qui a noté que, tout en marquant son opposition à la semaine de 35 heures, le gouvernement n'était pas hostile à une réduction de la semaine de travail.

Le parti chrétien-démocrate a cependant accusé hier les dirigeants syndicaux de poursuivre des objectifs politiques.

« Ces dirigeants syndicaux ne représentent plus les travailleurs mais un parti politique et une idéologie », a déclaré M. Geissler. Les grévistes vont « empêcher la reprise », a-t-il dit.

Le syndicat de la métallurgie, IG Metall, entend par ce mouvement réclamer la semaine de 35 heures sans réduction de salaire, mesure qui, selon lui, permettrait la création de 1,4 million d'emplois.

Le total se gonflera encore aujourd'hui avec le lock-out annoncé par le patronat de 65,000 personnes dans 35 entreprises de la région de Stuttgart.

Un pétrolier panaméen coule au large des côtes de l'Iran

Les monarchies arabes du Golfe songent à adopter un plan de défense collective

BAHREIN (Reuter, AFP) — L'Arabie saoudite et ses cinq alliés du Conseil de coopération du Golfe étudiaient hier à Ryad un plan de défense collective après les attaques de la semaine dernière contre des navires dans le golfe Persique, qui font craindre une internationalisation de la guerre Iran-Irak.

Selon des informations non confirmées officiellement, une commission spéciale du CCG examinait les moyens d'assurer la protection des intérêts des États membres, a rapporté l'agence koweïtienne KUNA.

Le cheikh Sabah al-Ahmed al-Sabah, ministre koweïtien des Affaires étrangères, cité par le journal beyrouthin *An Nahar*, a précisé que le Conseil, qui regroupe l'Arabie saoudite, le Koweït, Bahrein, Qatar, les Émirats arabes unis et Oman, aurait probablement achevé ses travaux cette semaine.

Le correspondant de Reuter à Ryad, Nicholas Moore, a indiqué que d'après les quelques éléments d'information disponibles, l'Arabie saoudite semblait bien déterminée à tenter de résoudre la crise par des moyens diplomatiques, mais n'excluait pas toutefois des mesures militaires limitées.

De son côté, le cheikh Sabah al-Ahmed al-Sabah a déclaré que son pays ne voyait aucun obstacle à une intervention étrangère dans le Golfe pour y protéger le trafic maritime, selon *An Nahar*. « Je ne peux pas élever d'objection, car le Golfe est un golfe international, ce n'est pas plus celui du Koweït, d'Oman, du Qatar ou même des arabes », a-t-il ajouté.

Sur le plan diplomatique, une mission de la Ligue arabe conduite par les ministres des Affaires étrangères d'Irak et du Koweït est arrivée à Tokyo pour des entretiens consacrés à l'escalade du conflit entre l'Iran et l'Irak. MM. Tareq Aziz (Irak) et cheikh Sabah al-Ahmed (Koweït) devaient informer leurs interlocuteurs nippons des résultats de la conférence de la Ligue qui s'est tenue le week-end dernier à Tunis.

De plus, les monarchies du Golfe comptent saisir le Conseil de sécu-

rité des Nations unies d'une plainte « d'agression » contre l'Iran.

D'autre part, un cargo panaméen a été coulé samedi dans le Golfe par un missile, au sud du principal terminal pétrolier iranien de l'île de Kharg.

De source maritime on indique que le *Fidelity*, d'une capacité de 16,657 tonnes, a envoyé un signal de détresse reçu samedi à Bahrein. On ignore le moment où le navire a été attaqué, mais les assureurs Lloyds ont affirmé qu'il avait été touché dans la nuit de jeudi à vendredi.

L'Irak a annoncé qu'il a attaqué vendredi matin deux navires dans le Golfe, qui avaient pris feu. Cette information n'a pas encore été confirmée de source indépendante.

Pour sa part, le prince sultan Ibn Abdoulaziz, ministre saoudien de la Défense, a déclaré que les attaques perpétrées contre des pétroliers dans le Golfe ne devaient pas rester impunies, mais a refusé de préciser si des mesures spécifiques avaient été prises en ce sens.

Cette nouvelle agression aérienne contre un navire civil dans le Golfe accroît l'inquiétude internationale au sujet du conflit irako-iranien qui semble s'aggraver et donne lieu à une intensification de l'activité diplomatique.

Le *Fidelity* est le sixième navire attaqué par des missiles air-mer dans le Golfe. Comme les cinq autres, il se dirigeait vers un port iranien, Bandar Khomeini, dans le nord du Golfe, avec un cargaison d'acier en provenance d'Espagne, lorsqu'il a été touché. Neuf des 20 membres de son équipage yougoslave ont pu être sauvés par la marine iranienne.

Selon l'agence yougoslave Tanjug, c'est un missile Exocet, de fabrication française, qui aurait frappé le *Fidelity*.

Le sort des autres membres de l'équipage n'est pas encore très clair, mais un autre navire qui croisait dans la région, le *Cathy Milo*, a fait savoir qu'il avait pu secourir un certain nombre de personnes.

L'annonce de sa destruction est intervenue quelques heures avant la

réunion à Tunis des ministres des Affaires étrangères de la Ligue arabe et les six pays membres du Conseil de coopération du Golfe ont demandé aux participants d'inscrire la guerre du Golfe à l'ordre du jour de cette rencontre.

Le Conseil, qui, outre Bahrein, Qatar, Oman et les Émirats arabes unis, regroupe les deux principaux soutiens financiers de l'Irak — le Koweït et l'Arabie saoudite — a accusé l'Irak d'avoir perpétré trois des six attaques aériennes.

Au sein de la Ligue arabe une action concertée semble peu probable, car la Syrie et la Libye qui soutiennent l'Irak, et l'Algérie, qui s'efforce depuis longtemps de jouer les média-

teurs entre Téhéran et Bagdad ne sont pas prêtes à faire des compromis pour s'entendre.

Pour sa part, M. Taha Yassin, vice-premier ministre et commandant en chef des troupes paramilitaires de l'Armée populaire irakienne, a déclaré que par le blocus économique imposé à l'Irak, l'Irak avait réduit de 55 % les exportations pétrolières de Téhéran et qu'il continuerait son action.

À Bruxelles, les ministres de l'Économie et de l'Énergie des dix pays de la CEE participeront aujourd'hui à une réunion d'urgence consacrée aux conséquences des récentes attaques dans le Golfe sur l'approvisionnement de la CEE en pétrole.



Des soldats israéliens font le guet aux abords du camp de réfugiés palestiniens d'Ain El Heloue. Téléphoto AP

Israël lance trois raids aériens au Sud-Liban

SAÏDA (AFP, Reuter) — L'armée israélienne vérifie actuellement l'étendue des dégâts occasionnés la semaine dernière par ses soldats dans le camp de réfugiés palestiniens d'Ain El Heloue au Sud-Liban afin de déterminer s'il y a lieu de dédommager les habitants, a-t-on annoncé hier de sources militaires israéliennes.

Plusieurs maisons ont été endommagées la semaine dernière après que l'armée israélienne eut fait exploser, selon elle, un important dépôt d'armes dissimulé dans une cour. Les portes de plusieurs maisons appartenant à des « suspects » ont également été détruites au cours de perquisitions, ont indiqué ces sources.

D'autre part, au moins une personne a été tuée au cours du week-end lors du bombardement par les forces israéliennes des environs de trois villages libanais dans la région frontalière avec la Syrie.

Selon une radio chrétienne, le raid aurait détruit une batterie de missiles, mais cette information a été démentie par les habitants de la région.

Un porte-parole militaire à Tel-Aviv avait auparavant indiqué que le raid visait un camp utilisé par des maquisards pro-iraniens comme base d'entraînement et de départ pour des opérations anti-israéliennes au Sud-Liban.

C'est le troisième raid israélien contre de telles positions pro-iraniennes depuis le 16 novembre.

Enfin, une vingtaine de personnes ont été arrêtées au cours des deux derniers jours dans la ville de Saïda, chef-lieu du Sud-Liban, par les forces israéliennes et les milices qui leur sont alliées, selon des sources policières libanaises.

Les correspondants n'ont pas été en mesure de préciser les circonstances de ces arrestations.

Moscou augmente le nombre de sous-marins nucléaires au large des côtes des États-Unis

MOSCOU (AFP) — Le maréchal Dimitri Oustinov, ministre soviétique de la Défense, a brandi dimanche soir la panoplie des mesures de rétorsion militaire par lesquelles l'URSS entend faire pièce au déploiement des euro-missiles de l'OTAN.

Dans une interview à l'agence TASS, le maréchal a déclaré que l'URSS avait accru le nombre de ses sous-marins dotés de fusées nucléaires au large des côtes des États-Unis.

Le maréchal Oustinov, qui, en tant que membre du bureau politique du parti communiste, fait aussi partie de la direction suprême du pays, a également indiqué que les missiles nucléaires tactiques installés par l'URSS en RDA et en Tchécoslo-

vaquie sont désormais opérationnels.

Par opposition à la menace brandie, le maréchal a rappelé que l'URSS, prête à négocier avec Washington d'une manière honnête, égale et constructive, ne cherchait pas à atteindre la supériorité militaire sur l'autre superpuissance.

Dans le même temps, a-t-il dit, les conditions émises par les États-Unis sont inacceptables et il serait futile de croire que l'URSS négociera sous la menace et la pression.

Dans la mesure où l'annonce de M. Oustinov n'apporte rien que les experts militaires ne savaient déjà, sa signification militaire est minime dans les milieux diplomatiques occiden-

Des centaines de tués

La Somalie accuse l'armée éthiopienne

NAIROBI (AFP) — Plusieurs centaines de dissidents somaliens réfugiés en Éthiopie et qui voulaient se rendre aux autorités de Mogadiscio ont été tués depuis jeudi dernier par l'armée éthiopienne, a déclaré hier à Nairobi le chargé d'affaires de l'ambassade de Somalie.

Selon M. Abdi Haji Liban, de violents combats se poursuivaient hier entre des membres du Front démocratique de salut somalien (FDSS) et l'armée éthiopienne, dans le district de Galdogob, à 500 km environ au nord-est de Mogadiscio.

Au total 181 dissidents, a poursuivi M. Liban, se sont à ce jour rendus aux autorités somaliennes avec leur équipement, notamment des chars d'assaut soviétiques qui portent des inscriptions libyennes.

Le gouvernement somalien, a ajouté M. Liban, a lancé un appel aux Nations unies, à l'Organisation de l'unité africaine et au Mouvement des non-alignés pour qu'ils fassent pression sur le régime éthiopien afin qu'il permette aux Somaliens qui le souhaitent de rentrer dans leur pays natal.



Les dissidents qui ont choisi de rentrer, a-t-il affirmé, bénéficient de l'amnistie et sont libres de leur mouvement. Selon lui, ces dissidents appartiennent à une fraction du front basé à Geladi (Éthiopie), à proximité de la frontière, et hostile au chef du FDSS, M. Abdullahi Yuusuf. Ce dernier, a ajouté M. Liban, se trouvait jusqu'à ces derniers jours en Libye et a regagné Addis Abeba dimanche.

Duarte: l'extrême-droite tente encore de saboter la démocratie

WASHINGTON (Reuter) — M. Jose Napoleon Duarte, président élu du Salvador, a critiqué hier l'extrême-droite qui tente, selon lui, de saboter la démocratie.

Mais il pense qu'elle est politiquement isolée et sans soutien réel dans la population.

« Il y a des éléments d'extrême droite qui ne comprennent pas qu'ils ruinent la solution choisie par le peuple », a-t-il déclaré peu après un entretien à Washington avec le président Ronald Reagan.

« Mais je pense qu'ils sont isolés de la majorité de la population », a-t-il ajouté avant d'appeler les mouvements extrémistes à contribuer à la recherche de la paix au Salvador.

Le chef de l'État salvadorien a dit que les groupes économiques de droite et l'armée étaient d'accord pour collaborer avec lui notamment pour mettre en oeuvre les réformes, combattre les es-

cadrons de la mort et mener le dialogue avec les combattants du Front Farabundo Martí.

Il a refusé les rapports d'Amnistie inter-

nationale selon lesquels son gouvernement n'était pas encore parvenu à mettre fin à la vague de meurtres perpétrés par les forces de l'ordre.

VENTE DE LIQUIDATION
FREINS DE BORDAGE • CISAILLEUSES • PRESSES-PERCOIR • MOULINS VERT • HORIZ • TOURS • BROyeurs • ÉQUIPEMENT DE PLAQUE • CABINE À PEINTURE • FOURS • COMPRESSEURS • MACHINE À MESURER • MEUBLES ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU

Selon les instructions des Principaux Intéressés qui cessent toutes activités à cet endroit, les items suivants seront liquidés, pièce par pièce.

BAYLY-GRANBY DIV. BAYLY ENGINEERING LTD/LTÉE

VENTE À L'ENCHÈRE

le mercredi, 23 mai à 10.00 heures

au 555 boul. Boivin, Granby, P.Q.

(chemin = 10 de Mill à route 133, à droite sur rue

Principale et à gauche sur boul. Boivin).

consistant en des:

FREINS À BORDAGE, CISAILLEUSES, PRESSES-PER-

COIR, MOULINS À TOURS: Frein de bordage, pneu, Pro-

mechan, 79"-85" tonne • Cisailleuse Dries & Krump, 6"

Freins man, Bridgeport, 24" • Moulin vert, TOS Mod F2-

7"x24" • Moulin vert à dble tête, Bridgeport, 9"x60"

Moulin vert, Hure Universelle, 74-12"x60" • Moulin vert,

Hure, Mod. 132-10"x36" • 2 moulin vert, Excell-O, Mod.

602-8"x36" • Moulin vert, Steinel, 7"x24" • Moulin vert,

Somua, 12"x54" • 2 tours/moteurs, UCIMU, Mod. Ferro

0-24"x54" • Tour/moteur, Cazeneuve, 16"x48" • Tour-

moteur, Bagniolles, 14"x26" • Tour/moteur, Pitter-Re-

volier, 14"x20" • 2 tours/moteurs, Precis, 6"x14" • Tour,

Derbyshire, 6"x9" • Tour, Noël-Ernuult, 14" • 2 tours, Mo-

narch, 8"x14" • 2 tours, BBT, 10"x14" • Presse, Bowden,

OBI, #4-35 tonne • Presse Rouselle, #OA • Presse/Pou-

voir, 100 lbs, Ravise • 2 broyeur/surf. Livot, 5"x24" &

6"x27" • Broyeur/surf., Sluder, 7"x36" • Broyeur/surf.

face, Chamly, Mod. 51-18" • Broyeur/surf., deux têtes,

Potterall, 8" • Tracteur Hyd., Diplomatic • Scie/bande

16"x8" • Walker Turner • Scie horiz. 24" • W.F. Wells •

Scies Winter & Backus de 10" & 14" • Scie mécanique

24" • Boice • Sablier Ravise 6"x16" • Foret cernier, ped,

6 têtes, Lign-O-Matic • Forets 1/2", Delta, Precis & SPM •

Broyeur 10" • Depose •

CABINE À PEINTURE, MACH. À MESURER, FOURS & COMPRESSEURS: Mach. à mesurer, Picom Mod.

CMU9300-2, ordinateur • Mach. Pantograph, Friedrich

Deckel Mod. GK2 • Four Blue M, 2000°F • Laveuse/vi-

brotoire Almo, 16"x30"x19" • Plant à dégraisser, Ro-

yalene, 32"x50" • Four Ateliers, 500°F • Cabine à peintu-

re, General, 6"x6" • Pompe à peinture, Graco • Transforma-

teur Ransburg, 65KVA •

Ligne pour plaquer constant de 20 cuves, séchoirs

centrifuge, rectificateurs Selfex, Hansson Utility, Thy-

ristor Device & HBS et compteur PH Fisher •

Raffale à sable Pangborn, 32"x32" • Grue Loadstar 1/2

tonne • Meule élec. Blue Joe 2M lbs. • Mach. armure Mar-

guerit & Stevens • Compresseurs 5 & 15 Gardner Denver •

MEUBLES & EQUIP. DE BUREAU: 56 bureaux style P.D.,

P.S. & L. en chêne et noyer • Table de conférence en

chêne • 24 cab. à filière assortis en noyer et acier • 6 cab.

pour dessins • 60 chaises assorties style: fauteuil, ateno, et

siège tournant • 5 IBM, Remington, etc. Dactylographe

élec. • 7 table à dessin Unit avec mach. à dessins Scmidt

• 2 projecteurs Bell & Howell • 3M • Microwave Toshiba

• 7 Calcs., Olympia & Canon • 15 cabs. à vivres et étagère

Horloges Simplex et Nat. Time • 20 extincteur asst.

INFORMATION: contacter les entrepreneurs licenciés

INSPECTION: mardi, 22 mai de 10.00 hrs à 16.00 hrs ou

le matin de la vente à 9.00 hrs.

CONDITIONS:

Minimum de 100,00 \$ de dépôt en argent comptant. 25%

de dépôt sur tout achat excédant 1 000,00 \$. Balance

payable en argent comptant, par chèque certifié ou par

lettre de crédit bancaire.

J. DeRonde, D. Ordon, H. Adams, entrepreneurs licenciés

DANBURY SALES (1971) LTD/LTÉE

1127 FINCHAVE W. DOWNSVIEW, ONTARIO M3J 2E8

(416) 665-8341

Philippines: Des manifestations contre la lenteur du dépouillement du scrutin tournent à l'émeute

MANILLE (AP) — Les Philippines ne connaissent pas encore, hier, une semaine après avoir voté, la composition de la nouvelle Assemblée nationale.

Des protestations contre la lenteur du dépouillement ont eu lieu au cours du week-end. Accusant le gouvernement de manipuler le résultat du vote, les manifestants ont tenté de prendre d'assaut le siège du gouvernement provincial à Cebu, dans le centre de l'archipel philippin. La police a répliqué à l'attaque par des coups de feu. Deux personnes ont été tuées; une vingtaine d'autres blessées.

Lors des précédentes élections, les résultats étaient connus au bout de trois à cinq jours et l'opposition a dit que, pour elle, le délai était suspect. Mais le président Ferdinand Marcos, qui a affirmé, dimanche, lors d'une conférence de presse télévisée, qu'il n'avait jamais triché dans une consultation électorale. Il a de plus demandé à ses opposants de « rester calmes ».

Selon les derniers chiffres officiels publiés par le Mouvement national des citoyens pour des élections libres (NAMFREL), un organisme indépendant mis sur pied par des hommes d'affaires et des groupes religieux pour veiller au dépouillement, 73 des candidats du Parti pour une nouvelle société (KBL) du président Marcos avaient été élus, contre 47 appartenant à l'opposition.

Pour ce qui est des autres sièges à pourvoir, 28 candidats du KBL sont en tête, tandis que l'opposition mène dans 35 autres circonscriptions, selon le NAMFREL.

La commission électorale officielle, accusée de partialité par l'opposition, donnait 63 sièges aux candidats du KBL et 41 sièges à l'opposition.

En tout état de cause, la commission a reçu 35 réclamations du KBL et des formations d'opposition, s'accusant réciproquement de fraude et réclamant un nouveau pointage.

Dans l'assemblée sortante, sur 183 sièges, l'opposition n'en détenait que 13, qui tous, sauf deux ou trois, après avoir été élus, s'étaient ralliés au régime.

Selon les observateurs, les bons résultats obtenus par l'opposition lundi dernier reflètent un sérieux mécontentement à l'égard du gouvernement. Le président Marcos a annoncé qu'il s'efforcera de déterminer si le scrutin signifie que les Philippines ne veulent plus de lui et de sa femme, Imelda, et, dans l'affirmative, pourquo.

La situation dans l'agglomération de Manille, où l'on ne connaît encore que les résultats que pour 12 des 21 sièges à pourvoir, est caractéristique de la lenteur du dépouillement. L'opposition y remporte huit sièges.

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910Directeur:
Jean-Louis RoyRédactrice en chef:
Lise BissonnetteRédacteur en chef adjoint:
Jean FrancoeurDirecteur de l'information:
Jean-Guy Duguay
Directeur adjoint:
Denis LordDirecteur des
services administratifs:
Michel Paradis

UN RÉÉQUILIBRAGE

MÊME s'il ne s'agit que d'un document de travail, et non d'une version dûment amendée du projet de loi 40 sur la restructuration scolaire, le texte que fait circuler actuellement le ministre de l'Éducation, M. Yves Bérubé, témoigne d'un remarquable rééquilibrage des propositions gouvernementales. À cause des pistes nouvelles qu'il ouvre au débat, le réalisme lui fait toutefois défaut quant à l'échéancier. S'il tient au projet dans toute son ampleur, M. Bérubé risque à son tour de rater le coche, avant les prochaines élections générales.

La plus importante retouche de la réforme Laurin réécrit de façon plus juste les responsabilités des différents agents d'éducation. On se rappelle que le projet de loi 40 confierait à de nouveaux conseils d'école, dominés par les parents, d'énormes pouvoirs décisionnels; il faisait des parents, en pratique, les patrons des orientations générales et particulières de l'école, des enseignants, et même du directeur, et les commissions scolaires n'étaient plus que des émanations de ces pouvoirs locaux. Sans perdre de vue l'objectif le plus louable de cette réforme — faire de l'école le « pivot » du système scolaire — le ministre choisit désormais une approche graduée, plus conforme aux compétences de chacun.

Il va un cran plus loin que la loi actuelle, qui prévoyait la constitution de « conseils d'orientation » décisionnels, à la demande du milieu. Ces conseils seront désormais obligatoires, faut-il comprendre, ce qui lève l'obstacle du véritable boycott que leur opposaient un peu partout les syndicats d'enseignants. Ils seront composés d'une majorité de parents. Mais leurs pouvoirs seront limités à ceux que leur reconnaît aujourd'hui la loi: détermination générale des orientations de l'école, lieu d'échange et d'information, règlements disciplinaires, et pouvoir général de recommandations à la commission scolaire sur divers sujets. Le conseil a un rôle de recommandation quant au choix du directeur d'école mais celui-ci, une fois nommé, a bel et bien « l'autorité » sur l'école, et se trouve lui-même sous l'autorité de la commission scolaire. S'esquise ici une ligne de direction beaucoup plus conforme à une saine administration des établissements. La porte reste ouverte, intelligemment, aux milieux qui voudraient aller plus loin dans des expériences de participation: la commission scolaire pourra leur déléguer des pouvoirs supplémentaires.

Le ministre a aussi fait son profit des nombreuses protestations à l'égard d'un projet qui repoussait les enseignants dans les ténèbres, petite vendetta gouvernementale que les récentes et fructueuses négociations ont heureusement apaisée. Présents obligatoirement au conseil d'école, les enseignants formeront également un « comité pédagogique » décisionnel, et non plus consultatif

comme le voulait le projet Laurin. Ce comité décidera des nouvelles méthodes, des manuels, des orientations didactiques, et on retrouvera son équivalent à l'échelle de la commission scolaire. Voilà un pas dans la bonne direction.

Enfin le ministre ramène près du statu quo la répartition des pouvoirs entre le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires. Son prédécesseur avait posé là quelques judicieuses questions, trop esquivées dans le débat qui a suivi. Espérons que M. Bérubé, en reculant avec pragmatisme sur ce point, ne remet pas aux calendes grecques une réflexion plus large sur l'évolution et le rôle véritable des commissions scolaires au Québec.

Mais des interrogations nouvelles surgissent devant le projet Bérubé. Tout en protestant de sa volonté de réduire les dangers de discrimination dans les dispositions touchant la confessionnalité, il semble les renforcer. Il consacre au sein des nouvelles commissions scolaires « linguistiques », donc neutres, des services particuliers et gratuits à l'enseignement catholique et protestant, de même qu'un droit de réserver certaines écoles de quartier aux élèves de l'une ou l'autre foi. Le projet de loi 40 contenait suffisamment de garanties à cet égard et on voit mal ce qui a pu pousser le ministre à en rajouter.

Premier prétexte de cette restructuration, le besoin de réforme des structures scolaires de l'île de Montréal semble soudain fort modeste. Avec deux commissions scolaires de langue anglaise, et trois seulement de langue française, la taille de ces regroupements restera supérieure à la mesure idéale définie autrefois, et la Commission des écoles catholiques de Montréal conservera, sinon son nom, du moins l'entièreté de son fief. Cette concession reste aussi inexplicable dans le document de travail. Enfin, tout en assurant l'existence du Conseil scolaire de l'île de Montréal, le nouveau projet laisse le soin aux commissions scolaires de l'île d'en définir les fonctions, alors que ces mêmes commissions se méfient généralement de cette superstructure et risquent de la rendre insignifiante.

Les résistances politiques seront fortes devant ce projet renouvelé, presque aussi vaste que le premier, et il est improbable que le ministre, comme il le suggère, puisse le faire adopter à l'automne et en voir les premières applications au printemps, dangereusement proche des élections générales qui modèrent habituellement l'esprit de réforme. Un projet de loi moins ambitieux, portant sur les éléments vraiment consensuels, aurait de meilleures chances de franchir ces caps. Il est toujours temps de songer, devant une affaire aussi importante, aux vertus de l'étapisme.

— LISE BISSONNETTE

En région, malgré soi...

TOUT compte fait, les mesures incitatives/dissuasives appliquées jusqu'ici par le gouvernement pour attirer des médecins en régions éloignées se soldent par un échec — relatif dans le cas des omnipraticiens, absolu dans le cas des spécialistes.

Faut-il en conclure que le moment est venu de serrer la vis, d'adopter des mesures plus contraignantes? La profession pourra en débattre lors de la « table de concertation » convoquée par le ministre des Affaires sociales, M. Camille Laurin, à Québec le 29 mai.

Les dispositions prises à ce jour ont été d'ordre surtout économique. Elles comportent une mesure dissuasive visant à éloigner les jeunes médecins des centres universitaires (Montréal, Québec, Sherbrooke). Mais le fait de ne toucher, lors des premières années de sa vie professionnelle, que 70 pour cent de la « rémunération de base » n'a pas eu l'effet escompté. De même, il n'a pas suffi, pour attirer des médecins dans les « régions désignées » (Abitibi-Témiscamingue, Gaspésie et Côte-Nord), de verser un supplément de 15 pour cent. Les primes d'éloignement n'ont pas suffi. Non plus que les bourses, ni les autres avantages.

Une interrogation surgit: aurait-on examiné le problème par le mauvais bout de la loupe? Le niveau de revenu du médecin en région ne serait donc pas le premier levier à actionner pour remédier à la pénurie d'effectifs. On aurait pu s'en douter.

Une étude, réalisée en 1982 par l'Équipe de recherche interdisciplinaire en santé de la faculté de médecine de l'Université de Montréal, pointait en effet dans une toute autre direction.

Cette étude révèle que plus du tiers des quelque 900 médecins interrogés seraient disposés à aller travailler en région éloignée. (Un sur dix seulement n'irait pas, quelles que soient les conditions qu'on lui fasse.) Chez les deux tiers des médecins qui refusent d'aller en région, les motifs évoqués sont principalement d'ordre social, culturel ou familial. Le mobile financier y serait négligeable. Les trois quarts de ces derniers répondent qu'ils réviseraient leur choix si des mesures incitatives étaient appliquées.

« Ainsi, entre 40 % et 50 % des omnipraticiens accepteraient d'aller en région éloignée si une des conditions suivantes était satisfaite: un centre hospitalier adéquatement équipé (47 %), un nombre suffisant de médecins (47 %), un régime d'avantages sociaux (44 %) ou une prime d'éloignement (44 %). Les spécialistes accepteraient ces conditions, mais dans une proportion moins grande, soit respectivement 45 %, 37 %, 26 % et 27 % d'entre eux. »

Les résultats de ce sondage reçoivent confirmation aujourd'hui dans les conflits qui ont éclaté à Dolbeau et à Gaspé (mais qui pourraient tout aussi bien s'allumer à La Malbaie, Baie-Comeau/Hauterive, Amqui,

Maniwaki, Shawbridge, selon une déclaration attribuée au Dr Clément Richer, président de la Fédération des omnipraticiens du Québec). Les griefs des médecins portent d'abord sur la charge de travail engendrée par le trop petit nombre de médecins et sur le sous-équipement des hôpitaux de la région. Dans le cas de Dolbeau, les médecins n'ont accepté une trêve qu'après que le ministre eût promis d'accélérer le projet de construction d'un centre d'accueil pour malades chroniques ainsi que le réaménagement des installations de physiothérapie. Entre-temps, se poursuivant avec la Fédération des omnipraticiens les négociations touchant l'élargissement de la notion de « région désignée » et la rémunération des urgences à faible débit. De même, l'Hôtel-Dieu de Gaspé recevra quatre nouvelles tables d'anesthésie, remplaçant un équipement périmé jugé dangereux, ce qui allégera le lourd contentieux des médecins dans cette institution.

D'où l'on voit que la solution du problème du recrutement des médecins en région paraît devoir passer par des investissements importants pour doter les régions « en pénurie d'effectifs » d'équipements hospitaliers propres à favoriser la pratique de la profession médicale.

Rien ne serait plus dommageable pour la santé en régions périphériques que de devoir recourir au médecin malgré lui.

— JEAN FRANCOEUR

Le beau ou le costaud ?

BILLET

ROLANDE ALLARD-LACERTE

AU PIED des Rocailleuses, Saint-Rienl est à la veille de s'assoupir. Chez Phil, la taverne convertie en brasserie mais que les femmes continuent d'éviter — les temps changent mais on ne bouscule pas aisément les traditions à Saint-Rienl, où il y a encore des machos qui ne savent pas qu'ils le sont —, les habitués ont le verbe haut. En cette période de doubles éliminatoires: hockey et politique, les paris sont ouverts.

Hors les murs, mai sévit. Chez Phil débordent néanmoins comme un verre de bière rempli avec précipitation. La course à la « chefferie » aidant, stratèges et politologues-maison y accourent de partout, depuis Macramé-en-Haut jusqu'à Saint-Bret-leux.

Quand ils n'écoutent pas, sous leur walkman, Boy George et Michael Jackson, les plus jeunes, de leur côté, se retrouvent à la disco Flash. Ils ont les cheveux hérissés — dans les tons de vert et orange, pour se démarquer de leurs parents bleus et rouges — et chantent, comme ces derniers: « Beat it. Beat it. » Seule la cible diffère.

Les Canadiens et Nordiques désormais éliminés, les stratégies sportifs cèdent volontiers la parole aux poli-

tologues: « Quand on ne sait plus pour qui prendre, le hockey perd de son intérêt », fait remarquer Alfred, le chef des pompiers. En politique, on sait toujours à qui s'en prendre.

Les participants aux tables rondes de Chez Phil discutent à n'en plus finir du mérite des deux aspirants à la succession Trudeau: le beau et le costaud. Les naïfs croient que les candidats sont au nombre de sept, comme les péchés capitaux; qu'ils sont sept — un pour chaque jour de la semaine — à mener un joyeux sabbat. Eux, les futs, sont « dans le coup ». Les cinq autres font de la figuration en attendant de savoir, le moment venu, qui ils devront être ou occire.

« Moi, opine Narcisse, un vieux de la vieille qui en a été d'autres, je pense que les libéraux ont besoin de se refaire des forces dans l'opposition. Ils vont laisser l'adversaire s'emparer avec les taux d'intérêt, le chômage et l'inflation qui grimpent. Pendant quatre ans ou... un peu moins. Juste le temps de laisser aux bleus faire la preuve qu'ils ne sont pas meilleurs qu'eux. Après la pause, les rouges vont reprendre le pouvoir pour un autre 50 ans. »

« Pas nouveau comme analyse », réplique le notaire, ulcéré de voir l'autodidacte Narcisse réussir, de façon aussi simpliste, un détournement d'attention. Nullement décontenancé, Narcisse poursuit: « Ce qu'on ne sait pas, et eux non plus d'ailleurs,

c'est s'ils ont l'intention de « passer un tour ». Ça dépendra des sondages à la toute veille du congrès. Si les sondages indiquent que le pouvoir est perdu, les libéraux vont sacrifier le candidat francophone. S'ils ont une chance de s'incruster, ils vont chanter, sur l'air de Vigneault: « My dear Turner, it is your turn... »

— Vous voulez dire que...
— C'est clair. Si la défaite est inévitable, les rouges vont envoyer Chrétien au front.

— Déjà que du front, il en a tout le tour de la tête, ricane le chef des pompiers dans son casque.

— Quand il faut un volontaire pour un débarquement risqué, on sait à qui s'adresser.

— Pas nouveau, répète le notaire, c'est même historique comme tactique.

— Ça pourrait être différent en cette année d'une autre course, celle des grands voiliers. Cette fois, entre les plages de la Normandie et celles du Québec, c'est aller et retour.

— N'empêche qu'en période électorale coïncidant avec la visite papale, c'est tout un atout que de s'appeler Chrétien.

— C'est aussi un nom prédestiné s'il faut, pour la cause, un martyr. Phil ferme et les Philistins vont rentrer à la maison retrouver leurs Yvette endormies. La nation aussi peut dormir en paix. À Saint-Rienl, soir après soir, les politologues-maison veillent...

Une pensée de sel

LE MOT DU SILENCIEUX

ALBERT BRIE

L'HOMME fait compliment à la femme de sa joliesse pour la séduire; mais s'il se risque à lui dire qu'il la trouve belle, c'est lui qui est séduit.

Ce qui enjolive n'embellit pas.

Attention!... Certains vous confient un secret pour faire de vous un responsable si, un jour, leur secret est connu à la ronde.

L'argent est le *sex-appeal* des riches.

Quand une personne est intelligente, elle n'est pas assez idiote pour l'ignorer.

Vous éviterez de vous vanter de votre intelligence, de peur que cette déclaration ne vous fasse passer pour un imbécile prétentieux.

La télévision est une merveille d'abêtissement.

Le mâle est un roseau coucheur.

L'obsession de la sécurité d'argent nous a presque tous réduits à l'état de bourgeois médiocres et lâ-

ches. C'est une des réussites de la bassesse du capitalisme triomphant de nous avoir ainsi humiliés.

À mon avis, le divorce à l'amiable tend à prouver que le mariage qu'il a rompu aurait pu être une réussite si l'on craignait moins les grands défis.

On n'en sort pas... Celui qui a beaucoup d'argent a des soucis d'argent qu'il ne peut résoudre qu'avec encore plus d'argent.

On ne donne avec autant de prodigalité de ses conseils qu'après avoir calculé que pour soi-même, ils ne sont d'aucun secours.

Si les absents ont toujours tort, cela ne serait-il pas dû au fait que les « présents » sont tortueux?

Les camarades de jeu sont plus sûrs que les camarades de travail, parce que les rivalités portent moins à conséquence.

Nous ne prenons pas assez légèrement la vie au sérieux.

Ceux qui n'ont pas besoin de gagner leur pain pour bien vivre devraient être tenus par l'État de travailler gratuitement et obligatoirement.

Si un anonyme fondait un mouvement socio-politique individualiste, je m'y inscrirais sous un pseudo.

Après la pluie, le beau temps

pour si peu de temps.

Si l'homme était comestible, comme à sa mort on l'apprécierait, et ferait bonne chère avec sa chair de cher disparu!

Je ne réponds jamais au téléphone. Et pourquoi le ferais-je? Il ne m'a pas encore interrogé.

— Je n'ai jamais eu mal à la tête.
— Êtes-vous sûr d'en avoir une?

Un présentateur radiophonique: « Vous entendrez *Le Viol du bourdon*. »

Un géant est un être surhumain dont la tête et les pieds éprouvent mutuellement de l'éloignement.

J'entends trop souvent, de ce temps-ci, de la musique de Mozart; elle va finir par m'assommer divinement.

L'oeuvre de Simenon, à elle seule, c'est mieux que tous les romans réunis des écrivains québécois à ce jour.

N'écrivez pas pour la postérité, car plus ça va, plus la Terre menace de sauter, la postérité avec.

Rien ne sert de courir... n'a-t-on pas déjà toutes les peines du monde à se mettre en marche?

Une femme trop séduisante, je ne l'écoute pas, je la regarde parler.

«Plaidoyer pour le capitalisme»

LIBRE OPINION

MICHEL LA SALLE

M. la Salle est publicitaire, communicateur et journaliste.

RAREMENT avait-on vu salle aussi comble. Le mardi 1er mai, avait lieu la leçon inaugurale de M. Léon Courville, professeur titulaire d'économie à l'École des Hautes Études commerciales de Montréal. Représentants du milieu des affaires et du monde universitaire ont accueilli avec un certain étonnement le « Plaidoyer pour le capitalisme » du professeur Courville.

Plongeant dans le vif, M. Léon Courville a immédiatement posé le problème de la réglementation. « Pour toute personne le moins neutre, l'étude de l'intervention de l'État est une douche d'humilité qui ramène les grands experts au statut d'apprenti-sorcier. »

Et, selon M. Courville, le système qui permet le plus de remédier aux abus de l'État — le capitalisme — est honni dans les cercles d'intellectuels québécois.

Se portant à la défense du capitalisme, M. Courville évoque, dans un premier temps, la relation his-

torique entre la croissance économique fulgurante depuis la révolution industrielle et les idées libérales qui avaient cours à l'époque.

Le libéralisme, argue l'économiste, engendre le progrès en éliminant le jeu des privilèges et en laissant à chaque individu la libre gestion du fruit de son labeur.

Ce que l'on fait présentement, continue M. Courville, c'est de restructurer les privilèges en justifiant l'intervention. Cette intervention est réclamée à tous les niveaux: hommes d'affaires, syndicats, enseignants, corporations; tous veulent faire ériger par l'État des monopoles à leur avantage.

Cette attitude conciliante envers l'interventionnisme étatique serait tout à fait à l'opposé de l'idéologie libérale et ne pourrait que nuire à la croissance économique.

Que s'est-il passé au Québec pour qu'il en soit ainsi, s'est ensuite demandé le conférencier.

Contrairement à une certaine croyance, le capitalisme ne représente pas une contre-culture au Québec. Même si les premiers nationalistes du Bas-Canada étaient républicains d'allégeance libérale et souvent anticléricale, nous serions plutôt passés à côté de la révolution libérale du XIXe siècle.

Après la défaite des Patriotes, le clergé a pris la relève et a figé les

citoyens dans une attitude de soumission à l'autorité. Graduellement, nous sommes passés au duplessisme clérical jusqu'à l'interventionnisme de la Révolution tranquille, qui a même récupéré le nationalisme.

M. Courville déplore, enfin, la quasi-absence d'une théorie systématique du capitalisme moderne dans les programmes scolaires. Et il explique la méfiance des entrepreneurs à l'endroit des intellectuels par le mépris dont ceux-ci ont trop souvent fait l'objet.

M. Pierre Harvey, directeur de l'École des HEC, qui assistait à la conférence de M. Courville, n'est pas convaincu. « Tout en reconnaissant l'ampleur de la connaissance historique de la leçon inaugurale, il y a confusion entre « Plaidoyer pour le capitalisme » et prétention à une vision scientifique, non engagée et totalement objective », nous a déclaré M. Harvey.

Les réactions de l'auditoire n'ont pas toutes été aussi négatives. « Discours extrêmement intéressant, a commenté M. Pierre Laurin, vice-président à la planification de l'Aïcan. Dans notre système d'éducation, il y a un déséquilibre très grand entre socialisme et capitalisme. Le fait de pouvoir articuler les avantages du marché libre est très important. »

LETTRES AU DEVOIR

■ La Sûreté du Québec et Claude Nadeau

JE TIENS à faire savoir toute mon appréciation pour la stratégie de la SQ dans l'affaire Claude Nadeau. Il s'agit d'un comportement des plus « civilisés », digne d'une société évoluée.

Au lieu de jouer au cow-boy, comme à Rock-Forest ou à l'occasion de sauvages poursuites automobiles, d'où résulte trop souvent plus de mal à des tiers que du bien, on a su utiliser au mieux des manières douces. C'est peut-être le début d'une nouvelle époque policière!

— ANDRÉ DUPUIS
Québec, 10 mai.

■ « Voir les parcs de Montréal et mourir!... »

Lettre adressée à M. Jean Drapeau, maire de Montréal

QUELLE désolation de constater l'état pitoyable des parcs montréalais en ce printemps 1984. Il est vrai que nous avons subi un hiver très rigoureux. Pourtant, cela n'empêche pas le service des parcs de « MA VILLE » de s'affaïrer à l'émondeage des arbres brisés par le verglas, les vents et les tempêtes.

Après vérification auprès des autorités de « MA VILLE », il semble qu'un manque de personnel empêche un nettoyage général des parcs montréalais. Quelle honte! Il serait pourtant très logique d'engager pour un minimum d'un mois une batterie d'étudiants qui ne demandent pas mieux que de nettoyer ces parcs qui ressemblent actuellement à des champs d'artillerie où se sont déroulées des manœuvres militaires.

Montréal, selon mes souvenirs, a gagné un prix d'excellence pour le bon entretien et la qualité des espaces verts en 1982.

Si « la fierté à une ville », ce n'est certainement pas Montréal cette année.

— PIERRE MÉNARD
Montréal, 9 mai.

■ Une réaction inappropriée

C'EST avec consternation que nous avons entendu M. Yvon Picotte, député de Maskinongé, insinuer, à la suite de l'attentat à l'Assemblée nationale, que c'est la politique du gouvernement du PQ qui conduit à des actes aussi violents.

Nous ne croyons pas que l'on puisse imputer au choc du moment la réaction de M. Picotte. M. Picotte nous a habitués, ces dernières années, à des réactions inappropriées aussi bien en actes (coups de poing à l'Assemblée nationale) qu'en paroles.

M. Picotte partage-t-il, lui aussi, le rêve d'un millier de participants à une ligne ouverte de la station radiophonique CFCF de voir disparaître le Parti québécois, non pas en combattant ses idées, mais en éliminant physiquement ses représentants? Ses propos portent à penser qu'il se rapproche de ces gens. Il semble si bien les comprendre!

M. Picotte est député à l'Assemblée nationale et on doit pouvoir être certain qu'il croit aux moyens démocratiques de solutionner des problèmes et qu'il s'efforce d'en convaincre les citoyens, surtout les plus éprouvés, au lieu de les accompagner d'une manière malsaine dans leur désespoir en se faisant le porte-voix de leur violence, en reportant sur le gouvernement la responsabilité de la violence barbare. Malgré l'émotion du moment, la réaction de M. Picotte laisse planer des doutes sur la qualité de son jugement en la circonstance.

Est-ce que, derrière les déclarations insidieuses et certains gestes disgracieux, il n'y a pas un manque de respect envers nos institutions démocratiques, l'As-

semblée nationale et le gouvernement dont il est lui-même un membre élu et, finalement, envers la population qui a élu ce gouvernement?

Il nous reste à souhaiter que si ses mots ont dépassé sa pensée, M. Picotte s'en souviendra et qu'il tournera sa langue sept fois avant de parler. De nombreux citoyens de son comté ne sont pas flattés du tapage publicitaire qui entoure les gestes de leur député depuis quelques années. Nous espérons que les électeurs de M. Picotte en profiteront pour faire une réflexion salutaire sur le bien-fondé de leur vote pour M. Picotte.

Si un jour... la fierté à un comté, ce ne sera pas sous le règne de M. Picotte que Maskinongé remportera la palme.

— ROSELYNE LEBLANC
vice-présidente
de l'exécutif du Parti québécois
du comté de Maskinongé.
Maskinongé, 15 mai.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.

Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

LE DEVOIR est distribué par Messagerie Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680.

LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR: Édition quotidienne 120\$ par année; 6 mois 62\$; 3 mois 32\$. À l'étranger: 130\$ par année; 6 mois 65\$; 3 mois 35\$; édition du samedi 40\$ par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Les mathématiques au collégial : une situation préoccupante

PAUL LAVOIE

Professeur de mathématiques au collège de Sherbrooke, M. Lavoie agit également comme coordonnateur des programmes de mathématiques au collégial pour le ministère de l'Éducation

L'ENSEIGNEMENT des mathématiques a connu, dans les 20 ou 30 dernières années, des transformations profondes, quel que soit le pays et quel que soit le niveau. Le Québec n'y a pas échappé : point n'est besoin, pour s'en convaincre, de retomber dans les apologies ou les polémiques qui ont marqué l'introduction de la mathématique moderne dans nos programmes scolaires. Ce renouveau pédagogique, qui a connu, ici comme ailleurs, ses hauts et ses bas, a été favorisé par la croyance presque universelle en la valeur des mathématiques comme outil de formation. On peut reprocher aux mathématiques d'être difficiles, froides, exigeantes ou, pire encore, d'avoir remplacé le latin comme agent de sélection et de reproduction des élites. De tels griefs, trop souvent à saveur idéologique, n'attaquent nullement la pertinence des mathématiques dans un cursus scolaire : si, par aveuglement ou insouciance, on enlevait complètement les mathématiques des programmes d'études, il y aurait une nouvelle discipline soi-disant plus difficile que les autres et ce serait elle qu'on retrouverait au banc des accusés. À moins, bien sûr, qu'on veuille d'une école sans exigence aucune !

Au sein de l'école québécoise, il est néanmoins un niveau où la place des mathématiques est sérieusement compromise : c'est le niveau collégial. Depuis des années, on assiste, en effet, à une diminution significative de la formation mathématique des étudiants de nos cégeps. Le problème n'est peut-être pas nouveau. Déjà en 1978, le ministre de l'Éducation d'alors s'en étonnait : dans la perspective d'une formation fondamentale tout à fait contemporaine, voilà que cette diminution semble s'accroître, au point qu'il nous paraisse urgent de faire partager les inquiétudes des professeurs de mathématiques et d'autres disciplines

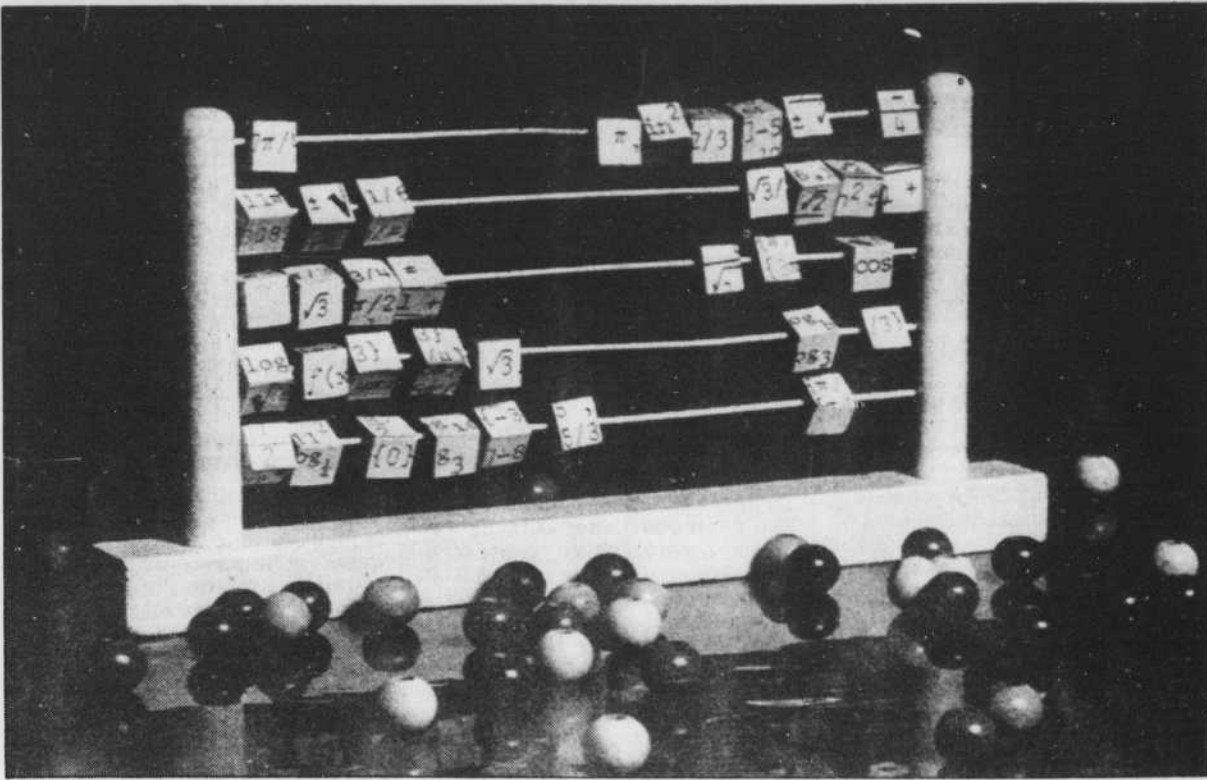
avec l'ensemble de la population.

Cette population, à qui on rabâche le virage technologique, sera sûrement étonnée de connaître la si modeste place des mathématiques dans les programmes collégiaux. Alors que le cégepien est astreint, durant ses deux ou trois années d'études, à un total de 180 heures de philosophie, 180 heures de français et 120 heures d'éducation physique, il obtiendra généralement son diplôme sans une seule heure de mathématiques, à moins d'être inscrit dans certains programmes professionnels ou de viser certaines facultés universitaires. Mais, au cours des années, les universités, voulant maximiser la clientèle qui leur garantit le financement, ont exigé de moins en moins de mathématiques, tandis que le secteur professionnel a évacué de plus en plus les mathématiques de ses programmes. Le nombre de cours et d'heures a alors baissé considérablement, créant des situations pour le moins bizarres. Les exemples à ce sujet ne manquent pas... Le futur instituteur ne suivra au cégep aucun cours de mathématiques, tandis que le futur policier devra suivre au total 150 heures de mathématiques. L'étudiant de techniques administratives devra suivre 225 heures : c'est, à la rigueur, autant qu'un étudiant qui veut être admis à l'université en génie, en actuariat, en physique... En revanche, l'étudiant en techniques de l'informatique devra se contenter d'un maigre 150 heures, autant d'ailleurs que celui qui veut aller en médecine. L'étudiant qui veut aller à l'université en économie a l'embarras du choix : sans mathématiques, il pourra frapper aux portes de l'UQAM ; avec 150 heures, à celles de Montréal, et avec 225 heures, à celles de Laval. Il y a des cas plus cocasses : le futur technicien en santé animale devra suivre 60 heures de mathématiques, celui en hygiène publique, 120, tandis que le futur infirmier n'aura aucun cours de mathématiques à suivre.

On pourrait croire, surtout avec les progrès récents de la technologie, que la tendance est sur le point de se renverser. Tout au contraire ! Le ministère, par une curieuse contorsion, vient, par exemple, d'autoriser pour septembre 1984 un nouveau programme en électrotechnique, où le nombre d'heures de mathématiques

passera alors de 225 à 150. Dans un tout autre domaine, le ministère songe à remplacer l'actuel programme en sciences humaines, où est inscrit plus du quart des étudiants et qui comprend les sciences de l'administration, par un programme où les mathématiques n'auront plus qu'une place désolée. Heureusement, d'autres organismes gouvernementaux ont des conceptions moins frivoles des mathématiques, tel le Conseil de la science et de la technologie qui, en février dernier, recommandait pour les programmes de formation à tous les niveaux de « rendre obligatoire l'acquisition par tous les étudiants des langages indispensables dans le cadre d'une société technologique (particulièrement les mathématiques et l'informatique) ».

On pourrait peut-être se consoler de la situation si on la savait partagée avec d'autres provinces ou d'autres pays. Il est évidemment difficile de comparer nos programmes scolaires avec ceux d'ailleurs. On est toutefois en mesure de soupçonner un écart considérable. Le Québec ne tient évidemment pas le poids devant la France, le Japon ou même l'URSS qui, à des niveaux scolaires équivalents, inondent leurs jeunes de mathématiques : ces pays ont une tradition élitiste que nous ne serons jamais en mesure de partager. Peut-on se comparer avec l'Ontario ? Notre gouvernement, qui aime tant y prendre modèle en matière de budget ou de salaire, serait surpris de lire les annuaires des *community colleges*, des institutions correspondant à un peu au secteur professionnel de nos cégeps. En comparant leurs seuls programmes d'électrotechnique avec les nôtres, on y décèle des écarts invraisemblables. C'est ainsi, parmi tant d'autres, qu'au Mohawk College de Hamilton, l'étudiant en électrotechnique suit 315 heures de mathématiques — 110 % de plus qu'ici —, dépassant même le niveau que seuls nos étudiants se destinant aux sciences peuvent atteindre. On pourrait peut-être se comparer aux plus faibles de l'éventail des collèges américains. Mais attention ! Aux États-Unis, un large mouvement se fait sentir pour augmenter la formation en mathématiques et en sciences de façon à faire face aux défis des prochaines décennies. On veut y abandonner cette éducation des an-



nées 1960 au profit d'une formation plus fondamentale, définitivement orientée vers l'excellence : « We must not provide our children a 1960's education for a 21st century world ».

Comment expliquer la place si peu reluisante des mathématiques au niveau collégial ? Il y a évidemment des raisons profondes, liées à notre passé et à notre mentalité. Les cégeps ont succédé aux collèges classiques et aux écoles techniques. Les premiers nous ont légué leur penchant pour les seules sciences de l'homme, et les seconds, leur goût marqué pour une formation très pratique. Sur ces deux tableaux, les mathématiques et les sciences partaient perdantes. On a, dès le début, accordé une protection « constitutionnelle » à certaines disciplines, comme si elles étaient pour toujours les seules à assurer une formation fondamentale et qu'elles ne pouvaient jamais devenir encombrantes. Un relâchement généralisé, des luttes d'intérêts entre disciplines, une conception trop laxiste de l'édu-

cation : toutes ces raisons ont renforcé notre tradition, nous faisant aboutir à des institutions qui ont des sciences et des mathématiques la même conception qu'en avaient nos séminaires d'antan. Le secteur professionnel, quant à lui, a su profiter au maximum d'un certain discours industriel favorisant la formation la plus pointue possible. Ce discours, d'ailleurs, le patronat s'en éloigne peu à peu : il en voit le cul-de-sac dans un monde où les mutations profondes ne garantissent plus à long terme la stabilité du travail. Comme autre motif expliquant notre faible place, on ne peut nier les difficultés particulières de l'enseignement des mathématiques : des programmes à certains moments trop ambitieux, à d'autres moments trop superficiels, des cours peu motivants et facilement coupés de la réalité, des exigences pas toujours conformes au monde actuel... Ces difficultés, qui semblent ressenties sous tous les cieux, ont souvent été la raison dernière laquelle on se cachait pour demander une nouvelle diminution des

heures de mathématiques.

Tout programme de formation collégiale doit donner à l'étudiant une compréhension profonde du domaine qu'il a choisi, ainsi qu'une réelle polyvalence. Tout programme se doit aussi de stimuler l'esprit créateur, de développer l'esprit d'analyse et de synthèse, de donner une bonne connaissance de la société. Il semble, malheureusement, que les objectifs du gouvernement soient plutôt de donner un diplôme d'études collégiales à tout le monde, au prix d'une baisse importante de la qualité de l'enseignement s'il le faut. On est bien loin du véritable sens de la démocratisation... La diminution de la formation mathématique est symptomatique d'un mal plus grave qu'on peut le penser. Serait-ce qu'on a décidé d'appauvrir la compréhension des choses, d'éviter tout ce qui est complexe, de morceler les connaissances au détriment d'une vision globale ? On se prépare à prendre le virage technologique avec des pneus à moitié gonflés.

Forces : un hommage à Marguerite Yourcenar

RÉPLIQUE

JEAN SARRAZIN

Directeur de la revue « Forces »

LE DEVOIR a publié, en page 11 de son édition du 12 mai 1984, sous la rubrique « Libre opinion », une critique d'un article de Françoise de Maulde, journaliste à Paris, sur Marguerite Yourcenar, paru dans le numéro 65 de la revue *Forces*. L'auteur de cette critique, M. Yvon Bernier, ayant donné à sa protestation un titre quelque peu diffamatoire à l'égard de la revue *Forces*, soit « Marguerite Yourcenar trahie par *Forces* », nous désirons faire la mise au point suivante. À la demande de certains de nos lecteurs qui souhaitent nous voir publier un article sur Marguerite Yourcenar, nous nous étions d'abord adressés à Matthieu Galey (mais oui ! Matthieu avec deux « t », comme il le veut lui-même), auteur d'un important ouvrage sous forme d'entrevues avec cette éminente femme de lettres, intitulé : *Les Yeux ouverts*. Celui-ci s'était refusé, faute de temps. C'est alors que, sur les conseils des ser-

vices culturels canadiens à Paris, nous nous sommes adressés à Françoise de Maulde, journaliste française.

Dès maintenant, puisque M. Yvon Bernier prend à partie la revue *Forces*, nous tenons à bien établir que l'article de Françoise de Maulde n'est pas une exégèse ou une analyse critique de l'œuvre de Marguerite Yourcenar. Marguerite Yourcenar ne peut donc être trahie par *Forces*. Cet article cherche à donner un contact avec l'écrivain, avec sa façon d'être, de travailler, de voyager, de voir et de sentir choses et gens, avec l'évocation de certains des rêves qui ont servi de toiles de fond à sa vision historique ou romanesque. Et cet article témoigne d'un vif intérêt et d'une grande sympathie pour Marguerite Yourcenar.

Peut-être Françoise de Maulde a-t-elle laissé échapper quelques erreurs de date sans gravité. Marguerite Yourcenar est née le 8 juin 1903 : était-ce 10 jours, au lieu de huit jours, avant la mort de sa mère, et cela a-t-il beaucoup influé sur son œuvre ? Que l'on écrive que *Le Jardin des chimères* a été publié en 1922, et non en 1921 comme le corrige M. Bernier, est-

ce là trahir Marguerite Yourcenar ? Il se trouve, d'ailleurs, que Matthieu Galey, critique littéraire à *L'Express* et aux *Nouvelles littéraires*, après 10 années d'entrevues avec Yourcenar et après les émissions de télévision et de radio qu'il lui a consacrées, situe, lui aussi, la publication du *Jardin des chimères* en 1922, dans la bibliographie présentée à la fin de son ouvrage *Les Yeux ouverts*, paru en 1980 et repris en livre de poche à la fin de 1981. Doit-on l'accuser lui aussi de trahir Marguerite Yourcenar ?

Marguerite Yourcenar, à la fin de son livre *Souvenirs pieux*, écrit, en relatant les sources qu'elle a utilisées pour écrire ses mémoires : « ... Il m'est arrivé de noter, ça et là, des contradictions, d'ailleurs minimes, entre ces différentes sources. Je n'ai pas toujours tenté, en pareil cas, de poursuivre des vérifications difficiles et souvent impossibles. » Et pourtant, dans ces cas, il s'agissait surtout de souvenirs sur sa propre famille et ses ancêtres ! Faudrait-il en conclure, selon la logique de M. Bernier, que Marguerite Yourcenar a été trahie par Marguerite Yourcenar ?

M. Bernier reproche également à l'auteur de l'article de reproduire

des textes déjà parus sans utiliser les guillemets. Or, Françoise de Maulde a placé les guillemets avec une quinzaine de citations et de citations de Yourcenar, ce qui rend le contact plus vivant avec l'auteur de *Mémoires d'Hadrien*, un peu comme si Yourcenar s'entrevue avec elle-même. Françoise de Maulde ne cache pas, d'ailleurs, ce que Marguerite Yourcenar a pu confier à Matthieu Galey ou à Patrick de Rosbo. Françoise de Maulde fait erreur sur les dates, affirme M. Bernier, même si son article puise « à pleines mains dans la chronologie de la Pléiade qui, sur tous ces points, est d'une rigoureuse exactitude ». Et cela, sans citer sa source. Et si Françoise de Maulde n'avait pas puisé dans la Pléiade, mais à de nombreuses autres sources, dont la masse d'articles qui ont paru sur Marguerite Yourcenar aussi bien dans les revues littéraires que dans des ouvrages de références tels que l'encyclopédie *Universalis*, faudrait-il lui faire grief de ne pas nous avoir servi le relevé complet de toutes ces sources ?

Comment, dès lors, peut-on affirmer péremptoirement que *Forces* a pu trahir Marguerite Yourcenar, à cause de quelques erreurs mi-

nimes de dates, surtout que cette revue n'avait pas pour ambition de publier une étude critique sur l'œuvre de cet écrivain, mais se proposait simplement de faire mieux connaître une femme dont la vie, à elle seule, est une aventure intellectuelle fascinante ? Quant à l'identification des personnages apparaissant sur les photographies avec Marguerite Yourcenar, elle est due aux agences de presse qui inscrivent le nom de ces personnages à l'arrière de chaque photo. Ainsi en est-il pour le pianiste Miguel Angel « Estralla », dont le nom comporte, hélas ! une coquille de presse que M. Yvon Bernier reprend à son compte, faute de savoir que cet artiste s'appelle en réalité Estrella, dont le nom signifie étoile.

Nous estimons que la protestation de M. Yvon Bernier nous paraît disproportionnée avec les faits qu'il souligne. Normalement, il aurait dû d'abord envoyer sa protestation à la revue *Forces* avant de l'expédier à un journal avec un titre fracassant. Il nous a d'ailleurs fait parvenir — mais en date du 30 avril — une copie de la protestation qu'il avait envoyée au DEVOIR, avec le commentaire : « Je l'ai

adressée au DEVOIR dans la seconde moitié de mars, nous écrivait-il, mais on n'a pas cru devoir la publier, ce qui ne m'étonne guère. »

Signalons enfin, à cette occasion, que *Forces* est une revue qui n'appartient plus à l'Hydro-Québec, mais qui relève, depuis l'année 1975, de la Société d'édition de la revue *Forces*, une société sans but lucratif. *Forces* continue d'être diffusée dans une centaine de pays et ses articles ont été reproduits dans les journaux et revues des pays suivants : France, Angleterre, États-Unis, Belgique, Suisse, Allemagne, Jamaïque, Chili, Mexique et Australie, ainsi que dans le *Courrier de l'Unesco*. Et pour ceux qui s'étonneraient que nous ayons confié à un journaliste français le soin d'écrire un article sur Marguerite Yourcenar qui, elle-même, est française d'origine belge, signalons qu'il sur les quelque 400 collaborateurs de *Forces*, depuis 18 ans que l'œuvre existe, il n'y en a guère qu'une quinzaine qui soient étrangers au Canada, dont Gaëlle, Marcuse, Françoise Mallet-Joris, Robert Triffin, André Wogenscky, André Malraux, José de Castro, Ionesco, Paul Robert, David Rockefeller. Qui dit mieux ?

La société canadienne sous la seigneurie des Cent-Associés

LU

JOHN DICKINSON

★ Marcel Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France*, Vol. III, *La Seigneurie des Cent-Associés*, tome 2 : *La société*, Montréal, Fides, 1983, \$ 35.

DEPUIS un quart de siècle, Marcel Trudel travaille à la reconstitution minutieuse des débuts de la colonisation française dans la vallée du Saint-Laurent. Après nous avoir livré sa narration des événements du régime des Cent-Associés (Fides, 1979), l'éminent historien de l'Université d'Ottawa consacre son dernier volume à une analyse de la société canadienne de cette époque.

Dans un premier temps, l'auteur retrace les grandes étapes du peuplement de la colonie : la politique de la Compagnie des Cent-Associés, le recrutement des immigrants, leur origine sociale et géographique, les conditions d'engagement des « trente-six mois », le partage du sol et l'installation des colons. Longtemps décriée pour son administration inefficace, la Compagnie se trouve ici réhabilitée en quelque sorte. Dans des conditions difficiles, elle a réussi à faire passer environ 5 000 immigrants en Nouvelle-France qui transforment le territoire en « grand chantier public ». Lors de la révocation de sa charte en 1683, près de 3 000 personnes s'y étaient établies, plus de 13 millions d'arpents avaient été concédés en fief et des explora-

teurs français avaient dépassé le lac Supérieur pour établir un réseau de traite immense.

Trudel regarde ensuite l'occupation des hommes. L'administration s'étioffe au fil des ans et, en 1683, les institutions essentielles sont en place. L'activité économique est centrée sur deux pôles : la traite qui assure, tant bien que mal, la viabilité de la colonie et l'agriculture qui constitue l'occupation « fondamentale et constante » de la plus grande partie de la population. À côté du temporel, le spirituel occupe une place de première importance en ce début du XVII^e siècle. Dans le meilleur « chapitre » (137 pages !) du livre, l'auteur décrit les nombreuses activités des clercs et donne un aperçu de la pratique religieuse. Enfin, la vie artistique et les loisirs font l'objet d'un dernier volet de cette enquête.

La troisième partie de ce volume traite du comportement social. Un premier chapitre à caractère démographique analyse la famille : la formation du couple, sa fécondité, les remariages et les problèmes rencontrés par les enfants de lits différents. Suit une étude de la mobilité sociale, très forte à cette époque où plusieurs réussissent à passer de la condition de domestique à celle de noble dans l'espace d'une génération. Pour clore son exposé, l'auteur examine les tentatives, presque toutes infructueuses, d'intégrer les Amérindiens à la société française. Malgré la volonté d'assimiler les autochtones, ceux-ci restent à l'écart et, à la fin de la période des Cent-Associés, deux sociétés distinctes sont toujours en présence.

Cet ouvrage n'a pas été conçu pour une lecture rapide. C'est un véritable inventaire de tout ce qui s'est fait sous le régime des Cent-Associés. Trudel ne se contente pas de brosser un tableau impressionniste de ce qu'était la société canadienne entre 1632 et 1683 : il nous livre un répertoire détaillé. Ceux qui connaissent bien l'œuvre de l'auteur ne trouveront pas beaucoup d'informations supplémentaires dans la première partie et le chapitre sur la famille. Ses livres précédents (*La Population du Canada*, *Le Terrier du Saint-Laurent*, *Les Débuts du régime seigneurial*, Montréal : la formation d'une société et *Le Catalogue des immigrants*) constituent autant d'annexes à ce volume. Parfois, cependant, on y trouve certaines corrections. Ainsi, on apprend que le nombre d'arpents concédés en seigneurie devrait être de 252 à cause d'une omission concernant l'arrière-fief de Repentigny dans Beauré. Il faut aussi réviser le chiffre de la population totale qui perd 42 personnes pour se situer à 2,993.

La deuxième partie, par contre, est beaucoup plus riche en informations nouvelles. Grâce au dépouillement exhaustif de toute la documentation concernant ces années, l'auteur arrive à dresser l'inventaire de l'ensemble des activités de la population. On peut repérer facilement tous les agents de l'administration, leurs fonctions et la portée de leur autorité : les rouages essentiels du commerce et les progrès de l'agriculture. L'analyse des inventaires après décès de cette période fournit d'intéressantes indications sur la civilisation matérielle et les éléments

qui constituent la richesse de ces premiers Canadiens. L'auteur a très bien su mettre en lumière les multiples activités des religieux et des religieuses et, par l'examen des « crimes et châtements », il livre des données passionnantes sur la mentalité des colons. Le relevé systématique de tous les livres mentionnés dans la documentation, de la représentation de pièces de théâtre et de la présence d'instruments de musique nous renseigne sur la vie culturelle et artistique qui était bien moins fruste qu'on aurait pu l'imaginer.

Les qualités de ce livre sont indéniables. Toutefois, il comporte plusieurs faiblesses. Une période chronologique, définie en fonction d'événements politiques, ne convient pas nécessairement à une étude d'histoire sociale. Qui plus est, une période d'à peine 30 ans est trop courte pour saisir l'aboutissement de plusieurs phénomènes en évolution

constante. Ceci est particulièrement évident pour l'étude de l'immigration et du comportement démographique, mais s'applique aussi à l'analyse de la formation des fortunes.

Le souci constant du détail constitue, certes, l'une des principales richesses du volume, mais il en rend la lecture pénible. On est parfois assommé par une avalanche de chiffres qui ne sont pas toujours très significatifs. Certaines données sont répétées à plusieurs endroits : par exemple, les dimensions des bâtiments conventuels. L'organisation de certains chapitres amène d'autres répétitions ; des éléments du comportement démographique sont traités au début du livre et d'autres vers la fin. Ces faiblesses sont, somme toute, causées par un excès de zèle. Marcel Trudel est l'un des pionniers d'une histoire vraiment scientifique du Québec et sa préoccupation pour l'objectivité le contraint de s'assurer de l'exactitude de chaque affirmation.

Le lecteur qui cherche une synthèse et des interprétations nouvelles d'une lecture facile sera déçu. Pour les historiens et généalogistes qui s'intéressent de près à l'histoire des débuts de la Nouvelle-France, ce volume d'une érudition exemplaire constituera une source indispensable pour de nombreuses années.



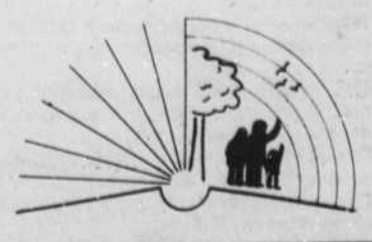
L'éducation c'est le facteur clé du développement des populations du Tiers-Monde

Nous soutenons des projets concrets : cours de technique agricole, production de livres scolaires, etc.

Participer à cette mission c'est l'aide la plus fructueuse à leur offrir.

Faites parvenir vos dons à :

Coopération Nord-Sud en éducation
1940 est, boul. Henri-Bourassa
Montréal, Québec H2B 1S2



SUITES
DE
LA PREMIERE
PAGE

◆ Enfouissement

leur « usage exclusif ». Ces lieux d'enfouissement sont la carrière Meloche, dans l'Ouest de l'île, et celle de Miron au centre-nord.

La carrière Miron a accueilli en 1982, selon le rapport de Mme Robert, quelque 135,000 camions qui contenaient 1,2 millions de tonnes de déchets, dont le tiers provenaient de l'extérieur du territoire de la CUM.

Même si Montréal brûle à son incinérateur Des Carrières quelque 270,000 tonnes de déchets par année, ses commerces et son industrie alimentent en partie la carrière Miron. Montréal demeure néanmoins à peu près autosuffisant car sa population génère 325,000 tonnes de déchets par année. La ville utilise la carrière Miron pendant cinq semaines au cours de l'été lorsqu'elle ferme les portes de son incinérateur. Elle dépose les cendres de son incinérateur à son site d'enfouissement de la Rivière-des-Prairies, qui recueille les ordures de la population locale. La vie utile de ce site est évaluée à seulement trois ans par le MENVIQ.

La fermeture prochaine de la carrière Miron, si elle ne pose pas de problème aigu à Montréal, pourrait

par contre occasionner des maux de tête aux autres municipalités de la CUM, qui devront s'équiper collectivement pour détruire ou enfouir ailleurs leurs déchets. Ce problème s'ajoute donc à la pénurie de sites d'enfouissement décrite en mars dernier dans le rapport Robert.

En 1980, la grande région administrative de Montréal - à l'exception de l'île de Montréal - comptait en effet 20 lieux d'élimination approuvés.

C'est alors, explique le rapport, qu'on a commencé à ressentir les effets négatifs de la prise en charge de l'élimination des déchets presque exclusivement par l'entreprise privée. Cette dernière, par manque de planification à long terme et souci de rentabilité immédiate a rempli trop vite les sites ouverts dans les années 70. D'autres ont été si mal gérés que le ministère a dû retirer les permis. Il n'en reste plus que onze dont trois ont une vie utile de moins de « trois mois ».

Présentement, explique le rapport, les villes et les municipalités régionales de comté ne font rien ou à peu près rien pour remédier à cet état de choses. Laval, qui se fie sur Miron, a tenté d'ouvrir un site d'enfouissement dans l'une de ses trois carrières désaffectées. Mais elle a rebrousse chemin devant l'opposition de ses citoyens. Une nouvelle étude est en cours.

Dans la région de Vaudreuil-Soulanges, qui exporte ses déchets à la carrière Meloche, aucune municipalité n'a voulu accueillir le site recherché par la MRC. Les projets privés de traitement des déchets, envisagés dans cette région comme sur la

Rive-Sud, n'arrivent pas à concurrencer le coût d'un enfouissement sur l'île de Montréal.

Le Ministère identifie plusieurs obstacles à cet immobilisme, dont son propre Règlement sur les déchets solides, qui prévoit que les propriétaires d'un site ne peuvent refuser les déchets qu'on leur apporte. Selon le rapport, chaque fois qu'un groupe de municipalités songe à se doter d'un site capable de leur suffire pendant 20 ans, elles abandonnent le projet devant la perspective de devoir récolter en sus les déchets de leurs voisins, ce qui réduit inévitablement la vie utile de leur équipement collectif.

D'autre part, ajoute le rapport, la sur-utilisation par les villes riveraines des carrières de l'île de Montréal amènera la métropole à exporter plus rapidement que prévu ses propres déchets, ce qui augmentera éventuellement le coût de ce service. Une telle éventualité risque évidemment de se produire plus rapidement si la carrière Miron, ferme définitivement ses portes dans trois ans.

Actuellement, ajoute l'ingénieure Robert, les faibles coûts de l'enfouissement sur l'île de Montréal expliquent en grande partie pourquoi les municipalités « de l'extérieur » se préoccupent peu de mettre en place des solutions à long terme à l'intérieur de leur territoire. Cette négligence est assimilée à un « cas flagrant de mauvaise planification, voire même de gaspillage » par le rapport de Mme Robert.

Celle-ci identifie deux obstacles « politiques » aux changements qu'elle préconise. D'abord le syndrome du « Not in My Yard » (Pas dans ma cour) qui amènent les citoyens à refuser toute implantation d'équipements collectifs à proximité de leurs résidences.

Le deuxième obstacle est imputable en partie au ministère de l'Environnement qui aurait concourru à développer un autre syndrome, celui des « Trois R » (Réduction, Récupération et Recyclage), une solution surestimée dans l'état actuel des choses, précise le rapport.

◆ Cannes

Quant à la compétition, elle a repris, ces derniers jours, du poil de la bête. Et sérieusement (Exc) surtout avec « Paris, Texas » de Wim Wenders, le film le plus chaudement accueilli depuis le début du festival, une oeuvre maîtrisée, magistrale à laquelle le jury accordera peut-être la Palme d'Or.

Écrit par Sam Sheppard, « Paris, Texas » est axé sur un individu qui réapparaît dans un désert du Texas alors qu'on le croit mort depuis quatre ans déjà. Muet, il retrouve lentement la parole, puis son jeune fils et finalement sa femme qu'il quittera de nouveau à la fin. Les principaux comédiens: Harry Dean Stanton et Nastaja Kinski.

Une histoire d'amour fou, de suprême solitude aussi, sur fond d'Amérique crépusculaire superbement photographiée par Robby Muller. Le tout accompagne, pénétré d'un blues country de Ry Cooder. Blues, Road movie, poème cinématographique, « Paris-Texas » est tout cela et plus encore.

Avec « Succès is the best revenge », le polonais Jerzy Skolimowski qui oeuvre en Grande-Bretagne aborde le thème de la Pologne actuelle et surtout de l'exil.

En effet, dans son film un metteur en scène polonais prépare un spectacle sur son pays. Son jeune fils, lui, décide plutôt de rentrer en Pologne pour aider ses concitoyens à gagner. Comme on gagne un match de soccer.

Un film d'une énergie totalement accaparante qui par les mouvements de caméra, le montage rapide, la bande sonore aussi entraîne le spectateur dans un tourbillon qui est peut-être celui-là même de l'exil. Avec Michael York dans le rôle principal.

« Under the volcano », réalisé par John Huston porté à l'écran le roman du même nom de Malcolm Lowry. L'histoire d'un consul britannique au Mexique qui se protège, se révolte, se détruit dans l'alcool.

Une adaptation qui constituait un véritable défi et que Huston a quand même assez bien réussi. Un film qui doit beaucoup aussi à son interprète principal Albert Finney qui joue aux côtés de Jacqueline Bisset. Finney, bien que théâtral par moments comme dans « The dresser », apparaît un candidat sérieux pour le prix du meilleur comédien.

Dans la section un certain regard « Feroz » de l'espagnol Manuel Gutierrez Aragon sur un personnage tantôt ours aura fait rigoler les spectateurs. « Les condors ne meurent pas tous les jours » du colombien Francisco Norden aura évoqué de façon intéressante un petit employé devenu tueur à l'époque des guerres violentes entre conservateurs et libéraux en Colombie.

Mais c'est le film Australien « Man of Flowers » qu'on aura surtout remarqué ces derniers jours dans la section un certain regard. Le réalisateur Paul Cox confronte un homme d'un certain âge et d'une certaine éducation, un homme traumatisé par son enfance aussi, à la vie, l'amour, la sexualité et l'art moderne. Un film drôle, tendre, lyrique, particulier et original ou la musique de Lucia de Lammermoor » de Donizetti participe beaucoup au climat.

Et heureusement on pourra voir ce film à Montréal puisqu'il fait partie de la douzaine de longs métrages australiens que Serge Losique a choisi pour le prochain festival des films du monde où, rappelons-le, le cinéma australien sera à l'honneur.

Enfin on a pu voir hier en fin d'après-midi, le film surprise du festival. Double surprise pour les québécois (Exc) il s'agissait en effet d'une production américaine mettant en vedette nulle autre que Geneviève Bujold. Le titre « Choose me », une sympathique comédie à la Feydau.

◆ Gromyko

de telles accusations contre le gouvernement de Bonn n'étaient pas seulement le fait de l'URSS.

(L'agence TASS a d'ailleurs dénoncé hier « les ambitions militaristes » de l'Allemagne fédérale. Rendant compte, dans une dépêche datée de Bonn, de la rencontre entre le président français, M. François Mitterrand, et le chancelier fédéral, M. Helmut Kohl, dimanche à Sarrebruck, l'agence officielle soviétique décrit la Bundeswehr comme « l'armée la plus puissante de l'Europe de l'Ouest équipée en armements conventionnels ».)

M. Genscher a également évoqué le sort des quelque 100,000 Soviétiques d'origine allemande qui ont déposé une demande d'émigration en RFA, affirmant que cette question était d'une importance primordiale dans les relations bilatérales. Il a souhaité que Moscou accorde un plus grand nombre de visas à ces candidats au départ.

Le chef de la diplomatie ouest-allemande souhaite l'ouverture de négociations soviéto-américaines sur l'interdiction des armes spatiales, problème qui a provoqué quelques frictions entre Bonn et Washington.

Lors de ses conversations à Washington, début mai, M. Genscher avait demandé au président Reagan d'accepter de négocier avec Moscou un traité sur les armes spatiales, demande semble-t-il ignorée par la Maison-Blanche.

Les conversations d'hier matin ont été « ouvertes, sérieuses et concrètes », indiquait-on de source ouest-allemande. Il n'y a eu aucun signe de friction ou d'agacement, même si les deux parties ont exposé fermement leurs positions.

Le cas du dissident Andréï Sakharov, qui observe une grève de la faim depuis le début du mois, a été évoqué brièvement, mais M. Genscher en

tend aborder plus largement ce sujet aujourd'hui lors d'une autre rencontre avec son homologue soviétique. L'académicien Saharov a d'autre part fêté hier son 63ème anniversaire dans des conditions dramatiques.

Nul ne sait où se trouve le prix Nobel de la paix, disparu le 7 mai dernier de son domicile de Gorki pour être transféré dans un endroit, hôpital ou prison, que les autorités considèrent apparemment couvert par le secret d'Etat.

Sa disparition a été connue grâce à un télégramme de son épouse, Mme Elena Bonner, parvenu aux enfants de l'académicien le 16 mai à Moscou. Elle est intervenue cinq jours après qu'il eut entamé une grève de la faim pour arracher au pouvoir une autorisation de sortie en faveur de son épouse qui nécessite des soins à l'étranger.

Depuis mercredi dernier, aucune nouvelle n'est parvenue de Gorki, une ville interdite aux étrangers à 400 km de Moscou, où Mme Saharov est en résidence forcée et où elle a à son tour entamé une grève de la faim le 12 mai.

Les autorités soviétiques ont imposé de fait un black-out total sur cette affaire, présentée au public soviétique comme un complot organisé par les réactionnaires occidentaux. Le Soviétique moyen ignore de ce fait jusqu'ici le double jeûne de Gorki.

Les organes de la sécurité d'Etat sont visiblement sur le pied de guerre et surveillent d'autre part étroitement les allées et venues des journalistes étrangers contre lesquels ils prennent des mesures d'intimidation.

Ce climat de tension autour de l'affaire Sakharov traduit l'embarras et la nervosité du pouvoir devant l'ampleur de ses retombées sur le plan des relations Est-Ouest, estiment les observateurs.

Le silence observé par le pouvoir sur l'état de santé de l'académicien et de son épouse depuis le début de leur grève de la faim a suscité une préoccupation certaine sur leur sort en Occident ou l'Europe des Dix est intervenue en leur faveur pendant le week-end.

Une dépêche de l'agence TASS du 18 mai, selon laquelle l'état de santé des époux Sakharov n'inspire pas d'inquiétude particulière, se réfère à des examens médicaux pratiqués la troisième semaine d'avril, soit avant la grève de la faim du prix Nobel de la paix.

◆ La CSN

ment du délégué Michel Chartrand. Tous les sujets qu'a dû laisser en plan le congrès sont renvoyés au conseil confédéral. C'est le cas pour l'essentiel du dossier étoffé sur la santé et la sécurité au travail, le congrès ayant réitéré la demande de la CSN de retirer le projet de loi no 42 dont est saisie l'Assemblée Nationale; la CSN tiendra une semaine sur la santé et la sécurité au travail et lancera le coup d'envoi de cette semaine à Valleyfield, où l'on a déploré plusieurs morts de travailleurs à l'ouvrage.

La seule surprise du 52e congrès de la CSN fut probablement le caractère acerbe de certaines interventions, samedi, sur la condition des femmes au sein de la centrale. Le comité de la condition féminine avait mardi dernier fait valoir en conférence de presse ses exigences et recommandations contenues dans le rapport intitulé *Les femmes à la CSN continuent d'avancer* — déplorant la persistance de coutumes sectaires, « machos » et autoritaires dans le mouvement syndical. La présidente du comité, Lesley Lee, avait ce jour-là tenu un discours modéré.

Samedi, Mme Lee opinait que la CSN ne donne pas aux femmes « les outils pour pénétrer dans le mouvement syndical ». En fin de débat, Francine Lalonde, ex-coordonnatrice pour le secteur privé des négocia-

tions avec l'Etat-employeur (elle est retournée à son poste d'enseignante au cégep Saint-Laurent après le non renouvellement de son mandat par l'exécutif) a dit avoir vécu « l'intolérance ». Si j'écrivais ce que j'ai vécu, ce serait *sois belle et tais-toi*, ou comment on devient une sorcière quand on dit ce qu'on voit et ce qu'on pense sans avoir la protection du comité de la condition féminine, a lancé cette militante après avoir rappelé que, contrairement à ce que laisse croire le comité, les femmes repensent l'action syndicale dans une optique spécifique depuis bien avant 1974.

Quant à la vice-présidente Monique Simard, elle a admis que lorsqu'on parle d'orientation, on doit avoir le courage « et la capacité de se regarder et de s'autocritiquer ». Certains délégués sont allés jusqu'à reprocher au président Larose d'avoir classé parmi les meubles la secrétaire désignée pour la durée du congrès, Mme Breton — ce qui provoqua tout d'abord une saute d'humeur du président disant ne pas prendre les « torpilles » que certains voudraient braquer sur la CSN. M. Larose admit qu'il eut sans doute une « expression malheureuse » lorsqu'il voulut réparer l'oubli de Mme Breton, le jour même de l'ouverture du congrès (il évoquait alors l'intégration au « décor » de Mme Breton, qui se trouvait tout de même à l'avant, à cette table réservée aux dirigeants sortants de la centrale et aux rapporteurs de comités ayant à présenter des rapports aux congressistes).

Il faut noter qu'à la CSN n'existe pas comme tel un blocage vis-à-vis des femmes, qui forment la moitié des cotisants. Tout de même, les femmes ne sont que 25 conseillères syndicales, sur un total de 250, et elles n'entendent pas laisser se perpétuer cet état de fait, même si des délégués les accusent de vouloir former une « CSN parallèle ». Les deux séances consacrées samedi au rapport sur la condition féminine se sont soldées par l'adoption de plus de dix résolutions soumises par le comité de la condition féminine: ce qui comprend l'engagement de réclamer la relance du réseau universel de garderies, l'adoption par les syndicats de mesures concrètes pour contrer le cumul des mandats syndicaux et pour assurer une plus grande rotation dans les déléguations. A quoi s'ajoutent des programmes de formation et une réflexion sur une meilleure préparation des assemblées à tous niveaux (les délégués furent nombreux à déplorer la distribution tardive de documents pertinents aux grands débats soulevés au congrès).

Une déléguée travaillant à l'hôpital du Sacré-Coeur (Cartierville) a résumé le dilemme de beaucoup de femmes-syndicalistes: « J'ai compris la condition des femmes à travers les luttes syndicales; la lutte des femmes est intégrée à la lutte du mouvement ouvrier mais je ne suis pas encore convaincue que l'inverse est vrai ». Pas plus que les hommes, les femmes de la centrale n'offrent un front monolithique, de sorte que certaines déléguées ont déclaré ne pas admettre qu'elles aient nécessairement à voter « en tant que femme » dans certains des dossiers en discussion.

Le 52e congrès n'a pas laissé dans l'oubli les quelque 1 400 membres de la CSN qui se trouvent toujours privés de travail en raison de conflits (grèves ou lock-outs), ménageant un soutien particulier aux techniciens de Menasco en lock-out depuis 22 mois. La compagnie Menasco menace de démanteler en Ontario mais les leaders de la CSN accusent la multinationale Colt, actionnaire principale de Menasco, d'attendre la mort lente d'un syndicat CSN avant de reprendre la production. Sept des 17 groupes soutenus par le Fonds de défense professionnelle de la CSN ont moins de 25 membres, ce qui fait dire à la centrale qu'elle ne néglige pas son devoir de défendre des groupes qui, sans son appui, seraient vite écrasés par les stratégies patronales.

La NASA vient de
mesurer la dérive
des continents

WASHINGTON

(AFP) — La NASA vient, à l'issue d'une campagne scientifique de plusieurs années, de mesurer avec précision la dérive des continents, confirmant ainsi la fameuse théorie de la tectonique des plaques avancée dès le début du siècle par le savant allemand Alfred Wegener.

Les savants de la NASA ont notamment découvert que l'Océan atlantique s'élargit de 1,8 cm par an, que les îles Hawaï (dans le Pacifique) se rapprochent dans le même temps de l'ensemble du continent américain au rythme de 3 cm et que l'Australie s'éloigne de l'Amérique du nord à raison de 2 cm par an.

Ces mesures, qui demandent encore à être affinées, sont les premières jamais effectuées avec une telle précision scientifique.

cision scientifique.

Il nous faudra encore 8 à 10 ans pour confirmer ces chiffres, mais nous commençons à avoir une meilleure perception des mouvements des continents, a déclaré lundi le chercheur britannique David Smith, l'un des scientifiques impliqués dans ce projet d'étude de la croûte terrestre.

Alfred Wegener a été le premier à affirmer que la croûte terrestre n'était pas figée mais que les continents flottaient en fait sur un magma en fusion, situé à une trentaine de km de profondeur, et dérivait lentement. Cette théorie avait à l'époque été accueillie avec scepticisme par la communauté scientifique mais elle n'est plus guère contestée aujourd'hui.

Jamais, pourtant, la théorie de la tectonique

des plaques n'avait pu être vérifiée avec autant de précision qu'à l'issue de cette campagne de la NASA.

Pour cela, l'agence spatiale américaine a utilisé deux techniques. La première a consisté à bombarder avec un rayon laser et depuis deux endroits différents un satellite orbitant à quelque 5,600 km d'altitude autour de la Terre, le Lageos.

En mesurant le temps de parcours aller-retour du faisceau, les savants de la NASA ont pu calculer la distance entre ces deux points et le satellite (lancé en mai 1976)... et donc évaluer avec précision les éventuels glissements de plaques tectoniques.

L'autre méthode est plus originale. Des radio-télescopes se sont mis à l'écoute de quasars, qui émettent des signaux radio-électriques depuis les confins de l'univers. En décalant, puis en mesurant les éventuelles variations dans le temps mis par ces signaux à arriver à ces radio-télescopes, la NASA a pu confirmer les résultats déjà obtenus grâce à Lageos.

Commencée en 1979, cette campagne d'études va se poursuivre pendant une dizaine d'années, a souligné le Professeur Smith.

AUJOURD'HUI

La bibliothèque municipale de Longueuil vous invite à une exposition sur l'histoire de l'automobile, agrémentée de plus de 70 modèles réduits. Rendez-vous au Centre culturel, 100, rue Saint-Laurent, jusqu'au 25 mai de 19 h à 22 h et les 26 et 27, de 13 h à 16 h.

L'Association québécoise des Parents et Amis du Malade mental invite le public à sa conférence mensuelle qui aura pour sujet « La Maison Vivre - une expérience alternative en santé mentale pour les arts et la créativité », présentée par la directrice, Mme Chantal Dussault, à 20 h, à l'hôpital Notre-Dame, Pavillon Mailloux. Entrée libre. 731-8059

Le Réseau de femmes de Carrières de Montréal reçoit lors de son dîner-causerie, Mme Lynne Hall, consultante auprès de Trans-Canada Pipe-Lines. Rendez-vous au Mount-Stephen Club, 1440 rue Drummond, à 17 h 30. 875-0595

Le Collège Laval procédera dans les prochains mois à l'aménagement de nouveaux locaux et c'est ce mardi que se fera l'ouverture officielle des travaux. La cérémonie de levée de la première pelle de terre se déroulera à l'arrière du Collège à compter de 19 h. Un vin d'honneur sera servi. 661-7714

« Ethique avec ou sans Dieu », voilà le thème du colloque organisé par le Service Incroyance et foi et les Services de pastorale de l'U de M, avec Julien Harvey, Armand Bastien et Roger Marcotte, à 19 h, Pavillon Youville, salle 2010, 2375 Côte Sainte-Catherine. 735-1565

Être bénévole de l'Unicef, c'est se joindre à la grande « chaîne humaine » qui, grâce à l'engagement et à la générosité de chacun, procurera aux « enfants du monde » les éléments essentiels à leur survie et à leur mieux-être. Pour participer aux nombreux projets spéciaux qui seront mis de l'avant prochainement aux quatre coins de la Province, il suffit de communiquer avec le bureau provincial de l'organisme, 353 rue St-Nicolas, Montréal H2Y 2P1 ou téléphoner au 288-1305.

Collecte de sang de la Croix-Rouge, à Iberville, Hôtel de ville, 855, 1ère rue, de 14 h 30 à 20 h 30; à Montréal, Tour Esso, 1981, avenue McGill College, de 9 h à 16 h 30; et à St-Roch de l'Acadian, Club Optimiste, boul. Rémi Henri de 15 h à 20 h 30.

22 mai
par la PC et l'AP

1982: la Grande Bretagne annonce que 5,000 soldats ont débarqué aux Malouines où ils ont établi une tête de pont.

1981: un avion de reconnaissance israélien est abattu au-dessus du Liban par un missile syrien et un émissaire américain se rend à Beyrouth pour tenter de désamorcer la crise.

1979: jour d'élections générales au Canada: le Parti conservateur de Joe Clark défait les Libéraux de Pierre Trudeau et formera un gouvernement minoritaire.

1939: Hitler et Mussolini signent l'alliance militaire et politique qui lie pour dix ans l'Allemagne et l'Italie.

1918: des avions allemands bombardent Paris.

1823: la première pierre de la première cathédrale de Montréal est bénite.

Ils sont nés un 22 mai: le chanteur français Charles Aznavour (1924); l'écrivain britannique sir Arthur Conan Doyle (1859); le compositeur allemand Richard Wagner (1813).

Paris

La grande vie! Mon prêt-à-partir!

Avec le service Hospitalité

509\$ aller-retour

Dégustez un repas gastronomique arrosé d'un cru sélectionné, sans oublier bien sûr l'apéro et le digestif.

Mettez-vous à l'heure européenne en feuilletant nos journaux et magazines internationaux.

A moins que vous ne choisissiez un concert stéréophonique ou le récit captivant d'un succès de l'écran.

À destination, laissez-vous emporter par les flonflons de la vie parisienne pendant qu'Air Canada se charge de votre forfait hôtel-auto.

Réservez votre place à bord de notre service Hospitalité vers Paris. C'est votre Prêt-à-partir pour la grande vie.

CONDITIONS
Tarif offert sur les vols 874 et 875 seulement. Réservations faites au moins 21 jours avant le départ. Paiement complet dans les sept jours suivant la réservation. Billetterie faite au moins 21 jours avant le départ. Frais d'annulation: 100 \$. Tarifs et conditions peuvent changer sans préavis. Tarifs sujets à l'approbation gouvernementale. Taxes d'aéroport en sus. Le nombre de sièges est limité et certains vols peuvent déjà être complets. Consultez votre agent de voyages ou Air Canada au sujet des conditions et restrictions particulières relatives à la longueur du séjour et aux dates de départ et de retour. Mentionnez le DRF 719

509\$ aller-retour

PARIS

AIR CANADA

VOTRE PRET-A-PARTIR

Intercontinental

Prêt-à-partir est une marque de commerce d'Air Canada. Détenteur d'un permis du Québec.

La dette internationale et les taux d'intérêt ne manqueront pas le rendez-vous

La politique économique américaine demeurera au centre des discussions au « sommet des sept » de Londres

DANIÈLE BLAIN
correspondante particulière

À quinze jours du « sommet des sept », qui se tiendra à Londres du 7 au 9 juin, l'ordre du jour de la réunion des chefs d'État des pays les plus industrialisés d'occident commence à se préciser.

La semaine dernière s'est accompli ce qu'un journal définissait comme « Le sacre du printemps économique des pays occidentaux » : à Paris d'abord, où se réunissaient jeudi et vendredi les ministres des affaires étrangères et des finances des 24 pays membres de l'OCDE (organisation de coopération et de développement économique). Puis le lendemain à Rome, où le club plus sélect, des « dix » (devenus onze avec l'entrée de la Suisse, qui n'y participait jusqu'à présent qu'à titre d'observateur) faisait le point sur les grands problèmes économiques dont l'étude leur avait été confiée l'an dernier, à l'issue du sommet des sept de Williamsburgh.

Tandis qu'en coulisse se poursuivaient les négociations USA-Japan sur l'ouverture du marché financier japonais aux capitaux internationaux (un accord définitif pourrait être annoncé la semaine prochaine), les membres de l'OCDE ont examiné pendant deux jours les grandes questions économiques de l'heure. Souvent après, les discussions n'ont guère permis de faire avancer le débat. Des principes généraux, comme la nécessité de poursuivre la lutte contre l'inflation, la vertu d'une bonne discipline fiscale ou la nécessité de mieux faire fonctionner l'actuel système des changes pouvaient être approuvés : ce faisant, les participants ne s'engageaient à rien. Par contre, les désaccords très vifs enregistrés sur un problème aussi aigu que la dette des pays en développement, encore amplifiée par la récente hausse des taux d'intérêt américains, ont obligé les participants du sommet de Londres, soulignent les experts, à se pencher sur la question.

C'est dans une ambiance beaucoup plus sereine que se réunissent samedi, à Rome, les membres du groupe des dix. Ni informé, ni doté d'une base juridique-institutionnelle, le « Groupe », créé en 1960, devait à l'origine se charger de trouver des fonds supplémentaires pour le fonds monétaire international (FMI) en cas de crise de liquidités. Parce que

ses membres détiennent ensemble les deux-tiers des quotas du fonds, de telles réunions leur permettent aussi de discuter et de définir, en petit comité, les grandes orientations de l'organisme.

Plus qu'à chercher quelques solutions concrètes aux problèmes financiers de l'économie, la réunion visait surtout à faire le point sur les travaux entrepris au lendemain du sommet de Williamsburgh par les « membres suppléants » (directeurs généraux des ministères des finances et des banques centrales de chaque pays membre du groupe). Des quatre grands thèmes à l'ordre du jour, le système des changes, l'accroissement du rôle de surveillance exercé par le FMI sur les politiques économiques de ses membres, la

gestion de la liquidité internationale (droits de tirage spéciaux) et l'amplification du rôle du FMI, deux seulement ont pu être examinés de façon plus détaillée, les deux derniers n'ayant pas fait encore l'objet d'une étude suffisamment approfondie (on n'en est encore au stade préliminaire) pour pouvoir donner lieu à autre chose qu'un vague accord de principe qui sera approfondi lors d'une prochaine réunion, à la veille de l'assemblée générale annuelle du FMI prévue pour la mi-septembre.

La superficialité du consensus, qui cède la place à d'importantes divergences de vues dès que l'on avance un peu vers les conséquences pratiques de ces grandes options, pourraient faire croire que des dossiers aussi importants que le système des

changes ou la surveillance exercée par le FMI n'ont, en un an, guère évolué. Pourtant, au sein du groupe des dix le climat même des discussions a changé : effet de la reprise, qui huile les engrenages et transforme la compétition serrée en un désir commun de protéger et de favoriser une fragile croissance ? Ou, comme soutient pour sa part le ministre des finances Marc Lalonde (voir ci-contre), nouvelle étape d'une crise de conscience de l'interdépendance des économies nationales et de ses conséquences ?

Il y a un an, Jacques Delors, ministre français des finances réclamait un nouveau Bretton Woods si Donald T. Regan lui-même reconnaît qu'il faudra bien qu'une telle conférence ait lieu un jour ou l'autre (« après

tout, les accords de Bretton Woods ont quarante ans »), tous s'entendent cette année sur le fait qu'il n'existe « aucune alternative valable » au système des changes flottants les degrés d'insatisfactions quant aux fluctuations ou l'évaluation des mesures à prendre pour corriger les défauts du système varient mais les dix sont une fois encore unanimes sur la possibilité d'en améliorer le fonctionnement, sur la valeur d'une intervention concertée de différents pays en vue de rétablir l'équilibre sur un marché exagérément fluctuant, tout comme sur la contribution essentielle de politiques non-inflationnistes compatibles et convergentes à la croissance et à la stabilité des taux de change.

L'article IV des statuts du fonds

monétaire international lui confère déjà un rôle de surveillance mutuelle qu'il exerce actuellement à travers l'examen annuel des politiques économiques de chacun de ses membres, effectué par les fonctionnaires du fonds. D'accord sur la nécessité de renforcer ce rôle, les dix, qui dans le communiqué final s'entendent à cette déclaration de principe, ont néanmoins entrepris d'examiner les mécanismes susceptibles de rendre le travail du FMI plus efficace - possibilité pour les autres pays membres d'interroger le pays examiné en publication obligatoire des rapports de l'organisation (jusqu'à présent laissés à la discrétion de chaque pays) pour ne mentionner que ceux-là.

Certes, il n'est guère de pression, à quelques niveaux que ce soit, susceptible de contraindre un pays - surtout une grande puissance économique - à suivre les recommandations du FMI ou à plier devant les pressions de l'opinion publique. Mais nonobstant le fait que tout dépende ici de la « bonne volonté politique » l'adhésion même des États-Unis à un tel principe (« il y a certainement un segment de l'exécutif américain qui est d'accord avec cette idée et M. Regan lui-même a mentionné l'article IV des statuts du fonds » soulignait en conférence de presse le directeur général du ministère des finances italien) est interprété par plusieurs comme un nouveau tournant.

Il y a loin de la parole aux actes, et si une volonté d'aller de l'avant semble émerger de cette rencontre des dix, qui ont fixé aux premiers mois de 85 la date de remise du rapport final sur les quatre grandes questions à l'étude, celui-ci ne constituera qu'un tout premier pas vers une plus grande concertation dans l'élaboration des politiques économiques des pays les plus industrialisés. Il n'en demeure pas moins qu'après que de précédentes réunions avaient donné l'image d'un dialogue de sourds, le ministre italien du trésor, Giovanni Goria soulignait à la fin de la rencontre de Rome que « des questions dont la simple mention faisait il n'y a pas si longtemps bondir certains participants hors de leur fauteuil ont aujourd'hui été affrontées tranquillement ».

Sept des ministres membres du groupe des dix participeront également au sommet de Londres, où les chefs d'États recevront un compte-rendu des travaux effectués depuis un an. Comment sera-t-il accueilli ?

Pour le poste de secrétaire général de l'OCDE

La réputation du Canada n'a pas aidé Lalonde

DANIÈLE BLAIN
correspondante particulière

ROME — De réunion internationale en réunion internationale, l'histoire se répète : le Canada, dans les enceintes mondiales, demeure le pays des « Good guys », celui des « bon gars ». Peut-être est-ce un peu ce qui a coûté au ministre Marc Lalonde le poste de secrétaire général de l'OCDE? Au-delà des craintes affichées par les États-Unis au sujet du caractère « interventionniste » du candidat canadien, la solidarité au sein du bloc européen a aussi joué, cette fois, en faveur du haut-fonctionnaire français. Le Canada ne manquait pas d'appuis mais ceux-ci n'étaient plus suffisants pour assurer à son candidat le poste convoité.

Si Marc Lalonde était déçu, il a bien pris soin au sortir de la réunion des dix, samedi à Rome, de ne pas le laisser paraître - ses commentaires, au sortir de cette importante rencontre, traduisaient la « satisfaction générale » des participants. Mais au-delà de la ligne officielle, un tel discours traduit bien la position canadienne au sein de groupes comme celui des dix, ou des sept : plus souvent arbitre que protagonistes, ses représentants, qu'on écoute toujours, suggèrent des approches, des compromis entre les positions les plus extrêmes :

« Je pense que les travaux qui sont en cours démontrent bien la possibilité de faire des progrès étape par étape, après des études spécifiques sur un certain nombre de sujets. L'approche globale n'est pas très réaliste, et il est peut-être plus efficace de s'adresser aux problèmes les plus évidents et d'essayer d'apporter des remèdes aux difficultés particulières auxquelles on fait face ».

Une fois la reprise amorcée l'attention porte aujourd'hui sur le moyen terme, et à ce titre, le deuxième point examiné lors de la réunion des dix (surveillance par le FMI des politiques économiques adaptées par ses membres) tient particulièrement à cœur au représentant canadien. « Lors de son discours il y a quelques semaines à Montréal devant les éditeurs de journaux américains, M. Trudeau a essentiellement parlé de l'interdépendance, et j'ai souvent entendu ce mot aujourd'hui pendant notre rencontre. Je pense que cette notion fait du progrès et qu'au niveau du groupe des dix et particulièrement chez les pays d'économies majeures, comme les États-Unis, il y a une reconnaissance de la nécessité d'ajuster nos politiques sur la base de consultations. C'est là qu'un organisme comme le FMI, autant que l'OCDE, mais le FMI en particulier, pourront jouer

un rôle appréciable, pas nécessairement par des grandes déclarations publiques, mais par des sessions de travail intense des ministres des finances et des fonctionnaires des banques centrales, sur des bases régulières ».

Faut-il s'en tenir à une « surveillance » des seules politiques financières ou prendre en compte l'ensemble des structures économiques (politiques industrielles, sociales) des pays, une tâche pour laquelle l'OCDE dispose d'outils plus efficaces que le fonds monétaire international ? La discussion se poursuivra à Londres et le Canada y prendra une part active.

En outre, nos représentants voudront également s'assurer de la poursuite de la stratégie élaborée à Williamsburgh, lors du dernier sommet, pour assurer un élargissement de la reprise tant vers l'ensemble des pays en développement que vers les pays occidentaux : abaissement des barrières protectionnistes, pour favoriser les exportations des premiers (essentiellement parce qu'elles permettront le règlement de lourdes dettes extérieures) et diminution des taux d'intérêts américains pour les seconds.

Une question qui préoccupe tout particulièrement, pour des raisons évidentes, le Canada. « Il n'y a pas de déblocages - disait Marc Lalonde sa-

medi, mais on a fait sentir très clairement aux États-Unis que c'est là une question de la plus haute priorité. Les autorités américaines ont indiqué qu'elles tenaient à faire adopter leur programme de réduction du déficit, qu'ils étaient conscients du problème et qu'ils s'y adressaient. Maintenant, il y a des réalités politiques internes que vous connaissez... Je ne suis pas venu ici en m'imaginant que les américains nous diraient « Ça y est, consolez-vous, la semaine prochaine on réduit les taux de deux points ». Ce qui est important c'est de souligner combien l'évolution récente des taux d'intérêt américains a des effets perturbateurs sur l'ensemble des autres économies des pays industrialisés. Je pense que ce message-là est passé assez clairement ».

Et que fera Marc Lalonde, une fois terminée cette ronde de rencontres internationales ? Sur son avenir, le ministre des finances se retranche derrière des phrases évasives. « On doit avoir une élection, je pense d'ici le mois de février : on verra d'ici là. Entretiens mon boulot m'occupera jusqu'aux prochaines élections, et si je dois me présenter, je verrai qui sera le premier ministre. Peut-être que le premier ministre ne voudra pas de moi. Tout dépend si lui veut de moi, et si moi, je veux de lui... »

Le RÉAQ attire de plus en plus les épargnes des Québécois

COMPAGNIES AYANT DISTRIBUÉ DES VALEURS ADMISSIBLES AU R.E.A.Q.

Date du prospectus	Émetteur	Déduction	Montant	Prix par action	Prix au 11-05-84	Prix au 18-05-84	Var.
07-12-82	U.A.P. Inc.	REAQ 100%	517 000 \$	22 \$	28%	27%	-1
07-12-82	* Cascades Inc.	REAQ 100%	5 000 000 \$	5 \$	14%	13%	-1
16-03-83	* Guardian Trustco Inc.	REAQ 100%	1 250 000 \$	64 \$	8%	8 \$	-1
22-03-83	Dufresnoy, société d'exploration minière Inc.	REAQ 100%	690 000 \$	60	63	62	-1
08-06-83	Quebecor Inc. (1)	REAQ 100%	13 000 000 \$	26 \$	14%	15 \$	+1
16-06-83	Mines Dumagami Inc.	REAQ 150%	19 053 470 \$	74 \$	6%	6 \$	-1
16-06-83	* Circuits Helix Inc.	REAQ 100%	7 100 000 \$	450	7%	7%	+1
06-07-83	Sensomatic Canada Ltée	REAQ 150%	2 475 000 \$	84 \$	405	405	-
27-07-83	Les Mines d'Or Kiena Ltée	REAQ 100%	25 000 000 \$	25 \$	24%	24%	-1
31-08-83	* Ressources Aiguebelle Inc.	REAQ 150%	10 000 000 \$	12 \$	6%	6%	+1
14-09-83	Donohue Inc.	REAQ 100%	42 537 000 \$	20%	30	29%	-1
14-09-83	* Pro-Optic Inc.	REAQ 150%	2 000 000 \$	200	200	195	-5
01-11-83	Banque d'Épargne	REAQ 100%	22 200 000 \$	18,50 \$	18 \$	18%	+1
08-11-83	* La Société minière Louvem Inc.	REAQ 100%	10 062 500 \$	450	300	300	-
21-11-83	* Le Groupe Forex Inc.	REAQ 100%	5 000 000 \$	5 \$	310	300	-10
24-11-83	Gaz Métropolitain Inc.	REAQ 100%	15 500 000 \$	74 \$	7%	7%	+1
08-12-83	* Les Communications par Satellite Canadien Inc.	REAQ 150%	20 000 000 \$	5 \$	405	425	+20
08-12-83	* Les Magasins Château du Canada Ltée	REAQ 150%	10 125 000 \$	11%	12%	12 \$	-1
08-12-83	Bytec-Comtern Inc.	REAQ 150%	28 462 500 \$	8%	390	450	+60
08-12-83	Les Explorations Muscocho Limitée (actions privilégiées convertibles)	REAQ 150%	4 000 000 \$	8 \$	9%	9 \$	-1
12-12-83	* Tembec Inc.	REAQ 100%	10 050 000 \$	6 \$	430	440	+10
16-12-83	* Amusecor Inc.	REAQ 150%	2 400 000 \$	200	170	155	-15
22-12-83	Guardian Trustco Inc. (actions privilégiées convertibles B)	REAQ 150%	8 000 000 \$	10 \$	8 \$	8 \$	-
22-03-84	Montreal Trustco	REAQ 100%	27 500 000 \$	12,50 \$	10%	10%	-
22-03-84	* CB Pak Inc.	REAQ 75%	2 700 000 \$	12%	11%	11 \$	-1
27-03-84	* Morgan Trustco Inc.	REAQ 100%	6 000 000 \$	6 \$	5%	5%	-1
09-04-84	* McNeil, Mantha Inc.	REAQ 150%	3 000 000 \$	300	290	300	+10
09-04-84	* Aligro	REAQ 150%	3 500 000 \$	5 \$	5%	5%	+1
Trimestriel	Alcan	REAQ 75%	Variable	Var.	36%	35%	-1
Trimestriel	Banque de Montréal	REAQ 75%	Variable	Var.	23%	23%	-1
Trimestriel	Banque Nationale	REAQ 75%	Variable	Var.	31%	31 \$	-1
Trimestriel	Banque Royale	REAQ 75%	Variable	Var.	28%	26 \$	-2
Trimestriel	Entreprises Bell Canada	REAQ 75%	Variable	Var.	31 \$	30%	-1
Trimestriel	Dominion Textile	REAQ 100%	Variable	Var.	15 \$	15%	+1
Trimestriel	Domtar	REAQ 75%	Variable	Var.	33%	32%	-1
Trimestriel	Québec Téléphone	REAQ 100%	Variable	Var.	31%	31 \$	-1

(1) Le 31 janvier 1984, la compagnie a subdivisé son capital sur la base de 2 pour 1.
* : Première distribution publique pour la compagnie, avec inscription simultanée à la cote de la bourse.
Compilation par LE DEVOIR

PAUL DURIVAGE

La popularité du Régime d'épargne-actions du Québec ne cesse de croître. Une compilation réalisée par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières révèle qu'il s'est ouvert plus de comptes de placements éligibles au cours de la seule année 1983, qu'au cours des quatre années précédentes.

Plus précisément, les 31 firmes membres au Québec comptaient 140,805 comptes de REA au 31 décembre 1983, comparativement à 65,201 au 31 décembre 1982. Les statistiques compilées par l'ACCOVAM font par ailleurs état de dépôts totaux pour 1983 de l'ordre de \$635,0 millions réalisés par quelque 124,000 investisseurs.

Mentionnons qu'il ne s'agit là que d'une vue partielle du succès apparemment retentissant du REA auprès des québécois. En effet, d'autres comptes ont pu être ouverts auprès des institutions financières, comme les fiducies et les fonds de pension, qui offrent également ces régimes. Si l'on inclue les sommes recueillies par les autres institutions financières qui administrent le régime, on estime que ce montant pourrait atteindre près d'un milliard de dollars.

La hausse du plafond de la déduction permise par ailleurs résulte en un montant élevé de la moyenne des dépôts. La moyenne individuelle des placements contribués a atteint \$5,120 en 1983. La déduction maximum permise de 20 % avait alors été modifiée de sorte à s'appliquer désormais au revenu total, plutôt qu'au seul revenu gagné. Ce changement avait pour effet d'inclure les revenus de placements, moins les pertes de l'année du particulier. Une autre modification importante a pris effet cette année qui porte la limite des cotisations déductibles, de \$15,000 à \$20,000.

Cette statistique ne doit toutefois pas suggérer que le Régime d'épargne-actions n'intéresse que les hauts salariés. D'autres données publiées l'an dernier par le ministère du revenu du Québec indiquaient que plus des deux-tiers des contribuables ayant tiré profit du régime en 1980 avaient un revenu inférieur à \$30,000. La contribution moyenne de ce groupe était de \$1,000 environ.

Par ailleurs, comme on pouvait s'y attendre, le nouveau Régime de placement en titres indexés (RPTI) ne s'est gagné que peu d'adhérents au cours de ses premiers mois d'existence. Le rapport de l'ACCOVAM fait état de l'existence de seulement 327 comptes combinés REA/RPTI chez les courtiers membres.

Le RPTI, entré officiellement en vigueur le premier octobre dernier, permet de soustraire de l'impôt fédéral la partie des gains de capital imputable à l'inflation et réalisée sur la plupart des actions ordinaires, de même que les droits et options d'achat, de corpora-

tions publiques canadiennes. De son côté, le gouvernement du Québec libère entièrement de l'imposition le gain de capital réalisé sur les titres placés dans un RPTI.

Les avantages du RPTI sont moins évidents que pour les REER ou REA qui soustraient de l'impôt des montants appréciables facilement évaluables. Jumelé à un REA, le RPTI représente toutefois un abris fiscal particulièrement intéressant pour les contribuables québécois, sous certaines réserves.

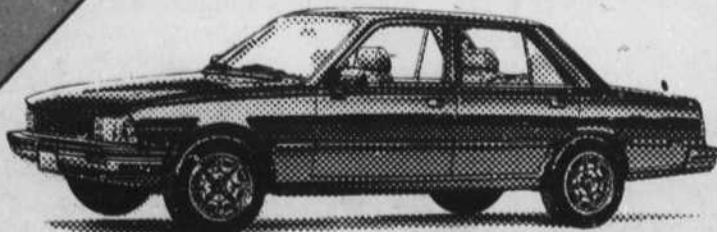
Plusieurs facteurs peuvent expliquer l'engouement croissant des québécois pour le REA. L'éveil des contribuables aux possibilités de placements et aux abris fiscaux qui leur sont disponibles, une meilleure information de la part des médias et la venue de nouveaux agents dans le courtage des valeurs mobilières et la gestion de comptes spéciaux en sont quelques éléments.

De plus, l'année 1984 a vu un grand nombre d'émissions de titres, dont plusieurs de grande qualité. Ceux présentant un risque un peu plus élevé à cause de l'importance moindre de leur actif ont par ailleurs donné lieu pour la première fois à une déduction fiscale supérieure. Il s'agit des « corporations en voie de développement » dont l'achat des actions et leur inclusion dans un REA autorise l'investisseur à déduire de son revenu imposable une somme égale à 150 % de leur coût.

Un portrait beaucoup plus complet de l'ampleur de l'intérêt des québécois pour les déductions fiscales admissibles en vertu du régime d'épargne-actions sera donnée après que le ministère du revenu aura compilé toutes les déclarations d'impôts complétées pour l'année 1983. Revenu Québec avait dénombré 33,530 comptes actifs en 1981, comparativement à 28,893 en 1980.

Le discours du budget que prononcera aujourd'hui le ministre des finances du Québec ne devrait pas donner lieu à des bouleversements majeurs des règles entourant le REA pour ce qui est du contribuable, selon les observateurs.

On s'attend par ailleurs à ce que des mesures soient prises afin de minimiser l'impact de la Loi 44 adoptée en décembre dernier et concernant le degré de mainmise des PME sur leurs filiales. Afin d'éviter une éventuelle évasion fiscale par ce biais, le gouvernement avait alors établi qu'une petite et moyenne entreprise québécoise ne pourrait avoir accès à l'épargne-actions pour faciliter une émission publique si elle ne détenait pas au moins 90 % des actions de ses filiales. Cette mesure a été décriée par plusieurs intervenants qui y voient un empêchement à l'intéressement des dirigeants et à la formation de consortium. M. Jacques Parizeau a souligné les trois mai dernier que des modifications, qui lui avaient été suggérées concernant le REA, seraient annoncées lors du discours du budget.



Dans l'est Peugeot... c'est nous autres

PEUGEOT 505

LA VOITURE CONSTRUITE POUR DURER

LOCATION A
LONG TERME
DISPONIBLE

Automobiles

FORQUES

15949 Sherbrooke Est



642-7411

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Toc, toc, toc! Le marketing direct frappe à votre porte

PUBLICITÉ

JEAN MORIN

vice-président, COSSETTE COMMUNICATION-MARKETING

Le marketing direct est une technique de publicité et de vente dirigée qui fait appel, plus souvent qu'autrement, à l'utilisation de la poste pour atteindre un consommateur potentiel afin de lui faire une proposition précise et solliciter chez lui une réponse commerciale... favorable via la poste.

Il faut d'ailleurs convenir que l'idée est loin d'être bête quant on sait qu'il existe presque autant de boîtes aux lettres que de foyers avec téléviseurs au Canada... Si le constat ne vous a jamais étonné, il en est autrement de certains « marketeurs » qui ont pris avantageusement conscience de l'énorme potentiel d'attente que représente la boîte aux lettres. Dès lors, un nouveau mode de communication et de vente était né: le marketing direct. La cible: votre code postal. La stratégie: vous présenter de la façon la plus attrayante un produit ou un service et « exiger » une réponse immédiate.

La boîte aux surprises

Il suffit de bien observer son courrier pour prendre conscience de la grande qualité « d'attente » d'une publicité directe. La boîte aux lettres des années 80 est devenue la boîte à surprises, le coin des trouvailles exclusives, le magasin chic, la librairie spécialisée... Bref, le temps où la poste acheminait paisiblement le courrier familial et les lettres de cœur semble bel et bien révolu.

Les magazines à la mode sont aujourd'hui remplis d'offres « par courrier » et les encarts sont choses courantes. Ils ont d'ailleurs une persistance exemplaire puisque, dans la plupart des cas, le magazine s'ouvre de lui-même comme s'il s'agissait d'un signet illustré. L'arsenal se complète souvent d'un numéro de téléphone 800 au cas où vous souhaiteriez immédiatement faire marcher vos doigts et commander sur le champ en consommateur efficace! Même vos factures de cartes de crédit sont accompagnées d'offres alléchantes au point où vous risquez, quelques fois, d'en oublier le montant. Ce phénomène n'est pas nouveau, bien sûr, mais il s'est développé de façon assez spectaculaire depuis quelques années et risque fort de maintenir ce rythme pour longtemps encore.



En seulement six ans, les ventes par le marketing direct ont doublé aux États-Unis, passant à \$160 milliards.

L'intuition du « direct marketing »

Il existe un vieux préjugé classique dans les milieux de communication au sujet de l'investissement publicitaire: malgré toute la bonne volonté, il y a toujours 50 % des investissements qui s'en vont... à l'eau! Le problème de l'annonceur est de savoir lequel des deux 50 % constitue l'efficace et lequel équivaut à une perte.

Évidemment, de nos jours, la précision avant et après campagnes des instruments de mesure a largement contribué à reléguer le vieux préjugé aux oubliettes. Malgré cela, le préjugé renferme encore un fond de vérité ou, plutôt, illustre une « impatience commerciale » face à la publicité conventionnelle. En effet, plusieurs administrateurs perçoivent encore le coût publicitaire comme une dépense et non un investissement. Ils trouvent souvent que les budgets sont astronomiques en fonction de la cible visée, difficilement contrôlables et que les résultats restent imprécis.

Ce réflexe tient en partie à la méconnaissance même de la fonction publicitaire. On souhaiterait que l'investissement publicitaire rapporte des dividendes instantanés et provoque un achat immédiat. Bien sûr, la publicité peut réussir l'exploit dans beaucoup de cas mais la portée du phénomène se mesure également à moyen et long terme.

En plus de ces perceptions de type publicitaire, ajoutons à l'analyse l'augmentation constante des coûts liés à la vente d'un produit et on se retrouve de plus en plus régulièrement avec une solution inédite de mise en marché, soit le marketing direct. Le marketing direct est dynamique, parfois provoquant. Il est aussi rapide, évaluable, immédiatement quantifiable et, surtout, très bien perçu.

Un sondage de l'Association canadienne de marketing direct indique que 75 % des gens qui reçoivent ce type de publicité la lisent et la trouvent intéressante. Le phénomène s'explique d'ailleurs simplement: ces consommateurs ont le loisir de lire et d'acheter ce qu'ils veulent... en toute quiétude. Le temps où cette forme de communication était synonyme d'intrusion de l'intimité des gens semble révolu.

En effet, à l'encontre de la télévision par exemple, le courrier est habituellement laissé à la discrétion du destinataire. La lecture d'un envoi postal reste encore un acte personnel, intime, parfois confidentiel. Il en est autrement, pour prendre un autre exemple, du magazine où la mise en page d'un article passionnant tient souvent compte de plusieurs pages-annonces. Le cas des messages-télé qui tombent au moment où le héros de la série risque sa vie est encore plus classique comme forme de publicité « imposée ». C'est à l'observation de tous ces petits phénomènes perceptifs que l'on prend conscience du juste positionnement du marketing direct.

Une technique fort répandue

Qui utilise le marketing direct? La liste est surprenante: compagnies d'essence, universités, éditeurs, entreprises alimentaires (package goods), manufacturiers, grands magasins, gouvernements, institutions financières, compagnies d'assurance, etc. Time et American Express sont des modèles pour leurs produits de consommation « courante ».

Même IBM, pour un autre type de produits, a créé « IBM direct » pour vendre ses menus articles. Tous les grands magasins offrent des « avantages » à leurs détenteurs de cartes de crédit en leur donnant des chances supplémentaires de gagner à tel ou tel concours ou de profiter avant tout le monde de telle vente. Il en est de même des compagnies d'essence.

En fait, plusieurs grandes organisations de vente segmentent leurs clients en deux groupes distincts:

— Ceux qui feront l'objet d'un contact face à face par la visite traditionnelle d'un représentant.

— Ceux qui seront « contactés » par marketing direct.

Le critère de sélection? La marge brute de bénéfice d'une vente, histoire de rester concurrentiel sur le marché.

De plus, la technique se raffine de jour en jour. On trouve maintenant deux catégories de cibles: le consommateur (votre code postal!) et l'entreprise.

« Prix Canada Excellence »

Quatre firmes du Québec sont en lice pour un des sept grands prix

LAURENT PEPIN

Quatre firmes du Québec sont au nombre des 28 entreprises canadiennes susceptibles de remporter un des sept grands prix qui seront attribués vendredi soir prochain à Toronto au cours de la première remise des « Prix Canada Excellence » dans le domaine des affaires. Cette initiative du ministère de l'Expansion industrielle régionale du Canada vise à « souligner les réalisations exceptionnelles de Canadiens oeuvrant dans le milieu des affaires et dans l'industrie ».

Les prix seront attribués dans les sept catégories suivantes: productivité, innovation, commercialisation, esprit d'entreprise dans une PME, transfert de technologies, relations syndicales-patronales et invention. Dans la catégorie du transfert de technologie, un grand prix sera accordé non pas à une entreprise, mais à un chercheur, dans le but de « souligner l'application coopérative d'activités de recherche et d'activités scientifiques à des usages industriels ». Un chercheur de l'Université Concordia, M. S. V. Hoa, professeur associé au département de génie mécanique, est en nomination pour l'obtention du prix d'excellence dans cette catégorie. Fait à noter, aucune

firme québécoise n'a retenu l'attention du jury dans les catégories invention et relations syndicales-patronales.

Les quatre entreprises du Québec finalistes sont Canada Steamship Lines, de Montréal, dans la catégorie commercialisation, Shermarg, de Sherbrooke, (esprit d'entreprise dans une PME), Les Industries F.P., de Bromptville, (productivité) et Digitech, de Sainte-Foy, (innovation). Ces firmes ont retenu l'attention d'un jury composé de gens d'affaires du secteur privé.

Canada Steamship Lines a fait sa marque dans la mise en oeuvre d'un système de transbordement de marchandises au large, qui lui a permis d'accroître l'utilisation de ses bateaux et d'élargir son marché. Le fabricant de meubles Shermarg s'est pour sa part distingué en redressant la situation financière de six petits manufacturiers acquis récemment. Quant aux Industries F.P., elles ont attiré l'attention dans le domaine des chaudières résidentielles, réalisant une importante amélioration de la productivité dans ce secteur. Finalement, Digitech est la firme qui a mis au point des micro-ordinateurs portatifs utilisés par les distributeurs de produits alimentaires ayant à tenir un inventaire quotidien de leur marchandise.

Un jury de six person-

nes présidé par M. Marcel Desjardins, président de la firme de consultants Cégir, procédera à la désignation des lauréats dans les sept catégories. Outre le prix d'excellence, un prix de distinction sera également remis par M. Ed Lumly, ministre de l'Expansion industrielle régionale.

Au total, 330 entreprises ont posé leur candidature dans une ou l'autre des catégories. M. Jules Laporte, responsable de la division Prix et Design au ministère de l'Expansion industrielle, estime que ce nombre ira en augmentant au cours des années et espère que ce concours sera l'équivalent pour le monde des affaires des Prix du gouverneur général dans le domaine des arts. En 1985, la remise des prix devrait avoir lieu à Montréal, a dit M. Laporte.

Vendredi prochain, à Toronto, en plus de l'attribution des prix aux gens d'affaires, on annoncera également les noms des gagnants des « Prix Design Canada 1984 ». Sur les 42 finalistes de ce concours, 14 sont des organisations québécoises: Domicil, Les Meubles Drouin, Fabri-Métal, Bombardier, Kanuk, Multiform Design, la Société du musée du séminaire de Québec, la Société immobilière du Canada, l'Hôtel Le Roussillon-Saguenay, le Restaurant La Stanza, Genpak, la

Société des alcools du Québec, Traxxon-Pinso et Via Rail Canada. Fait à noter, 20 des 42 produits en nomination pour des prix ont été conçus par des firmes de design du Québec.

Finalement, quatre jeunes Québécois, MM. Peter Cherna, Avrum Warshawsky, Bruno Drolet et Stéphane Côté, feront une démonstration de projets originaux dans les domaines scientifiques et du design. Ces inébranlables en herbe ont été choisis dans le cadre du concours « Jeunes Canadiens 84 ».

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

NOMINATIONS



Claude Dalphond

Anthony I. MacTier C.A.

Lors de la dernière assemblée générale annuelle des actionnaires du Trust Général du Canada, messieurs Claude Dalphond et Anthony I. MacTier furent élus administrateurs.

Monsieur Dalphond est chef de division au Régime de rentes de la C.T.C.U.M.; monsieur MacTier est vice-président principal et secrétaire de la Compagnie d'assurance Standard Life. Il est également administrateur de la filiale du Trust Général, Sterling Trust Corporation.

NOUVEAUX TITRES SUR LE MARCHÉ

Cette rubrique a pour but de renseigner le lecteur sur la disponibilité possible de nouveaux titres sur le marché financier et, conséquemment, elle ne doit pas être interprétée comme une offre publique.

Lors de la semaine se terminant le 17 mai 1984, la Commission des valeurs mobilières du Québec a approuvé son visa aux prospectus provisoires soumis par les entreprises suivantes.

ACTIONS ADMISSIBLES AU REA

Société d'investissement STAROBE LTÉE

La Société est essentiellement une société de portefeuille dont l'actif principal sera une participation de 40 % des actions ordinaires participantes et votantes de « Outils Coupons International (Division Rock-Island) Inc. Cette dernière fabriquera divers types d'outils coupons tels que forêts, tarauds, alésoirs et autres dans des installations situées à Beebe au Québec.

La Société confirme que ces actions constituent un placement éligible à une déduction de 100 % de leur coût d'acquisition en vertu des dispositions du Régime d'épargne-actions du Québec.

La Société verra à la vente et au placement des actions à son propre compte.

ACTIONS SANS DROIT DE VOTE

Belkin Packaging Ltd.

La Société est le plus important fabricant de carton pour boîtes et de boîtes pliantes au Canada. Elle vend aussi des emballages en plastique souple et des produits en plastique moulé par injection et des pièces automobiles. La Société possède plusieurs usines au Canada, notamment au Québec.

Ces actions sans droit de vote comportent des bons de souscription à des actions de la même classe.

Preneurs termes: Burns Fry Limitée

Pemberton Houston Willoughby Inc.

ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Northern Telecom Limitée

La Société est le plus grand fabricant de matériel de télécommunications au Canada et le deuxième en Amérique du Nord. Les activités du secteur du matériel de télécommunications comprennent la conception, le développement, la fabrication, la commercialisation, la vente, le service après-vente et l'entretien de matériel de commutation de centraux publics, de systèmes de téléphonie privée, de matériel de transmission, de terminaux, de câbles et de matériel d'installations extérieures et autres matériels, ainsi que des services reliés aux télécommunications, principalement dans le domaine de la recherche et du développement.

Ces actions privilégiées sont rachetables au gré de la Société ou du porteur et donnent droit à un dividende cumulatif de \$2.22. Le prix est de \$25 l'action devant rapporter 8.88 %.

Preneur terme: Dominion Securities Ames Limitée

Société de Potasse d'Amérique, Inc.

La Société a été constituée dans le but de faire l'acquisition des installations minières et de concentration de potasse de la Ideal Basic Industries, Inc. Ces installations sont situées au voisinage de Saskatoon, en Saskatchewan et Sussex au Nouveau-Brunswick. Ideal Basic Industries se propose de conserver plus de 50 % des actions participantes et votantes de la Société.

Ces actions privilégiées peuvent, au gré du porteur, être converties en actions ordinaires pendant une période de temps déterminée.

Preneurs termes: Dominion Securities Ames Limitée

McLeod Young Weir Limitée

Le contenu de cette rubrique est compilé à partir du Bulletin hebdomadaire de la Commission des valeurs mobilières du Québec et à partir du contenu des prospectus visés.

Les chaînes d'hôtels de type économique s'intéressent au Québec après l'avoir craint

MONTREAL (PC) — Après une expansion rapide dans le reste du Canada, plusieurs grandes chaînes hôtelières exemptes de luxe ont vaincu la crainte que leur inspirait le marché québécois et font des projets pour construire des établissements à Montréal et ailleurs dans la province.

Journey's End Motels de Belleville en Ontario, la plus grande chaîne hôtelière de catégorie « budget » et dont le rythme de croissance est le plus rapide du pays, sera la première à s'installer au Québec.

Selon Tom Landers, qui est associé avec la dite chaîne, un motel sera bâti à Montréal et un autre à Québec d'ici trois mois. Les plans sont sur la table à dessin.

Cette compagnie, fondée il y a six ans, comptera au mois d'août 19 motels en activité en Ontario et quatre dans les Maritimes. Elle a décidé de faire un saut au Québec après une expansion dans les Maritimes.

« Nous nous sentons plus à l'aise aujourd'hui avec le climat politique au Québec qu'il y a quelques années », disait M. Landers.

Deux autres chaînes, Relax Inns Ltd de Lethbridge en Alberta, et la torontoise Venture Inns of Canada Ltd, sont en train de faire des études de marché et comptent s'installer au Québec d'ici deux ans environ.

La formule « bud-

get », lancée aux États-Unis par Day's Inn of America, comporte des éléments similaires à ceux des établissements plus coûteux mais les tarifs sont modérés, allant de \$22 à \$40 la nuitée.

La plupart des hôtels « budget » sont situés à la périphérie des villes, où le terrain coûte moins cher. Ils sont généralement dépourvus d'installations ou de services coûteux comme les restaurants et les bars.

Il n'y a pas longtemps encore, les exploitants d'hôtel « budget » évoquaient nombre de raisons pour rester à l'écart du Québec, entre autres le niveau élevé des taxes municipales, la difficulté de travailler en français, ainsi que le mauvais climat politique et social.

« La situation de la taxe ne nous encourage pas à faire affaires au Québec », rappelait Terry Royer, vice-président de la direction de Relax Inns. Mais à présent, soulignait-il, la compagnie « examine très sérieusement des endroits intéressants à Montréal et à Québec ».

Il note que sa famille, qui a fondé la chaîne en 1975, est originaire de Trois-Rivières.

« Du point de vue historique et familial, nous aimerions nous trouver au Québec. Mais du point de vue commercial, nous examinons toujours la chose. » La firme compte 10 hôtels totalisant 2,000 cham-

bres, la plupart situés dans l'Ouest.

Dallas Bandy, président de la chaîne Venture Inns, compte ouvrir un hôtel à Montréal ou à Québec d'ici deux ans. Pour lui, des facteurs tels que la forte taxation et les barrières linguistiques au Québec ne sont pas un problème.

Les chaînes de ce secteur de l'hôtellerie font remarquer que beaucoup de leurs clients sont des gens d'affaires conscients des prix, mais elles gagnent la faveur des touristes et familles en vacances.

La plupart des hôtels de luxe montréalais, qui marchent tant bien que mal avec un taux d'occupation de 60 pc actuellement, ont besoin de 70 pc au moins pour faire leurs frais.

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ
POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA
RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS
844-3361



Mutuelle
des Fonctionnaires
du Québec

AVIS AUX MEMBRES

Veuillez prendre avis:

Que l'assemblée générale extraordinaire des membres de la Mutuelle des Fonctionnaires du Québec sera tenue le vendredi 8 juin 1984, à l'hôtel Loews Le Concorde, 1225 Place Montcalm, Québec, à 20 heures, afin de ratifier le Règlement no 11, modifiant les règlements no 1, 4 et 10.

Donné à Québec, le 22 mai 1984.

Le Secrétaire
ROBERT GIROUX

Encore un porte-étendard AMC/Jeep/Renault chez Auto Montréal Sud inc.

OFFRE SPÉCIALE PROLONGÉE JUSQU'AU 31 MAI 1984
Financement bancaire
Maximum 6,000\$
au taux de 11% 36 mois
Maximum 8,000\$
au taux de 12% 48 mois

Auto Montréal Sud Inc.
2066, Chemin Chambly
Longueuil
Tél.: 670-8410

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications

En VENTE dès aujourd'hui!

Pour une information complète et détaillée sur le BUDGET 1984-1985 du gouvernement du Québec, procurez-vous le texte intégral du Discours sur le budget.

Budget 1984-1985
Discours sur le budget
EQQ 21300-9
3,95 \$

Version anglaise:
1984-1985 Budget
Budget Speech
EQQ 21301-7

Également offerts:
Renseignements supplémentaires
Budget 1984-1985
EQQ 21302-5
3,95 \$

Version anglaise:
Additional information
1984-1985 Budget
EQQ 21303-3

Montréal
Complexe Desjardins
Niveau promenade
Montréal
Tél.: 873-6101

En vente à la librairie de l'Éditeur officiel du Québec ouverte exceptionnellement ce soir à compter de 20h00:

Québec

Super Carnaval perturbe le marché de l'alimentation

CLAUDE TURCOTTE

Les succès de Super Carnaval à Québec et la perspective de l'ouverture de deux magasins semblables dans la région métropolitaine à l'automne sont « en train de perturber toute l'industrie », pour reprendre l'expression de la firme de courtage Lévesque, Beaubien Inc. dans une analyse percutante sur la guerre des concepts dans l'alimentation au détail au Québec.

La Ferme Carnaval Inc., une filiale appartenant au groupe torontois Burnac Leasehold, a mis au point il y a 18 mois dans un centre d'achat de Beaubien en banlieue de Québec une nouvelle formule qui combine les concepts du marché public et de l'entrepôt. Ce premier Super Carnaval présente un chiffre d'affaires de \$1 million par semaine. Un deuxième, ouvert à Lévis, il y a six mois, a déjà un chiffre d'affaires de \$500,000 par semaine. Un autre magasin ouvrira à Neuchâtel, toujours en banlieue de Québec dans un mois.

L'automne prochain Super Carnaval s'attaquera au marché montréalais, en ouvrant un premier magasin de 77,000 pieds carrés à St-Léonard près du carrefour Jean-Talon et Langelier et un second de 70,000 pieds carrés sur le boulevard Chamblay à Longueuil. Le président de la Ferme Carnaval Inc., M. Michel Robin, originaire de Montmagny et ex-employé de certaines autres chaînes d'alimentation au Québec, refuse pour le moment de parler de d'autres projets, mais certains prétendent qu'il y aura probablement quatre autres Super Carnaval qui seront ouverts dans la région métropolitaine au cours des deux prochaines années.

Quoiqu'il en soit, la situation du commerce de l'alimentation au détail semble pour le moment suffisamment perturbée au Québec pour que Lévesque, Beaubien Inc. qui recommandait depuis deux ans à ses clients d'acheter des actions dans les chaînes alimentaires Loblaw, Groupe Oshawa et Provigo, leur suggère maintenant de s'en tenir aux deux premières « tant que la situation ne sera pas éclaircie ».

M. Denis Ouellet, l'analyste de Lévesque, Beaubien Inc., explique sa suggestion de la façon suivante: « Personne ne sait exactement ce qui va se produire, combien de temps dureront les bouleversements ni à quoi ressemblera l'industrie après. Ce qui semble clair, cependant, c'est que les bénéfices de Provigo et Steinberg resteront en deça de leur potentiel pour les deux ou trois prochaines années ».

En un an à Québec, les deux magasins de Super Carnaval ont pris de 12 à 14 % du marché et ont forcé les concurrents à baisser leurs prix et à faire plus de promotions. Avec quatre magasins de ce type à Winnipeg, Loblaw a pris 30 % du marché. Or, comme les régions de Montréal et de Québec représentent 55 % des ventes de l'industrie au Québec et que des chaînes comme Provigo et Steinberg font surtout affaires au Québec, tout changement sur le marché québécois a forcément un impact significatif sur les profits de ces entreprises.

« Il est difficile d'évaluer cet impact, dit M. Ouel-

let. Nous prévoyons que les bénéfices commenceront à se détériorer à partir du quatrième trimestre et que cette tendance continuera en 1985. Provigo exploite 20 magasins à Québec et 45 dans la région métropolitaine de Montréal. Nous pensons que la contribution de ces magasins pourrait diminuer de 30 à 50 cents par action en 1985. Steinberg a 11 magasins à Québec et 78 dans la région de Montréal. On doute fort maintenant que le bénéfice/action de Steinberg pour 1985 puisse dépasser \$2.50, alors que nous prévoyons \$2/\$2.50 pour l'exercice finissant en juillet ».

L'impact des magasins Super Carnaval devraient se manifester en outre par une baisse marquée des marges brutes au niveau du détail et il se peut fort bien que la belle époque soit finie pour les épiciers indépendants.

M. Ouellet pense même que les marges au niveau du gros sont également vulnérables dans l'éventualité où de nombreux indépendants seront affectés par le concept de super-entrepôt. « On pourrait alors assister, ajoute-t-il, à une guerre de grossistes et à des changements d'affiliation des épiciers indépendants ».

Selon Lévesque, Beaubien Inc., les prix de Super Carnaval sont les plus bas au Québec, d'au moins 15 % parmi une liste de 55 articles choisis au hasard. Le p.d.g. de la Ferme Carnaval prétend même que la différence peut aller jusqu'à 30 %. Néanmoins, il semble que les bas prix ne suffisent pas à eux seuls à attirer le client.

Il y a aussi un contexte particulier. Le marché québécois de l'alimentation au détail stagne et une nouvelle compagnie avec un concept nouveau réus-

sit à tirer partie des points faibles de l'industrie, notamment les frais généraux et les charges salariales élevées des autres chaînes et l'étroite marge de manoeuvre des indépendants pour se lancer dans une formule nécessitant de vastes capitaux.

Lors de leur participation conjointe à un congrès des épiciers en gros à Québec en février dernier, les p.d.g. des quatre grandes organisations de l'alimentation au Québec, soit Provigo, Steinberg, Métro-Richelieu et IGA-Boniprix avaient peu de choses à dire sur le phénomène Super Carnaval qui se manifestait à Québec. Seul le représentant de Steinberg a exprimé clairement ses craintes à ce sujet.

En fait, Provigo est entré dans « la guerre des concepts » il y a quelques semaines seulement en agrandissant un ancien magasin Dominion et en le convertissant « en magasin-entrepôt amélioré » qu'on a baptisé Héritage +. Il y en a six présentement. M. Ouellet pense que cette formule aura du succès et fera concurrence à Super Carnaval. Ses prix sont présentement de 10 % inférieurs à ceux de Provigo, mais de 6 ou 7 % supérieurs à ceux de Super Carnaval.

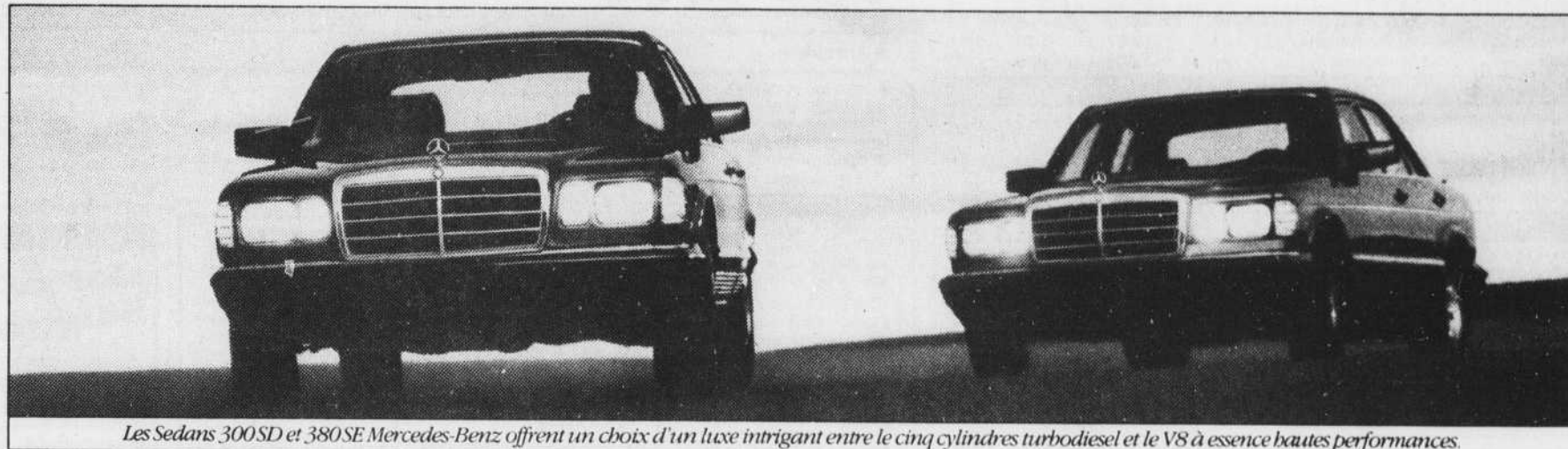
Steinberg s'est donné récemment un nouveau p.d.g. qui cherche lui aussi les nouvelles formules magiques. On pense à une ouverture pour l'automne.

Sur le plan des coûts, Super Carnaval a l'avantage de ne pas avoir de frais d'entreposage et de distribution, puisque toute la marchandise est expédiée directement par les fabricants et les grossistes. Ses principaux fournisseurs sont Ouellet Foods de Ottawa et Hudon & Daudelin de Montréal à qui est rattachée d'ailleurs IGA-Boniprix.



La Ferme Carnaval a mis au point une formule de magasin d'alimentation qui combine les concepts du marché public et de l'entrepôt. Deux de ces magasins d'un nouveau genre verront le jour prochainement à Montréal. (Photo Jacques Grenier)

3 0 0 S D / 3 8 0 S E



Les Sedans 300SD et 380SE Mercedes-Benz offrent un choix d'un luxe intrigant entre le cinq cylindres turbodiesel et le V8 à essence hautes performances.

Les Mercedes-Benz 300 SD et 380 SE 1984: comment deux sedans aussi différents peuvent-ils se ressembler autant?

UNE DES VOITURES qui, dans l'illustration ci-dessus, semble foncer vers vous est mue par un moteur descendant en ligne directe d'un turbodiesel hautes performances qui a battu bien des records.

L'autre est propulsée par un V8 à essence à bloc d'aluminium ultra-léger, qui joint à la détente d'un félin la souplesse d'une turbine.

Si l'on met à part la différence éclatante de leur tempérament, de leur personnalité, ces deux sedans sont si semblables à l'oeil que seul un expert pourrait les différencier. Le choix entre la 300SD et la 380SE est donc d'une exquise difficulté.

LE MOTEUR QUI A CHANGÉ L'HISTOIRE DU DIESEL.

Le Sedan 300SD turbodiesel, à 49 370 \$*, peut être considéré comme régnant sur le monde du diesel.

Son cinq cylindres à turbochargeur est la copie conforme du moteur qui a lancé la Mercedes C-111/3 à 314,5 km/h, battant le même jour neuf records du monde de vitesse, et bouleversant les idées reçues à propos des performances du diesel. La 300SD a libéré le diesel, mais l'a aussi affirmé: sa puissance brute est canalisée en une force tranquille et une sérénité acoustique dignes d'une voiture à essence.

On y trouve pourtant toutes les solides qualités du diesel. Pas de bougies, ni de pièces électriques, à régler ou à remplacer. Une efficacité qui permet, au ralenti, de brûler quatre fois moins de carburant qu'un moteur à essence équivalent. Et une constitution de fer.

LE RENOUVEAU DES PERFORMANCES

À 56 110 \$*, le Sedan 380SE est à la pointe d'un renouveau de la conduite sportive grâce à un V8 plus notable par sa technologie nouvelle-vogue que par ses dimensions.

Ses arbres à cames en tête permettent au moteur de mieux

respirer. Son système d'injection de carburant à commande mécanique/électronique associe haute précision et grande fiabilité. Son bloc léger en aluminium vaut en tous points un bloc-moteur de fonte. Technique de pointe s'il en est!

Le rédacteur en chef de *Car and Driver* a peut-être pensé à la 380SE et à son V8 de 3,8 litres quand il a écrit: "Il n'y a rien au monde comme une grosse Mercedes équipée d'un V8. Rien."

DES MERCEDES À CENT POUR CENT

La 300SD et la 380SE sont de parfaits exemples de ces impeccables réalisations techniques qui sont devenues l'image même de Mercedes-Benz.

Comme toute Mercedes, elles sont conçues pour offrir une stabilité de suspension tout à fait à l'opposé de la mollesse trop souvent associée à l'idée de la voiture "de luxe". Leur tenue de route est extraordinaire. Leur suspension ferme et leur carrosserie monocoque *nivellent* les routes les plus accidentées.

Et pourtant, le confort et la qualité de l'environnement des 300SD et 380SE sont de tout premier ordre—et les font recommander pour le service des chefs d'entreprise. Moquette en velours le plus fin, boiseries en ronce de noyer, tous les automatismes désirés à portée des doigts. L'intérieur de ces voitures est digne d'un président de compagnie.

Un président qui pourrait bien

préférer être son *propre* chauffeur.

Une fois au volant, il faudrait vraiment se torturer pour être mal à son aise! Le respect des principes de l'ergonomie permet de conduire le véhicule sans effort et avec la plus grande économie de mouvement. Le siège qui vous entoure est un système de support biomécanique qui pèse 30,8 kg, profilé et rembourré pour vous permettre de franchir, sans fatigue, des étapes de 500 km. La banquette arrière, large de 1,5 m, reçoit aisément trois passagers.

La 300SD et la 380SE sont par ailleurs de remarquables exemples de construction sécuritaire. L'équipement de sécurité standard est ahurissant. Vous pouvez cependant commander, en supplément, le Système de retenue supplémentaire Mercedes-Benz: ceintures à trois points, sac gonflable et autres éléments qui aident de façon significative à la protection du conducteur et du passager avant.

LE FACTEUR "REVENTE"

Ceux qui négligent la question de la valeur de revente quand ils achètent une voiture neuve peuvent se réserver une fort désagréable surprise. Dans le cas des Mercedes, vous pouvez être rassuré: au Canada, depuis vingt ans, les Mercedes ont conservé une valeur de revente remarquablement élevée et remarquablement constante.

Ces deux modèles sont protégés par une garantie limitée de 48 mois ou 80 000 km*, par un superbe réseau de pièces et d'entretien, et par l'engagement du concessionnaire dans le cadre du service Signature—un service digne en tous points du nom Mercedes-Benz.



Construites comme aucune autre voiture au monde

Burns Fry Ltd. congédie du personnel de Jones Heward

La firme de courtage Burns Fry Ltd. a commencé à licencier du personnel de sa nouvelle filiale, Jones Heward and Co., acquise au début du mois.

La nouvelle a été confirmée par le vice-président exécutif, M. Don Johnson. Il s'est toutefois refusé à dire combien d'employés ont été congédiés et combien d'autres seront encore remerciés.

répartiraient dans les mêmes proportions entre les deux bureaux.

« La plupart des coupures sont survenues parmi le personnel administratif et quelques-unes parmi les analystes à cause de la duplication qu'il y avait dans ces secteurs », a expliqué M. Johnson.

« Nous cherchons à relocaliser le personnel que nous avons en double auprès d'autres cour-

riers et déjà quelques uns de nos employés ont pu se trouver un emploi selon leurs compétences. La situation s'est toutefois complexifiée avec la fusion survenue entre Dominion Securities Ames Ltd. et Pitfield Mackay Ross Ltd. », a-t-il ajouté.

Domination et Pitfield ont annoncé leur intention de fusionner quelques semaines après que Burns Fry et Jones Heward aient fait de même.

Jones Heward oeuvre principalement dans le courtage au détail tandis que Burns Fry est un courtier dont la clientèle se recrute principalement parmi les institutions. Elle employait environ 950 personnes au moment de l'acquisition.

ASSOCIATION NORD-AMÉRICAINE DE PLANIFICATION D'ENTREPRISE CHAPITRE DE MONTRÉAL

DEJEUNER-CAUSERIE DE MAI 1984



M. PIERRE DES MARAIS II PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

« LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE À LA CUM »
DATE: le lundi, 28 mai 1984
LIEU: l'Hôtel Quatre Saisons
1050 ouest, rue Sherbrooke
HEURE: midi
PRIX: \$20 (membres) et \$22 (autres)
RÉSERVATIONS: 394-8551
L'Association nord-américaine de planification d'entreprise regroupe, au Canada et aux États-Unis, 4,300 professionnels, cadres et universitaires dans le domaine de la planification.

SUITES EXECUTIVES
Meublées (au mois) ou non-meublées (à l'année)
HADDON PLUS PRESTIGIEUX À MONTRÉAL
Propre, confortable.
Piscine chauffée.
Service d'entretien.
Prix raisonnables.
Demandez Vivian Marco
HADDON ARMS
2170 AV. LINCOLN
PRES METRO & FORUM
935-9224

*Prix de détail suggéré, livraison au port d'entrée. Certains concessionnaires peuvent afficher des prix moindres. (Supplément de 120 \$ pour livraison à Vancouver.) †En option, avec supplément de prix. ‡Pour plus de détails sur la garantie, voyez le concessionnaire.

L'abolition du péage autoroutier pourrait bien s'avérer la seule nouveauté du budget

QUEBEC (PC) — L'abolition du péage sur les autoroutes pourrait constituer le seul aspect spectaculaire du budget que déposera mardi le

ministre des Finances Jacques Parizeau. Une décision a été prise il y a quelques semaines au conseil des ministres

et le titulaire des Transports, M. Jacques Léonard, quand on l'interroge sur le sujet, nous renvoie au ministre des Finances.

Cette mesure priverait le gouvernement de revenus annuels de l'ordre de \$67 millions.

L'abolition des postes de péage favoriserait grandement la remontée de la cote de popularité du gouvernement péquiste en prévision du rendez-vous électoral de l'an prochain.

Le ministre Parizeau décréterait-il l'abolition immédiate ou de façon progressive, sur une période de plusieurs mois, de sorte que la gratuité sera atteinte partout juste avant l'élection générale?

La députée libérale de Chomedey, Lise Bacon, a posé la question au ministre Léonard il y a quelques semaines mais elle n'a pas obtenu de réponse.

A part ce cadeau pré-électoral, les observateurs attendent peu de surprises de ce budget.

Chez les députés de l'opposition, on croit que M. Parizeau gardera le « gâteau » pour son budget de l'an prochain, celui qui sera le tout dernier de l'actuelle administration péquiste.

La critique libérale en matière de finances, M. Daniel Johnson, affirme quant à lui que M. Parizeau se contentera d'un budget conservateur, sans innovation, et ne comportant rien de spectaculaire.

« M. Parizeau continuera de se garder une marge de manœuvre pour pouvoir dépenser comme un fou l'an prochain, à la veille de l'élection », soutient le député de Vaudreuil-Soulanges.

Le présumé document péquiste visant à rétablir la crédibilité du gouvernement, qu'a mis au jour jeudi dernier l'opposition libérale, abonde dans le même sens.

On y suggère: « Pas de surprise au budget. Ni bonnes ni mauvaises nouvelles. Les choses se replacent mal la prudence est de mise. »

« Chose certaine, souligne M. Johnson, ce budget ne rencontrera pas les objectifs qu'on aimerait voir, tels que la réduction du coût de faire affaires au Québec, abolition de la surtaxe sur l'essence et l'allègement des charges fixes qui pèsent sur les PME. »

« Ca, ajoute-t-il, ce serait primordial. C'est M. Parizeau qui a inventé ça et c'est lui qui devrait y mettre fin. »

M. Johnson croit que M. Parizeau s'emploiera à maintenir le déficit à son niveau actuel, aux environs de \$3.3 milliards.

Pour sa part, la Chambre de Commerce du Québec a recommandé au gouvernement la semaine dernière de mettre l'accent sur les dépenses d'immobilisation plutôt que sur les dépenses courantes dans le contexte d'une relance économique efficace.

Ressources techniques des entreprises Québec crée trois programmes

MONTREAL (PC) — Le ministre de la Science et de la Technologie, M. Gilbert Paquette, a lancé hier trois nouveaux programmes gouvernementaux destinés à augmenter les ressources scientifiques et techniques des entreprises du Québec.

Il s'agit de Soutien à l'emploi scientifique dans les entreprises, Transfert de ressources scientifiques universitaires et collégiales vers l'industrie, Renforcement des liaisons universités-industries. Le programme des Stages-étudiants en entreprises, initié l'an dernier, est reconduit.

Grâce à Soutien à l'emploi scientifique, l'employeur bénéficiera d'une subvention correspondant à 70 pour cent du salaire de base de l'employé pour la première année et de 30 pour cent du salaire indexé pour la troisième année. L'employeur s'engage par ailleurs à garantir l'emploi subventionné pour la troisième année.

Seules les entreprises manufacturières de moins de 500 employés et les entreprises du tertiaire scientifique sont admissibles.

Par ailleurs, les établissements d'enseignement universitaire ou collégial se verront rembourser le salaire et les avantages sociaux des professeurs ou chercheurs détachés en entreprise pour une durée minimale de trois mois et maximale d'un an à temps complet.

De plus, afin de renforcer les liaisons entre les universités et les industries, des chercheurs universitaires et des étudiants pourront encadrer diverses activités d'information de formation et d'aide technique aux entreprises.

Enfin, les stages étudiants en entreprises permettront, cette année encore, aux étudiants du niveau universitaire et collégial de faire des stages en entreprises dans des disciplines scientifiques et techniques.

AVIS PUBLICS

Province de Québec, District de Terrebonne, COE PROVINCIALE NO. 700-27-3706-833. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, demandeur — VS — OMBRE GRAY, défendeur. Le 3 juin 1984, 12 heures au domicile du défendeur au No 22 rue Hemlock, en la cité Ste-Thérèse, district de Terrebonne, seront venus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 Mazda RX-7 678M38 série SA 22C 34700. 1 Conditions ARGENT CUMPLANT MAIRIE-SIMARD, huissier: 663-7377. Laval, le 17 mai 1984.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE NO. 500-05-008958-835

CLEMENTE DESROCHERS, et LES ÉDITIONS GALOCHES INC. et UNION DES ARTISTES, tous trois des cités et district de Montréal, demandeurs requérants — VS —

INTERIMAGE INC., autrefois ayant son siège social au 204 ouest Notre-Dame et ayant fait affaires au 3555 Atwater en la cité et district de Montréal, présentement de lieux inconnus, défenderesse intimée

PIERRE BLOUIN et LES ENTREPRISES PIERRE BLOUIN, défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR: La défenderesse intimée INTERIMAGE INC. est par les présentes requises de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de la présente publication.

Une copie du bref d'assignation amendé, de la déclaration amendée de l'avis au défendeur (Art. 119a C.P.C.) a été laissée au bureau du protonotaire de la Cour Supérieure au Palais de Justice de Montréal à l'intention de la défenderesse-intimée.

MONTREAL, ce 17 mai 1984 Me MARCELLE AUBRY, P.A.C.S.M. Mes TRAHAN & LEDUC 36 rue St-Paul suite 201 Montréal, P.Q., H2Y 1G3 Procureurs de la partie demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE NO. 500-05-004288-849

ASEPC MONTREAL LTÉE, ayant sa place d'affaires en la cité de Laval, district de Montréal, demanderesse — VS —

LES TAPIS DES ORMEAUX INC et JULIEN TREMBLAY autrefois résident et domicilié à Anjou, district de Montréal, présentement d'adresse inconnue, et ALI, défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR: Le défendeur JULIEN TREMBLAY est par les présentes requises de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de la présente publication.

Une copie du bref d'assignation de la déclaration et de l'avis au défendeur (Art. 119a C.P.C.) a été laissée au bureau du protonotaire de la Cour Supérieure au Palais de Justice de Montréal à l'intention du défendeur.

MONTREAL, ce 16 mai 1984 Me MARCELLE AUBRY, P.A.C.S.M. Me BENOIT GIRAUD, a/s Deveau Paquet & Ass., 3131 boul. de la Concorde, #500 (Duvernay) Laval, P.Q. H7E 4W4 Procureur de la partie demanderesse

AVIS PRENEZ AVIS QUE STABILIZERS LTD de Charlottetown, Ile-du-Prince-Édouard s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin que lui soit émis un permis spécial l'autorisant à fournir le service suivant:

TRANSPORT SPÉCIALISÉ — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE CITÉRIENNE — CONTRAT. De Montréal et de St-Romuald à la frontière Québec-Nouveau-Brunswick (tous ports d'entrée) en transit à travers le Nouveau-Brunswick à destination de tous points sis dans la province de l'Ile-du-Prince-Édouard pour le transport, au moyen de véhicules citierins, de produits pétroliers en vrac pour le compte du Gouvernement de l'Ile-du-Prince-Édouard et de Regal Petroleum Ltd. N.B. Le présent permis sera opéré en conjonction avec le permis X907 émis par le Public Utilities Commission of Prince-Edward Island.

La requérante demande de plus que la décision à être rendue soit exécutoire à compter de la date où elle sera rendue conformément à l'article 85 des Règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec.

Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir à la présente demande dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième publication du présent avis dans ce journal en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.

ME FRANÇOIS ROUETTE FLYNN RIVARD & ASSOCIÉS Procureurs de la requérante Première publication: 22 mai 1984 Deuxième publication: 23 mai 1984

AVIS est donné que: Roland A. Campbell 812, Rue 235, St-Gabriel de Stanbridge, Qué. demande à la C.T.Q. de transférer son permis M502570-01 région 05, à: LES PÉTROLES DU-PONT INC., 904, Rue 202, Bedford, Qué. conformément à l'article 30 des règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.

Parutions: les 22 et 23 mai 1984. S.P.T.Q. Ltée

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de: ROLAND REMILLARD, chauffeur et THERÈSE GRENIER REMILLARD, ménagère, demeurant et résidant au 39, 3e Avenue, Delson, Québec J0L 1G0 et faisant affaires sous la raison sociale de: « Théâtre Capitol de St-Rémi Enr. », au 151, rue Perras, St-Rémi de Napierville, Québec

FAILLI AVIS est par les présentes donné que ROLAND REMILLARD et THERÈSE GRENIER REMILLARD ont fait une cession le 10e jour de mai 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 29e jour de mai 1984, à 10:00 heures, au bureau du syndic.

Ce 17e jour de mai 1984, MOQUIN, MENARD, GIROUX, DAoust, INC. et MAURICE GALLANT

MOQUIN, MENARD, GIROUX, DAoust, INC. 85, rue St-Charles Ouest Bureau 100 Longueuil, Québec J4H 3W7

Tél. (514) 875-8215 / 679-7020

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de: JEAN-PIERRE DECARIE, sans emploi, demeurant et résidant au 5952, avenue Somerled, Montréal, Québec H3X 2A6

FAILLI AVIS est par les présentes donné que JEAN-PIERRE DECARIE a fait une cession le 14e jour de mai 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 1er jour de juin 1984, à 9:30 heures, au bureau du syndic.

Ce 18e jour de mai 1984, MOQUIN, MENARD, GIROUX, DAoust, INC. et MAURICE GALLANT

MOQUIN, MENARD, GIROUX, DAoust, INC. 1991, boulevard St-Martin Ouest Bureau 100 Ville de Laval (Québec) H7S 1N2

Tél. (514) 682-1170 / 336-7714

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de: CLAUDE BRUN, représentant et GINETTE CADET BRUN, secrétaire, demeurant et résidant au 5450, boulevard Des Grandes Prairies, St-Léonard, Québec H1R 1A9

FAILLI AVIS est par les présentes donné que CLAUDE BRUN et GINETTE CADET BRUN ont fait une cession le 14e jour de mai 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 1er jour de juin 1984, à 9:00 heures, au bureau du syndic.

Ce 18e jour de mai 1984, MOQUIN, MENARD, GIROUX, DAoust, INC. et MAURICE GALLANT

MOQUIN, MENARD, GIROUX, DAoust, INC. 1991, boulevard St-Martin Ouest Bureau 100 Ville de Laval (Québec) H7S 1N2

Tél. (514) 682-1170 / 336-7714

AVIS PRENEZ AVIS QUE STABILIZERS LTD de Charlottetown, Ile-du-Prince-Édouard s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin que lui soit émis un permis spécial l'autorisant à fournir le service suivant:

TRANSPORT SPÉCIALISÉ — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE CITÉRIENNE — CONTRAT. De Montréal et de St-Romuald à la frontière Québec-Nouveau-Brunswick (tous ports d'entrée) en transit à travers le Nouveau-Brunswick à destination de tous points sis dans la province de l'Ile-du-Prince-Édouard pour le transport, au moyen de véhicules citierins, de produits pétroliers en vrac pour le compte du Gouvernement de l'Ile-du-Prince-Édouard et de Regal Petroleum Ltd. N.B. Le présent permis sera opéré en conjonction avec le permis X907 émis par le Public Utilities Commission of Prince-Edward Island.

La requérante demande de plus que la décision à être rendue soit exécutoire à compter de la date où elle sera rendue conformément à l'article 85 des Règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec.

Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir à la présente demande dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième publication du présent avis dans ce journal en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.

ME FRANÇOIS ROUETTE FLYNN RIVARD & ASSOCIÉS Procureurs de la requérante Première publication: 22 mai 1984 Deuxième publication: 23 mai 1984

AVIS

PRENEZ AVIS QUE JOSEPH MARIO ANDRÉ MALENFANT, étudiant, domicilié et résidant au 317 des Monts, Laval-des-Rapides, Cité de Laval, district de Montréal, s'adressera au Ministère de la Justice afin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de JOSEPH MARIO ANDRÉ GRANDMONT.

Laval, le 3 mai 1984. Procureurs de la requérante

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 30 avril 1984 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 106407 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 8e jour de mai 1984, sous le numéro 3471592.

Ce 14e jour de mai 1984, LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la Société Commerciale Canadienne « Eclaircissement Alternatif Energy Inc. » demandera au Directeur des corporations canadiennes la permission de se dissoudre.

MONTREAL, ce 19 avril 1984 CHARLES CLEMENT Procureur de la Société

PRENEZ AVIS que MARIE URSULE SUZANNE NERON, ménagère, domiciliée et résidant au 1761 rue Bedford, Vimont, Cité de Laval, district de Montréal, s'adressera au Ministère de la Justice afin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de MARIE URSULE SUZANNE LUCILLE NERON.

Laval, le 3 mai 1984. Procureurs de la requérante

PRENEZ AVIS que McDONALD BELANGER, 1471 Principale, St-Côme, Linière, Cité Beauce Sud, (Qué.) G0M 1J0 titulaire du permis de camionnage en vrac numéro G-503704-001 pour la région 03 s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le transfert de son permis, en faveur de RENE FECTEAU & FILS INC., St-Benoit Labre, Cité Beauce, (Qué.) G0M 1P0.

Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition ou intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième publication dans ce journal à la Commission des Transports du Québec, 585, boul. Charest Est, Québec G1K 7W5.

BEAUCÉ PIUZE, avocats 2030 Pène Lelièvre, suite 374, Duberger, G1P 2K1 1ère publication: 22 mai 1984 2ème publication: 23 mai 1984

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de: CLAUDE BRUN, représentant et GINETTE CADET BRUN, secrétaire, demeurant et résidant au 5450, boulevard Des Grandes Prairies, St-Léonard, Québec H1R 1A9

FAILLI AVIS est par les présentes donné que CLAUDE BRUN et GINETTE CADET BRUN ont fait une cession le 14e jour de mai 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 1er jour de juin 1984, à 9:00 heures, au bureau du syndic.

Ce 18e jour de mai 1984, MOQUIN, MENARD, GIROUX, DAoust, INC. et MAURICE GALLANT

MOQUIN, MENARD, GIROUX, DAoust, INC. 1991, boulevard St-Martin Ouest Bureau 100 Ville de Laval (Québec) H7S 1N2

Tél. (514) 682-1170 / 336-7714

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de: CLAUDE BRUN, représentant et GINETTE CADET BRUN, secrétaire, demeurant et résidant au 5450, boulevard Des Grandes Prairies, St-Léonard, Québec H1R 1A9

FAILLI AVIS est par les présentes donné que CLAUDE BRUN et GINETTE CADET BRUN ont fait une cession le 14e jour de mai 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 1er jour de juin 1984, à 9:00 heures, au bureau du syndic.

Ce 18e jour de mai 1984, MOQUIN, MENARD, GIROUX, DAoust, INC. et MAURICE GALLANT

MOQUIN, MENARD, GIROUX, DAoust, INC. 1991, boulevard St-Martin Ouest Bureau 100 Ville de Laval (Québec) H7S 1N2

Tél. (514) 682-1170 / 336-7714

AVIS PRENEZ AVIS QUE STABILIZERS LTD de Charlottetown, Ile-du-Prince-Édouard s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin que lui soit émis un permis spécial l'autorisant à fournir le service suivant:

TRANSPORT SPÉCIALISÉ — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE CITÉRIENNE — CONTRAT. De Montréal et de St-Romuald à la frontière Québec-Nouveau-Brunswick (tous ports d'entrée) en transit à travers le Nouveau-Brunswick à destination de tous points sis dans la province de l'Ile-du-Prince-Édouard pour le transport, au moyen de véhicules citierins, de produits pétroliers en vrac pour le compte du Gouvernement de l'Ile-du-Prince-Édouard et de Regal Petroleum Ltd. N.B. Le présent permis sera opéré en conjonction avec le permis X907 émis par le Public Utilities Commission of Prince-Edward Island.

La requérante demande de plus que la décision à être rendue soit exécutoire à compter de la date où elle sera rendue conformément à l'article 85 des Règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec.

Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir à la présente demande dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième publication du présent avis dans ce journal en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.

AVIS est donné que: HUGUETTE DION, PALARDY, 137, Rang Angenteuil, St-Damase, Qué. demande à la C.T.Q. de transférer son permis M509378-01, région 06, à: LES EXPORTATIONS MESSIER INC., 422, St-Denis, St-Alexandre, Qué. conformément à l'article 30 des règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q. Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la deuxième parution.

Parutions: les 22 et 23 mai 1984 S.P.T.Q. LTÉE

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

RENE EDUARD BOUDRIAS PRENEZ AVIS que M. EDUARD BOUDRIAS, greffier et sténographe judiciaire, résident et domicilié au 760, rue Maturin Durand, Boucherville, district de Montréal, Province de Québec, présentera une requête en changement de nom selon l'Article 3 de la Loi sur le changement de nom et d'autres qualités de l'Etat Civil (L.Q. 1977, c. 19, a. 1) afin d'ajouter le prénom de JEAN à son certificat de naissance et de baptême ainsi qu'aux registres de l'Etat Civil.

LONGUEUIL, ce 17 mai 1984 EDUARD BOUDRIAS

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de: PATRICE ARSENAULT, sans emploi, demeurant et résidant au 2255, rue Cartier, Montréal, Québec H2K 4E9

FAILLI AVIS est par les présentes donné que PATRICE ARSENAULT a fait une cession le 9e jour de mai 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 29e jour de mai 1984, à 10:00 heures, au bureau du syndic.

Ce 16e jour de mai 1984, MOQUIN, MENARD, GIROUX, DAoust, INC. et MAURICE GALLANT

MOQUIN, MENARD, GIROUX, DAoust, INC. 1991, boulevard Saint-Martin Ouest Bureau 100 Laval (Québec) H7S 1N2

Tél. (514) 682-1170 / 336-7714

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de: PATRICE ARSENAULT, sans emploi, demeurant et résidant au 2255, rue Cartier, Montréal, Québec H2K 4E9

FAILLI AVIS est par les présentes donné que PATRICE ARSENAULT a fait une cession le 9e jour de mai 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 29e jour de mai 1984, à 10:00 heures, au bureau du syndic.

Ce 16e jour de mai 1984, MOQUIN, MENARD, GIROUX, DAoust, INC. et MAURICE GALLANT

MOQUIN, MENARD, GIROUX, DAoust, INC. 1991, boulevard Saint-Martin Ouest Bureau 100 Laval (Québec) H7S 1N2

Tél. (514) 682-1170 / 336-7714

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de: PATRICE ARSENAULT, sans emploi, demeurant et résidant au 2255, rue Cartier, Montréal, Québec H2K 4E9

FAILLI AVIS est par les présentes donné que PATRICE ARSENAULT a fait une cession le 9e jour de mai 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 29e jour de mai 1984, à 10:00 heures, au bureau du syndic.

Ce 16e jour de mai 1984, MOQUIN, MENARD, GIROUX, DAoust, INC. et MAURICE GALLANT

MOQUIN, MENARD, GIROUX, DAoust, INC. 1991, boulevard Saint-Martin Ouest Bureau 100 Laval (Québec) H7S 1N2

Tél. (514) 682-1170 / 336-7714

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de: PATRICE ARSENAULT, sans emploi, demeurant et résidant au 2255, rue Cartier, Montréal, Québec H2K 4E9

FAILLI AVIS est par les présentes donné que PATRICE ARSENAULT a fait une cession le 9e jour de mai 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 29e jour de mai 1984, à 10:00 heures, au bureau du syndic.

Ce 16e jour de mai 1984, MOQUIN, MENARD, GIROUX, DAoust, INC. et MAURICE GALLANT

MOQUIN, MENARD, GIROUX, DAoust, INC. 1991, boulevard Saint-Martin Ouest Bureau 100 Laval (Québec) H7S 1N2

Tél. (514) 682-1170 / 336-7714

AVIS est donné que: HUGUETTE DION, PALARDY, 137, Rang Angenteuil, St-Damase, Qué. demande à la C.T.Q. de transférer son permis M509378-01, région 06, à: LES EXPORTATIONS MESSIER INC., 422, St-Denis, St-Alexandre, Qué. conformément à l'article 30 des règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q. Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la deuxième parution.

Parutions: les 22 et 23 mai 1984 S.P.T.Q. LTÉE

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

RENE EDUARD BOUDRIAS PRENEZ AVIS que M. EDUARD BOUDRIAS, greffier et sténographe judiciaire, résident et domicilié au 760, rue Maturin Durand, Boucherville, district de Montréal, Province de Québec, présentera une requête en changement de nom selon l'Article 3 de la Loi sur le changement de nom et d'autres qualités de l'Etat Civil (L.Q. 1977, c. 19, a. 1) afin d'ajouter le prénom de JEAN à son certificat de naissance et de baptême ainsi qu'aux registres de l'Etat Civil.

LONGUEUIL, ce 17 mai 1984 EDUARD BOUDRIAS

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de: PATRICE ARSENAULT, sans emploi, demeurant et résidant au 2255, rue Cartier, Montréal, Québec H2K 4E9

FAILLI AVIS est par les présentes donné que PATRICE ARSENAULT a fait une cession le 9e jour de mai 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 29e jour de mai 1984, à 10:00 heures, au bureau du syndic.

Ce 16e jour de mai 1984, MOQUIN, MENARD, GIROUX, DAoust, INC. et MAURICE GALLANT

MOQUIN, MENARD, GIROUX, DAoust, INC. 1991, boulevard Saint-Martin Ouest Bureau 100 Laval (Québec) H7S 1N2

Tél. (514) 682-1170 / 336-7714

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de: PATRICE ARSENAULT, sans emploi, demeurant et résidant au 2255, rue Cartier, Montréal, Québec H2K 4E9

FAILLI AVIS

SPORTS

Barb Bunkowsky enlève son premier tournoi de la LPGA

CLIFTON, New Jersey (AP) — L'Ontarienne Barb Bunkowsky a remporté sa première victoire sur le circuit de la LPGA, en triomphant au tournoi de Clifton grâce à une fiche globale de 209, dix sous la normale. Elle a réussi neuf birdies pour finalement inscrire un dernier parcours de 66 et mériter le premier prix de \$26,250.

« J'étais nerveuse sur les derniers trous, a mentionné la golfeuse de Campbellville. Je me disais de continuer de jouer du mieux que je le pouvais. »

Bunkowsky, qui n'avait jamais fait mieux qu'une quatrième en deux saisons sur le circuit, a réussi un record du tournoi sur le premier neuf en totalisant seulement 30 coups sur une normale 37. Sa ronde de 66 lui permet aussi d'égaliser le record établi par la championne en titre Pat Bradley.

La gagnante, âgée de 25 ans, a réussi sept birdies sur le premier neuf pour prendre une avance de quatre coups.

« Après avoir réussi mes sept birdies, je me suis surprise à chanter, parler et à avoir du bon temps, a-t-elle dit. J'ai soudainement réalisé que je ne devrais pas agir de cette façon. »

« Je me suis rendue compte que je n'étais pas préparée (pour le deuxième neuf) comme pour le premier. »

Sur la deuxième partie du parcours, Bunkowsky a commis deux bogeys et elle a eu besoin d'un birdie au 17e trou pour devancer Muffin Spencer-Devlin. Les deux golfeuses étaient ex-aequo après 16 trous.

Bunkowsky a terminé le tournoi en beauté en obtenant un birdie de 18 pieds au 18e trou.

Dawn Coe, de Colombie-Britannique, a terminé le tournoi avec une fiche de 224, un coup devant Lisa Young, également de Colombie-Britannique. Judy Ellis, de Kitchener, a bouclé le tournoi à 226.

Au golf masculin, d'autre part, Peter Jacobsen a tenu sa promesse en calant un birdie sur une distance de six pieds au premier trou éliminatoire pour remporter le tournoi de golf Colonial.

« J'ai pensé à mon père, a dit Jacobsen. C'est une victoire très émotive. »

Son père, victime d'un cancer, poursuit sa convalescence à l'hôpital



La Canadienne Barb Bunkowsky exulte alors qu'elle réussit, au 18e trou, un birdie confirmant sa victoire au tournoi de golf de Clifton, dimanche. (Photolaser AP)

après avoir subi une intervention chirurgicale. Samedi, alors qu'il accusait un retard de deux coups sur le meneur, Jacobsen lui avait promis de remporter le tournoi.

Il a obtenu la chance de tenir sa promesse lorsque Payne Stewart, qui détenait une priorité d'un coup après le 17e trou, a commis un bogey sur le dernier trou. L'égalité en tête a donc nécessité un match de barrage.

La porte était ouverte et Jacobsen en a profité pour s'assurer le gain au premier trou supplémentaire.

Cette victoire, seulement sa deuxième en huit saisons sur le circuit de la PGA, lui a valu une bourse de \$90,000.

Gil Morgan, qui n'a jamais vraiment été dans la lutte pour la victoire au cours de la dernière ronde, a terminé au troisième rang avec un fiche cumulative de 275.



Accompagné de sa femme Céline, Jacques Villeneuve fait une petite promenade sous la pluie, laquelle a entraîné l'annulation de la dernière séance de qualifications en vue des 500 milles d'Indianapolis. (Photolaser AP)

Qualifié pour les 500 milles Jacques Villeneuve sera-t-il rétabli à temps?

INDIANAPOLIS (AP) — Jacques Villeneuve, un parapluie à la main, marchait le long du parcours. Bien que le mauvais temps lui ait permis de conserver une place sur la grille de départ des 500 milles d'Indianapolis, il ignore toujours s'il participera à la course dimanche prochain.

« Je dois subir d'autres examens mercredi. J'en saurai davantage à ce moment », a expliqué Villeneuve, qui a subi une commotion cérébrale lorsqu'il a percuté le mur au volant de son « mulet » lors d'une séance d'entraînement jeudi. Il ressentait toujours des douleurs au cou et aux épaules.

En formule Indy, c'est la voiture qui se qualifie pour la course et non le pilote. Donc, si Villeneuve ne reçoit pas l'autorisation des médecins de reprendre la compétition, son équipe aurait le droit de faire appel à un autre pilote.

Canadian Tire a cependant indiqué que la voiture ne prendrait pas le départ de la course si Villeneuve n'est pas en mesure de la conduire.

Villeneuve s'est qualifié pour l'épreuve lors de la première fin de semaine des qualifications. Il avait alors roulé à une moyenne de 200,013 milles à l'heure.

« Je ne veux d'aucune façon jouer le rôle de remplaçant », a indiqué Villeneuve après qu'on lui ait fait part de la possibilité qu'il soit délogé par un pilote plus rapide. « Je ne suis pas venu ici pour être remplaçant. »

« Je suis venu ici pour compétitionner. Je ne pensais à rien d'autre lorsque je me suis qualifié que tenter d'aller encore plus vite. »

Villeneuve, présent au circuit pour assister à la dernière séance de qualification, a dit qu'il n'était pas nerveux même s'il a dû patienter toute la journée avant de savoir qu'il ne serait pas délogé par un pilote plus rapide.

« Tout dépendait de la météo aujourd'hui (dimanche), a-t-il dit. Si nous n'avions pas mérité notre qualification, nous aurions attendu la prochaine course à Milwaukee au mois de juin. »

Les sabreurs et l'épéiste J.-M. Chouinard voient leurs chances augmenter pour les J.O.

JO MALLÉJAC

L'absence volontaire des démocraties populaires d'Europe de l'Est, et de leurs sympathisants (il y en aura encore d'ici le 2 juin), va bouleverser profondément le déroulement des compétitions olympiques à Los Angeles.

Dans les sports collectifs surtout, où il va falloir remanier la composition des poules qualificatives, notamment au soccer. Et, paradoxe, le Canada pourrait être repêché au hand-ball, ce qui mettrait l'inconsistante fédération nationale dans l'embarras.

Mais les défections des Soviétiques, Bulgares, Hongrois et autres Allemands de l'Est, qui occupaient les places de troisième à sixième au dernier mondial à Vienne en juillet dernier (ainsi que celle de la Pologne, huitième ex-aequo avec Cuba et la Chine), vont totalement modifier l'aspect du tournoi d'escrime. Sur tout au fleuret et au sabre. Et ceci nous concerne comme verrer. Car l'escrime canadienne a considérablement progressé depuis les J.O. de Montréal.

Attention aux sabreurs
Au sabre, cette progression se manifeste essentiellement en profondeur. Or les épreuves tant individuelles que par équipes ne seront pas ce qu'elles auraient dû être sans les Etropolski (Bulgarie), champion du monde 83, Alchan (vainqueur du réputé tournoi Otto Finski le 25 avril passé à Varsovie), Krovopoukov, Ismailov (URSS), qui viennent de mener les leurs au succès dans le tournoi des Sept Nations disputé en mars à Bonn.

Et derrière eux, les Bulgares et

les Polonais, respectivement deuxième et troisième à Bonn, ainsi que les redoutables Magyars Gedovari, Nebald Frères, et autres Bujdeso, (victorieux à New York le 25 mars), vont laisser un trou béant, c'est le cas de le dire.

Tout cela nous amène à constater que les Canadiens voient leur chance de bonne figuration augmenter considérablement à cette arme. Car le sabre est la discipline où nos tireurs pourraient le mieux se tirer d'affaire collectivement. Pour l'heure, de par les résultats qu'ils ont obtenus jusqu'ici en Coupe du Monde, Jean-Paul Banos (7e du Grand Prix d'Hanovre, et 12e du New York International), ainsi que Claude Marcil (tous les deux élèves du Maître Sassiné des Scaramouche de Chibougaumau), sont certains de leur sélection.

Mais compte tenu des développements qui prévalent en raison du boycottage communiste, l'Association canadienne va certainement être encouragée à qualifier une équipe complète (cinq hommes). Ce qui permettrait de faire entrer deux autres Québécois sur la formation nationale, à savoir: Jean-Marie Banos (frère cadet de Jean-Paul), et Marc Lavoie (Hull)... d'autant plus qu'en présentant une équipe, on pourrait inscrire trois hommes dans la compétition individuelle. Les récentes sorties de Jean-Marie et Marc ont été assez probantes pour que le coup soit tenté. Cette équipe dont la moyenne d'âge est de 24 ans (Lavoie, 30 ans, en est l'ainé), peut tirer son épingle du jeu face aux Italiens (médaillés de bronze au Mondial 83 de Vienne), la France, la RFA, et les États-Unis, candidats au po-

dium californien. Effectivement l'occasion est belle de motiver ces espoirs qui ont accompli un travail remarquable depuis 4 ans.

Chouinard, un petit nouveau

Deux autres « pique-boyaux » canadiens sont également retenus pour Los Angeles. Il s'agit de Madeleine Phillon (Montmorency E.C.) et Jean-Marc Chouinard (Mousquetaires de Montréal). La première nommée a récolté une médaille de bronze aux Jeux universitaires d'Edmonton en juillet 83. Sa compétition sera très relevée, car en dehors de deux ou trois éléments de l'Est, ce sont les Italiennes (Vaccaroni, Cicconetti, Zaffari), et les Allemandes de l'Ouest (Hannisch, Weber, Wessel) qui font la loi, et il faudra se méfier des Chinoises.

En fait, individuellement, c'est le Montréalais Jean-Marc Chouinard qui représente le plus gros potentiel pour le Canada. Depuis qu'il a terminé second du Mondial junior à l'épée en avril 83 à Budapest, seulement battu par le jeune Italien Alexandro Resegotti, l'élève de Jean-Pierre Lecoz est venu s'installer, avec beaucoup d'autorité, au beau milieu de l'élite internationale senior.

Au point que cette progression est unique dans les annales de l'épée mondiale. On ne connaît pas beaucoup d'épéistes, fraîchement émoulus de la catégorie des moins de 20 ans, qui se soient imposés aussi rapidement dans la catégorie d'âge supérieure.

À ce titre son palmarès 1984 est tout à fait exceptionnel. Quatrième du « Monal » à Paris de 14 janvier, Jean-Marc terminait cinquième du Martini à New York le 10 mars,

avant d'accuser une baisse de régime à Berne, puis à Heidenheim (RFA), en avril. Mais il s'est fort bien repris depuis à Poitiers le 13 mai, où il s'est classé quatrième, battant successivement Stanbury (GB) et Picot (France). Battu d'extrême justesse par Hoch (RFA), en quart de finale par 10 touches à 9, il obtenait le droit d'aller en finale directe lors du repêchage en éliminant l'Italien Ferro (3e du Martini), puis le Polonais Felisiak, qui n'est pas le premier venu.

En demi finale il ne s'inclinait qu'à la lutte contre le Norvégien Koppang (10 à 7). Tant et si bien que Chouinard fait partie maintenant des épéistes de haut niveau que l'on respecte. On redoute surtout son « allonge » qui va chercher des points là où personne ne s'en doute. En l'absence des Kolczonay (Hongrie), Chronowski (Pologne), qui pouvaient brouiller les cartes à Los Angeles, il va poser des problèmes au Français (Boisse, Lenglet et Riboud), aux Allemands (Ellmar Borrmann, champion mondial 83, Alexander Pusch, champion olympique), aux Italiens (Ferro et Mazzoni, 2e à Poitiers derrière Lenglet), et à tous ceux qui, comme lui, auront l'audace de se battre comme des lions pour une médaille.

Jean-Marc, cinquième actuellement au classement de la Coupe du Monde, sait qu'il a pour lui d'être régulier dans ses prestations. C'est en cela qu'il se sait fort, et qu'il n'est pas l'homme d'un miracle passager. Et il y a plus: en accédant à la finale olympique, il réaliserait un exploit exceptionnel pour un escrimeur canadien. On ne le dira jamais assez.

Les Expos terminent leur premier quart de saison avec une fiche de .500

LOS ANGELES (PC) — La saison des Expos, malgré les changements apportés par la direction, ressemble en tous points à celle de l'an dernier. Les Expos ont en effet joué le quart de leurs matches et leur fiche se situe à .500.

Un circuit de deux points de Franklin Stubbs, après deux retraits à la septième manche, a permis aux Dodgers de les battre 3-2, dimanche, devant 47,059 spectateurs au Chavez Ravin. Stubbs avait un compte de deux prises et aucune balle quand il a retroussé l'offrande de Bryn Smith (5-3) par-dessus la clôture du champ centre droit. Pedro Guerrero occupait alors le deuxième but, grâce à un double.

« J'ai effectué deux mauvais tirs et ils en ont profité, a commenté Smith. Je ne pensais pas que la balle voya-

gerait autant. »

Les Expos totalisent maintenant 20 défaites. Leur voyage sur la côte du Pacifique a été à l'image de leur saison. Ils complètent leur série de 10 rencontres avec une fiche de 5-5.

« Il ne faut pas regarder en arrière, mentionne le gérant Bill Virdon. Cinq victoires sur la côte du Pacifique, je m'attendais à mieux. Mais les faits sont là et il nous faut poursuivre la route. »

« Après tout, ce voyage n'a pas été désastreux, ajoute-t-il. Il nous reste à connaître plus de succès à domicile. »

Les Expos entreprennent ce soir une série de huit parties à domicile contre les équipes de l'ouest, entrecoupée jeudi par le match annuel de la coupe Pearson, une partie que les joueurs ont en sainte horreur. Ils dis-

puteront deux parties aux Padres de San Diego, la coupe Pearson au Blue Jays, à Toronto, jeudi, puis trois matches contre les Giants de San Francisco et trois autres face aux Dodgers.

Dimanche, les Dodgers ont délégué quatre lanceurs pour les faire paraître bien ordinaires. Jerry Reuss a accordé un point aux Expos à la troisième reprise, en donnant un but sur balles à Bobby Ramos, un amorti-sacrifice à Bryn Smith, et un simple à Doug Flynn.

Reuss a dû ensuite quitter le match en raison d'une elongation musculaire à la cuisse droite. Il a été remplacé par le vétéran Bert Hooton.

Ce dernier a eu le temps de donner un but sur balles avec les buts remplis à Tim Lincecum, après deux retraits à la septième manche, avant

de céder sa place à Pat Zachry. Celui-ci a été parfait pendant une manche et un tiers pour remporter sa deuxième décision. Tom Niedenfuer a fermé les livres et il a enregistré son septième sauvetage.

Les Dodgers ont inscrit leur premier point de façon inusitée, à la cinquième manche. Guerrero a d'abord obtenu un simple après un retrait. Smith a ensuite effectué un mauvais lancer qui a permis au coureur des Dodgers de se rendre jusqu'au troisième coussin. La balle a effectué un drôle de bond après avoir heurté la jambière du receveur Bobby Ramos et elle a roulé vers la droite. Ramos n'avait aucune chance de retirer Guerrero au troisième but.

Guerrero a ensuite trotté jusqu'au marbre, capitalisant ainsi sur une feinte illégale de Smith.

Vainqueur du GP de France Lauda devient le plus sérieux rival de Prost

DIJON (AFP) — L'Autrichien Niki Lauda ou le Français Alain Prost? Le Grand Prix de France, cinquième épreuve comptant pour le championnat du monde de Formule Un, dimanche, sur le circuit de Dijon, a relancé la bataille dans la course au titre mondial. Grâce à sa victoire, Lauda s'est en effet replacé juste derrière son coéquipier, devenant du même coup son plus dangereux adversaire.

Au lendemain de l'épreuve française, les deux pilotes McLaren se retrouvent donc à armes égales. Loin devant les autres concurrents. Mais, à la veille des grands prix, courus en ville, après avoir obtenu quatre victoires en cinq courses (deux pour Lauda et deux pour Prost), la domination des voitures britanniques pourra-t-elle se poursuivre? Rien n'est moins sûr. Avant la course de Dijon, Alain Prost ne déclarait-il pas: « Il est nécessaire de s'imposer ici car, dès Monaco, les courses nous seront plus défavorables. Les McLaren seront moins à l'aise sur les circuits lents. »

Monaco, Detroit et Dallas notamment devraient permettre un réajustement des forces en présence, redonner leurs chances aux Ferrari et aux Renault qui depuis le début de la saison ont du mal à soutenir la comparaison avec l'écurie Marlboro McLaren TAG Porsche. Seul Montréal paraît pouvoir sourire à cette dernière, en raison de la sobriété du moteur Allemand, sur un tracé exigeant dans le domaine de la consommation.

Les Ferrari à Imola (Italie), les Renault avec le Britannique Derek Warwick, lors des courses précédentes et Patrick Tambay, dimanche, à Dijon ont laissé entrevoir les qualités susceptibles de battre en brèche la supériorité de Lauda et Prost. Tout comme les Lotus de l'Italien Elio de Angelis et du Britannique Nigel Mansell sont-elles aussi capables de s'immiscer dans le groupe de tête. Match à quatre en perspective donc, car en France, les Williams Honda du Finlandais Keke Rosberg et du Français Jacques Laffite ont toujours souffert de la comparaison.

Pire pour l'écurie du Brésilien,

champion du monde, Nelson Piquet qui a été contraint à un nouvel abandon, le cinquième... en cinq courses, l'Italien Teo Fabi plaçant une Brabham BMW pour la première fois à l'arrivée d'un Grand Prix à la... modeste neuvième place, sans jamais avoir constitué une véritable menace pour les voitures qui le devançaient. Une situation grave pour l'équipe de Bernie Ecclestone, le patron de la Formule Un, toujours à la recherche de son premier point.

Moteur, turbine, les Brabham semblent avoir très mal « digéré » la limitation de la consommation de carburant et les motoristes de BMW n'ont pas encore trouvé les solutions aux problèmes.

Randy LaJoie remporte le Super Molson

(PC) — Randy LaJoie, recrue de la saison 1983 sur le circuit NASCAR-nord de stock-car, a remporté, dimanche, sur la piste triovale de Sarnia, le Super Molson 200. LaJoie a devancé Dick McCabe, champion du circuit en 1981 et 1982, et les frères Beaver et Bobby Dragon.

Ce fut par ailleurs une journée désastreuse pour les Québécois. Claude Leclerc a complété l'épreuve au 11e rang. Il était cependant au volant de la seconde voiture de Robbie Cruch, ayant brisé la sienne dans la nuit de samedi à dimanche alors qu'il effectuait des ajustements.

Le vétéran Jean-Paul Cabana a dû se contenter d'une 25e position. Il roulait très bien jusqu'au 19e tour, mais des problèmes de moteur l'ont considérablement ralenti.

Junior Hanley, auteur d'une huitième position, a été le premier Canadien à franchir le fil d'arrivée.

En Formule 125, la finale a été enlevée par François Cloutier, de Sherbrooke, devant Christian Vandal, de l'île Perrot, et le motocycliste Claude Leroux.

EN BREF...

■ Gareau 2e au 10 km de Cleveland

CLEVELAND (PC et AP) — Jacqueline Gareau de Montréal s'est classée deuxième dimanche de l'épreuve féminine du 10 kilomètres, tenue dans le cadre du sixième marathon annuel de Cleveland. Gareau a négocié la distance en 33 minutes et 40 secondes, loin derrière la Néozélandaise Anne Audain qui l'a devancée de près de deux minutes, avec un chrono de 31.45. Le 10 kilomètres masculin a été remporté par le Tanzanien Filbert Bayi en 28 minutes et 27 secondes. Le marathon, enfin, a été remporté par Demetrio Cabanillas, chez les hommes, en deux heures, 16 minutes et 13 secondes. La Mexicaine Maricarmen Cardenas l'a emporté chez les dames en 2:41.13.

Par ailleurs à Provo dans l'Utah, le sauteur en hauteur Alain Meteluis a signé deux victoires avec des bonds de 2 mètres 18 et 2 mètres 25. Le Torontois Milton Ottey a aussi réussi 2 mètres 25, mais avec un recul dans le nombre d'essais. Le triple sauteur Michel Boutet, également du club Montréal International, a mérité une première place avec un effort de 15 mètres 74. Une autre Canadienne, Brigitte Reed d'Ottawa a aussi gagné avec un saut en hauteur de 1 mètre 84.

■ Le 20 km Loto-Québec à Tomaszewicz

ST-JEROME (PC) — L'athlète d'origine polonaise, Léopold Tomaszewicz, a remporté dimanche les grands honneurs des 20 kilomètres de St-Jérôme, huitième étape du Circuit Loto-Québec 1984. Tomaszewicz a parcouru la distance en 1:04.18, devançant au fil d'arrivée Normand Drolet (1:04.53) et Christian Pellerin (1:06.11).

Chez les dames, la victoire est allée à Françoise Garceau (1:20.31). Elle a pris la mesure de Lisa McGea (1:41.17) et Dominique Biscotti (1:42.15). Stéphane Lapointe (33.18) et Louise Fallon (37.35) ont remporté le 10 kilomètres tandis que le 5 kilomètres fut l'affaire de René Goulet (16.14) et Suzanne Blanchette (17.43).

■ Nutzenberger en gymnastique

WATERLOO, Ontario (PC) — Le Torontois Frank Nutzenberger a dominé les championnats canadiens de gymnastique, qui ont eu lieu à Waterloo, en remportant le titre du concours complet et en se plaçant dans les six premiers de chacun des appareils. Aux appareils, Danny Gaudet de Toronto a enlevé trois titres, les anneaux, les barres parallèles et la barre fixe; Lorne Bobkin, de Toronto, a triomphé dans les exercices au sol; Brad Peters, de Toronto, au cheval-arçons et Warren Long, de Victoria, au saut de cheval. Anita Botnen, de West Vancouver, l'a emporté chez les dames, devant Gigi Zosa, de West Vancouver et Kathleen Finnegan, de Winnipeg. Anita Botnen a de plus triomphé aux exercices au sol et aux barres asymétriques, tandis que Gigi Zosa l'emportait au saut de cheval et à la poutre. Philippe Chartrand, champion du Commonwealth à la barre fixe, a déçu avec une quatrième place. Il a cependant fait deuxième aux barres parallèles à égalité avec Bad Peters et troisième aux anneaux. Yves Dion a fait sixième au sol et Marshall Garfield, cinquième au cheval arçons, devant Dion.

■ Gate Dancer ira au Prix Belmont

BALTIMORE (AP) — L'entraîneur Jack Van Berg n'entretient aucun doute quant aux chances de Gate Dancer, vainqueur samedi du Preakness, de s'imposer sur la distance d'un mille et demi du Prix Belmont. « Il peut franchir n'importe quelle distance », a indiqué Van Berg, au lendemain de la victoire de son poulain de trois ans. Monté par le jockey Angel Cordero, Gate Dancer a enregistré un chrono record d'une minute 53 secondes et trois cinquièmes sur la piste d'un mille et trois seizièmes de Pimlico. Il a devancé au fil d'arrivée Play On Swale, le vainqueur du Derby du Kentucky, a terminé au septième rang

SPORTS

Mark Messier remporte le trophée Connie Smythe

Les Oilers, une nouvelle dynastie?

BERNARD CYR

(PC) — Les Oilers d'Edmonton n'auront mis que cinq ans pour devenir les champions du hockey nord-américain, comme l'avait prédit leur propriétaire Peter Pocklington.

« J'ai été un peu naïf de faire ce commentaire, mais les joueurs l'ont cru », a dit Pocklington après la victoire des Oilers contre les Islanders de New York, samedi soir.

La mise sur pied des Oilers a évidemment commencé le jour où Pocklington a acheté Wayne Gretzky de Nelson Skabania, qui éprouvait des ennuis financiers avec ses Racers d'Indianapolis, de l'Association mondiale.

Les Oilers avaient alors donné aux Racers un montant d'argent substantiel et un jeune joueur de 17 ans nom-

mé...Mark Messier, vainqueur du trophée Connie Smythe.

Le hasard a fait que les deux joueurs soient réunis. Et, à la suite de la conquête de la coupe Stanley par les Oilers, plusieurs les considèrent maintenant comme les deux meilleurs joueurs de la LNH.

Âgés chacun de 23 ans, Gretzky et Messier forment la base des nouveaux champions. Et ils sont entourés de joueurs aussi talentueux que jeunes: Paul Coffey (22 ans), Glenn Anderson (23), Jari Kurri (24), Kevin Lowe (25), Charlie Huddy (24), Grant Fuhr (21), Andy Moog (24) et Kevin McClelland (21).

Comment, avec un tel noyau, peut-on imaginer les Oilers sans coupe Stanley pour les trois ou quatre prochaines années?

« Je ne peux dire si nous serons champions longtemps, a commenté

Messier à ce sujet, mais nous savions que si nous ne gagnions pas cette année, nous ne reverrions plus jamais la même formation. Nous savions aussi qu'en gagnant, nous pourrions demeurer ensemble quelques années. Il régnait ici une ambiance de franche camaraderie. Je n'ai jamais vu un groupe de 20 ou 25 gars s'entendre si bien ».

Les Islanders diront par expérience que,

pour gagner la coupe régulièrement, il faut non seulement être bons, mais aussi chanceux et être épargnés par les blessures.

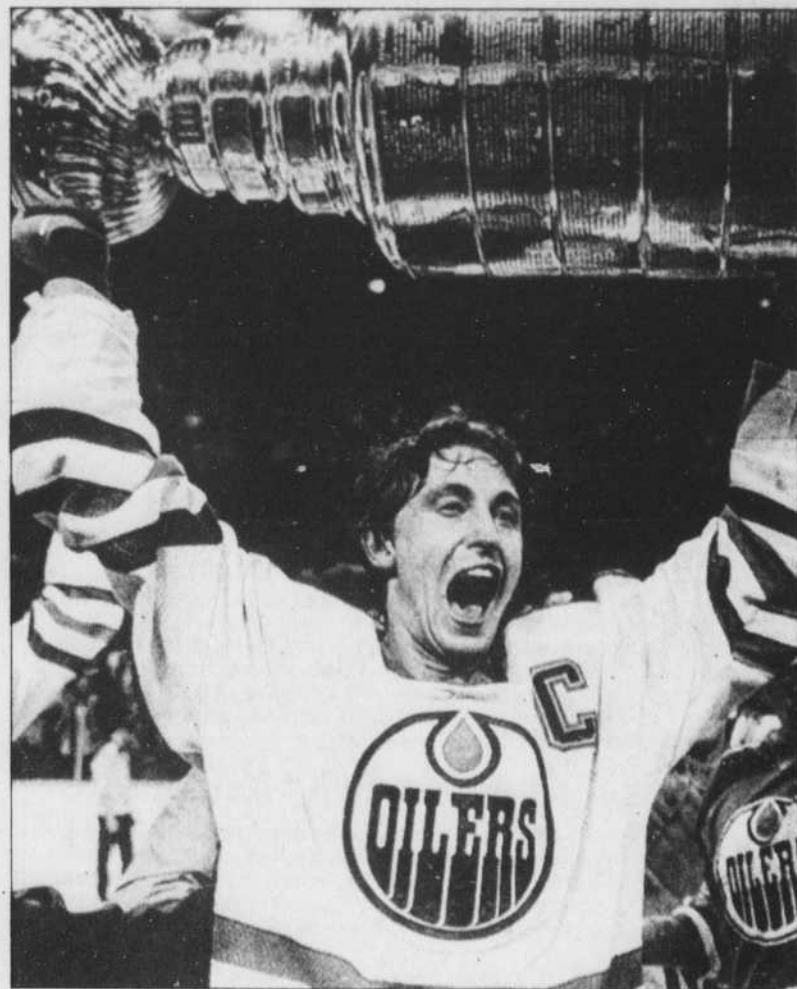
Si les Oilers ne sont pas prêts à se laisser accoler le mot dynastie, une chose est tout de même certaine: leur style de jeu sera copié par la majorité des 20 autres équipes qui espèrent chaque saison remporter la coupe Stanley.

« Nous venons de démontrer que l'offensive peut aussi gagner des championnats. Il n'est pas nécessaire de gagner 1-0 pour remporter la coupe », a noté Gretzky.

On a cependant tendance à oublier qu'en marquant en moyenne plus de six buts dans les trois derniers matches de la finale, les Oilers ont aussi limité les Islanders à une moyenne de deux buts.

En gagnant la coupe, les Oilers ont fait revivre la vieille théorie qui dit que la meilleure défensive est encore l'attaque. Une théorie à laquelle le Canadien des belles années avait su donner du poids.

En fait, la victoire des Oilers signifie bien plus qu'une première conquête de la coupe pour Edmonton. Elle signifie le début d'une nouvelle ère pour le hockey nord-américain.



Wayne Gretzky tient fièrement la coupe Stanley, le seul trophée qui manquait encore à son incomparable collection. Le « 99 » a souvent dit qu'il échangerait tous ses trophées pour la coupe Stanley. Il n'a plus maintenant qu'à la conserver. (Photolaser CP)

Edmonton est à la fête

(PC) — La ville d'Edmonton n'aura jamais connu pareille scène de réjouissance. Des milliers de gens ont envahi la rue Jasper — la rue principale d'Edmonton — samedi soir, pour célébrer la victoire des Oilers contre les Islanders de New York, en série finale de la coupe Stanley. La fête a duré jusqu'aux petites heures, dimanche matin.

« Il y a sûrement plus de monde qu'au Colisée (qui contient 17,500 personnes), a estimé un policier. Je dirais qu'il peut y avoir ici entre 20 et 30,000 personnes ».

Les membres de la force policière ont simplement agi à titre de surveillants, pour éviter que la fête ne dégénère.

La consommation d'alcool sur la rue est strictement interdite en

Alberta et les contrevenants peuvent écoper d'amendes s'élevant jusqu'à \$500. Pourtant, samedi soir, la rue Jasper était devenue un gigantesque bar en plein air. Hôteliers et restaurateurs offraient gratuitement de la bière aux passants. A 22 heures, la circulation était devenue impossible dans les environs de l'artère principale.

Un des fêtards a fait remarquer qu'il n'avait jamais été témoin d'un tel rassemblement spontané à Edmonton, même pas quand les Eskimos, de la Ligue canadienne de football, gagnaient la coupe Grey régulièrement.

« Et ce serait pire encore si le taux de chômage n'était pas si élevé dans la région », a-t-il pris soin d'ajouter.

HOCKEY

Ligue Nationale

Éliminatoires (Finale 4 de 7)

Jeu, 10 mai

Edmonton 1, Islanders 0

Samedi, 12 mai

Islanders 6, Edmonton 1

Mardi, 15 mai

Edmonton 7, Islanders 2

Jeu, 17 mai

Edmonton 7, Islanders 2

Samedi

Edmonton 5, Islanders 2

Les meneurs

b a pts

Gretzky, Edm. 13 22 35

Kurri, Edm. 14 14 28

Messier, Edm. 8 18 26

Coffey, Edm. 8 14 22

Gillies, Isl. 12 7 19

Bossy, Isl. 8 10 18

COUPE STANLEY

Série "O"

	pj	g	p	bp	bc	pts
EDMONTON	5	4	1	21	12	8
ISLANDERS	5	1	4	12	21	2

BASEBALL

Ligue Nationale

Samedi

L. Angeles 5, Montréal 1

Chicago 5, Houston 4

Atlanta 4, Pittsburgh 2

St-Louis 9, Cincinnati 1

Philadelphie 6, S. Francisco 2

San Diego 8, New York 3

Dimanche

L. Angeles 3, Montréal 2

Atlanta 5, Pittsburgh 1

St-Louis 3, Cincinnati 2

Chicago 10, Houston 3

Philadelphie 7, S. Francisco 4

New York 4, San Diego 2

Hier

Houston à St-Louis

Aujourd'hui

Atlanta, McMurry (3-4) à

Chicago, Trout (4-2),

14 h 20

San Diego, Show (5-2) à

Montréal, Lea (6-2),

19 h 35

San Francisco, Krukow

(2-5) à New York, Ter-

rell (3-3), 19 h 35

Los Angeles, Welch (3-4)

à Philadelphie, Koos-

man (3-5), 19 h 35

Cincinnati, Soto (6-1) à

Pittsburgh, Rhoden

(3-3), 19 h 35

Houston, Niekro (2-6) à

St-Louis, Stuper (2-2),

20 h 35

Ligue Américaine

Samedi

Toronto 1, Chicago 0

Detroit 5, Oakland 4

Californie 4, New York 0

Seattle 6, Baltimore 5

Texas 3, Kansas City 2

Minnesota 7, Boston 0

Milwaukee 3, Cleveland 0

Dimanche

Chicago 3, Toronto 0

Detroit 4, Oakland 3

Californie 3, New York 0

Baltimore 5, Seattle 1

Boston 5, Minnesota 4

Cleveland 3, Milwaukee 2

Texas 3, Kansas City 2

Hier

Minnesota à Toronto

Cleveland à Boston

Chicago à Kansas City

Aujourd'hui

Minnesota, Smithson (6-

3) à Toronto, Leal (4-

0), 19 h 35

Cleveland, Blyleven (4-2)

à Boston, Hurst (4-4),

19 h 35

Milwaukee, Porter (3-1)

au Texas, Darwin (3-

1), 20 h 35

Chicago, Hoyt (3-5) à

Kansas City, Jackson

(0-5), 20 h 35

Detroit, Berenguer (2-2)

en Californie, Witt (4-

3), 22 h 30

New York, Rijo (1-3) à

Seattle, Young (2-3),

22 h 35

Baltimore, Boddicker (4-

3) à Oakland, Burris

(2-2), 22 h 35

Les frappeurs

pb ca pp cc moy.

Carter 148 42 35 6 284

Dawson 144 36 25 2 250

Dilone 46 14 5 1 304

Flynn 46 16 3 0 241

Francona 135 52 13 0 385

Little 139 40 5 0 288

Raines 154 52 26 5 338

Ramos 28 3 1 0 107

Rose 118 36 11 0 305

Salazar 99 14 8 0 141

Speier 30 6 1 0 200

Thomas 27 6 3 0 222

Wallach 158 45 26 8 385

Wohlford 34 12 0 0 353

Buts volés: Raines 14; Dilone

7; Dawson, 4; Little, Wallach,

Rose 1, chacun.

Les lanceurs

g-p ml pm rab mpm

Breining 0-0 62 1 5 136

Guillickson 0-4 372 28 19 689

Harris 0-1 162 4 15 216

James 1-3 161 14 14 772

Lea 6-2 622 21 34 302

Lucas 0-4 202 6 17 281

McGaffigan 3-2 251 3 17 107

Palmer 2-0 330 15 18 409

Reardon 1-1 231 3 18 116

Rogers 2-2 251 20 6 710

Schatzeder 0-2 212 8 14 232

Smith 5-3 611 21 33 308

Parties sauvées: Reardon 6;

Lucas, 4; Harris, 2; McGaf-

figan 1; Schatzeder, 1.

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
CHICAGO	23	15	.605	—
PHILADELPHIE	22	16	.579	1
NEW YORK	20	16	.556	2
ST. LOUIS	21	20	.512	3½
MONTRÉAL	20	20	.500	4
PITTSBURGH	13	22	.371	8½

Section Ouest

	g	p	moy.	diff.
LOS ANGELES	24	19	.558	—
ATLANTA	21	18	.538	1
SAN DIEGO	21	19	.525	1½
CINCINNATI	20	20	.500	2½
HOUSTON	15	24	.385	7
SAN FRANCISCO	14	25	.359	8

LIGUE AMÉRICAINNE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
DETROIT	32	5	.865	—
TORONTO	24	14	.632	8½
BALTIMORE	22	18	.550	11½
MILWAUKEE	18	19	.486	14
CLEVELAND	15	20	.429	16
BOSTON	17	23	.425	16½
NEW YORK	16	22	.421	16½

Section Ouest

	g	p	moy.	diff.
CALIFORNIE	23	19	.548	—
MINNESOTA	21	20	.512	1½
CHICAGO	19	21	.475	3
SEATTLE	19	22	.463	3½
OAKLAND	18	23	.439	4½
KANSAS CITY	14	22	.389	6
TEXAS	15	25	.375	7

Faites durer le plaisir... toute la semaine avec le tout nouveau pari sportif

Que vous soyez ou non un fervent du baseball, le nouveau jeu de paris sportifs SportSelect Baseball va vous emballer.

On joue toute la semaine. Chaque billet hebdomadaire présente les pronostics pour 13 matches de baseball disputés durant la semaine. Les matches inscrits à gauche du billet seront joués au début de la semaine, ceux de droite, en fin de la semaine.

UN JEU PALPITANT

Minimum Jackpot Pool \$250,000

2123

On joue toute la semaine.

PLUSIEURS CENTAINES DE MILLIERS DE DOLLARS EN PRIX CHAQUE SEMAINE.

ON JOUE TOUTE LA SEMAINE.

Les paris collectifs et l'émission des coupons s'y rapportant sont exploités en vertu des dispositions de la Loi sur les paris collectifs sportifs et ne sont ni associés, ni approuvés par les ligues Nationale et Américaine des équipes professionnelles de Baseball.

SPORT-SELECT Baseball

Vous trouverez les billets SportSelect Baseball chez vos marchands détaillants. Les résultats seront publiés dans ce journal tous les mardis.

Un billet de 2\$ vous donne une chance de gagner gros. Le gros lot sera attribué au(x) billet(s) présentant les 13 pronostics justes. Des lots décroissants seront partagés entre les détenteurs de billet présentant les 12 à 4 derniers pronostics justes. Il va de soi que le détenteur d'un billet gagnant se méritera aussi le prix boni puisque les quatre derniers pronostics de son billet seront forcément justes.

Un prix boni Si vous avez vu juste pour les quatre cases visibles vous gagnerez un prix boni qui peut atteindre 25 000 dollars et dont vous découvrirez la valeur en grattant la case de prix.

Un code très simple Trois chiffres le résument: 1, 2, 3. Le 1 signifie que l'équipe à domicile gagne par plus d'un point; le 2, que les visiteurs gagnent par plus d'un point; le 3, victoire par 1 point seulement ou match remis, annulé ou incomplet.

Vous choisissez votre billet Des 13 résultats de matches, neuf résultats sont cachés; les quatre derniers sont visibles. Vous pouvez donc choisir un billet dont les pronostics apparents correspondent aux vôtres... ou vous fier à votre intuition...

Un code très simple Trois chiffres le résument: 1, 2, 3. Le 1 signifie que l'équipe à domicile gagne par plus d'un point; le 2, que les visiteurs gagnent par plus d'un point; le 3, victoire par 1 point seulement ou match remis, annulé ou incomplet.

Un billet de 2\$ vous donne une chance de gagner gros. Le gros lot sera attribué au(x) billet(s) présentant les 13 pronostics justes. Des lots décroissants seront partagés entre les détenteurs de billet présentant les 12 à 4 derniers pronostics justes. Il va de soi que le détenteur d'un billet gagnant se méritera aussi le prix boni puisque les quatre derniers pronostics de son billet seront forcément justes.

Un prix boni Si vous avez vu juste pour les quatre cases visibles vous gagnerez un prix boni qui peut atteindre 25 000 dollars et dont vous découvrirez la valeur en grattant la case de prix.

Un code très simple Trois chiffres le résument: 1, 2, 3. Le 1 signifie que l'équipe à domicile gagne par plus d'un point; le 2, que les visiteurs gagnent par plus d'un point; le 3, victoire par 1 point seulement ou match remis, annulé ou incomplet.



SPORT-SELECT Baseball

AU JOUR LE JOUR

PAUL DURIVAGE

Nouveaux taux pour les obligations d'épargne

Le ministre des finances du Québec annoncera d'ici une semaine le taux d'intérêt applicable à la nouvelle émission d'obligations d'épargne du Québec qui débutera le premier juin prochain. M. Jacques Parizeau révisera à la même occasion le taux d'intérêt pour la prochaine année des obligations d'épargne déjà en circulation. Rappelons que la limite par acheteur pour les nouvelles obligations d'épargne a été maintenue à \$35.000.

Les taux d'intérêt augmenteront encore

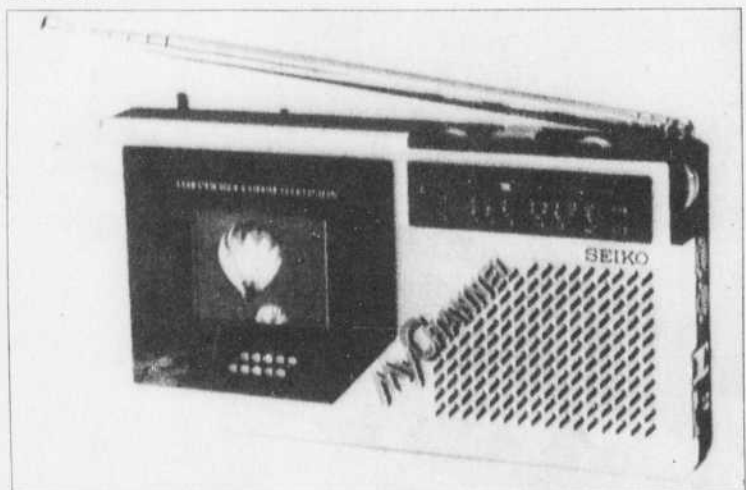
Les taux d'intérêt américains pourraient encore augmenter d'un demi-point à un point, a expliqué hier à Londres le secrétaire au Commerce M. Malcolm Baldrige. M. Baldrige a jugé que le PNB américain allait connaître un ralentissement de sa croissance dans le courant de l'année. Sa progression nominale devrait atteindre 10 pour cent, et sa croissance réelle cinq pour cent. Selon lui, un renforcement de la politique monétaire américaine ne s'impose pas.

La Chine achète de Bell Hélicoptère

La Chine a commandé quatre hélicoptères américains « Bell 214 Super Transport » pour un montant de \$20 millions, ont annoncé hier à Hanoï les responsables de la firme Bell Hélicoptère. Ces hélicoptères, équipés de vingt sièges et destinés au transport de passagers sur des plate-formes en mer, seront livrés à la Chine de juillet à novembre 1984.

Téléviseur couleur de poche

La société japonaise Hattori Seiko Co. a annoncé hier la commercialisation en août de la première télévision couleur de poche. Le mini-téléviseur est équipé d'un écran en cristal liquide de cinq centimètres et pèse 450 grammes. Il sera mis sur le marché au prix d'environ \$370 dollars US.



La Banque Continentale du Canada précise

La Banque Continentale du Canada tient à préciser qu'elle n'est aucunement concernée par les difficultés que connaît actuellement la Continental Illinois National Bank and Trust Company. La Banque Continentale du Canada est une société entièrement canadienne dont les succursales sont situées partout au pays et n'est aucunement apparentée à la Continental Illinois National Bank and Trust Company ou à sa filiale canadienne, la Continental Illinois Bank (Canada). La banque canadienne croit que certains titres publiés dans les journaux pouvaient prêter à confusion.

Faillite de la Banco Ambrosiano

La Banque du Vatican conclue un accord avec l'IOR et des créanciers

ROME (AFP) — Un accord a été conclu dimanche entre la Banque du Vatican, l'Institut pour les œuvres de religion (IOR), et les créanciers de l'ancien Banco Ambrosiano en faillite, selon des sources financières citées lundi par l'agence italienne Ansa.

La faillite de la Banque Ambrosiano a laissé un trou de \$1,3 milliard. Ses créanciers ont demandé à l'IOR de le combler partiellement car le président de la Banque du Vatican, Mgr Paul Marcinkus, avait signé en été 1981 des lettres de patronage utili-

sées par le président de l'Ambrosiano pour contracter d'importants emprunts.

Un accord entre le Vatican, les liquidateurs de l'Ambrosiano et les créanciers a déjà été annoncé à plusieurs reprises depuis l'automne dernier, sans jamais être confirmé officiellement. Selon des sources concordantes, l'IOR devrait verser quelque \$250 millions pour faire preuve de son désir d'apaisement, sa responsabilité légale n'étant pas établie.

Selon les sources financières citées par l'Ansa, deux accords for-

mels distincts devraient être signés ces jours-ci, l'un entre les liquidateurs de l'Ambrosiano et les créanciers.

La Réserve fédérale américaine évalue sa politique monétaire

WASHINGTON (AFP) — Le comité directeur de la Réserve fédérale s'est réuni lundi après-midi pour décider de sa politique de la monnaie et du crédit au cours des prochaines semaines.

Cette réunion de deux jours s'inscrit dans un contexte difficile et complexe qui, de l'avis de la majorité des analystes lundi, milite en faveur d'un certain statu quo de la politique monétaire de la Fed au moins dans l'immédiat.

Ce contexte est constitué essentiellement des éléments suivants:

1— Le maintien aux Etats-Unis d'un taux d'expansion économique toujours élevé qui se traduit notamment par une demande accrue de crédit.

2— Le krach évité de justesse la semaine dernière, au prix aussi d'une injection de larges disponibilités dans les circuits financiers, de la septième plus importante banque américaine, la Continental Illinois National Bank.

3— Les difficultés récentes rencontrées par le Trésor américain

pour placer des emprunts sur le marché des capitaux destinés à financer l'énorme déficit du budget fédéral.

4— Le souci, pour des raisons évidentes, du gouvernement Reagan et des milieux politiques en général d'éviter, à quelques mois des élections présidentielles et législatives, soit une forte montée des taux d'intérêt, soit une réduction marquée de l'activité économique.

5— Les difficultés de nombreux pays du tiers monde à faire face au service de leurs dettes extérieures, difficultés qui ont été aggravées par les récentes hausses des taux d'intérêt américains (plus 1,5 pc pour le « prime rate »).

Selon de nombreux experts, la Fed devrait, en théorie, décider de se montrer moins accommodante sur la croissance des liquidités monétaires et du crédit afin de provoquer un ralentissement du taux d'expansion de l'économie et, ainsi, éviter les risques de dérapage notamment inflationnistes.

Les autres éléments du contexte actuel, ajoutent-ils, militent par con-

tre en faveur d'une extrême prudence: tout resserrement de la politique monétaire risque fort en effet de conforter la remontée courante des taux d'intérêt aux Etats-Unis, donc d'accroître encore les difficultés de certaines banques américaines et des pays en développement.

Les mêmes experts notent toutefois que certains signes tendent à indiquer une certaine libération prochaine de la croissance économique.

Dans ces conditions, ajoutent-ils, la Fed a tout intérêt à attendre avant de prendre des décisions afin de voir dans quelle mesure ces signes se concrétiseront.

Pour la majorité des analystes, un renforcement de la politique de la Fed paraît cependant inévitable à la longue. « C'est une question de temps », déclare l'un d'entre eux.

Certains experts estiment enfin que, afin de manifester sa détermination à tenir son cap, la Fed pourrait relever prochainement à nouveau d'un demi-point son taux d'escompte, le portant ainsi à 9,5 pc.

Une telle mesure, soulignent-ils, permettrait de mieux ajuster le taux d'escompte par rapport à la structure courante des taux d'intérêt aux Etats-Unis, et n'aurait en conséquence que des conséquences pratiques assez limitées.

Des économistes prévoient un ralentissement de l'économie américaine

WASHINGTON (AFP) — La croissance économique aux Etats-Unis est appelée à se ralentir fortement au cours des prochains mois, estiment une majorité des économistes du monde des affaires selon une enquête publiée lundi par leur association professionnelle, The National Association of Business Economists.

Selon la majorité des quelque 200 économistes interrogés, la reprise courante aux Etats-Unis sera moins longue que les précédentes et la prochaine récession devrait commencer vers la fin de 1985.

Cette majorité prévoit pour l'année en cours une croissance économique de l'ordre de 5,7 pc (contre un taux annuel de 8,8 pc au 1er trimestre), contre 3,4 pc en 1983.

Elle table également sur le maintien des pressions sur les taux d'intérêt et prévoit que le prime rate, qui est actuellement de 12,5 pc, dépassera les 13 pc à la fin de 1984.

Ce groupe d'économistes approuve largement dans l'ensemble la conduite de la politique monétaire de la Réserve fédérale et étaye ses prévisions sur l'ampleur des déficits du budget fédéral et de la balance commerciale des Etats-Unis.

Les banquiers suisses crient à la victoire

ZURICH (Reuter) — Les banquiers suisses ont crié victoire, lundi, à l'issue du scrutin du week-end dernier au cours duquel les Suisses se sont prononcés à trois contre un en faveur du maintien du secret bancaire.

Leur succès ne s'est cependant pas reflété outre mesure sur les marchés financiers.

Les banquiers ont accueilli avec le plus grand soulagement la défaite de la proposition socialiste visant à abolir le traditionnel secret bancaire.

Les banques auraient été obligées d'ouvrir leurs livres aux enquêteurs suisses et étrangers chargés de détecter les fraudes fiscales, et auraient dû se plier à une série d'autres obligations.

Néanmoins, les banques devront bientôt faire face à de nouvelles épreuves avec la révision prochaine de toute la loi gouvernant le système bancaire, mais l'Association des ban-

quiers suisses a souligné que les résultats du vote du dernier week-end « indiqueraient la voie à suivre ».

D'après M. Mast et Robert Holzach, ce dernier président de l'Union de Banque Suisse, on ne touchera toutefois plus au secret bancaire.

Le ministre des Finances Otto Stich a déclaré qu'il donnerait un caractère légal et obligatoire à l'accord privé conclu entre les banques visant à décourager l'acceptation de fonds d'origine criminelle.



Le ministre des Finances prononce LE DISCOURS DU BUDGET

en direct de l'Assemblée nationale du Québec ce soir à 20h

L'autre télévision Radio Québec

Londres
La grande vie! Mon prêt-à-partir!

Avec le service Hospitalité

578\$ aller-retour

Entre Mirabel et Londres, le service Hospitalité vous offre la grande vie à bord. Une soirée inoubliable à tarif très économique.

AIR CANADA



Dégustez un repas gastronomique arrosé d'un cru sélectionné, sans oublier bien sûr l'apéro et le digestif.

Mettez-vous à l'heure européenne en feuilletant nos journaux et magazines internationaux.

Laissez-vous emporter par un concert stéréophonique ou par le récit captivant d'un succès du cinéma.

À Londres, flânez en toute quiétude de Piccadilly Circus à Trafalgar Square en passant par Big Ben et laissez Air Canada se charger de votre forfait hôtel-auto.

Réservez votre place à bord de notre service Hospitalité vers Londres. C'est votre Prêt-à-partir pour la grande vie.

CONDITIONS
Réservations faites au moins 21 jours avant le départ. Paiement complet dans les sept jours suivant la réservation. Billetterie faite au moins 21 jours avant le départ. Frais d'annulation: 100 \$.

Tarifs et conditions peuvent changer sans préavis. Tarifs sujets à l'approbation gouvernementale. Taxes d'aéroport en sus. Le nombre de sièges est limité et certains vols peuvent déjà être complets. Consultez votre agent de voyages ou Air Canada au sujet des conditions et restrictions particulières relatives à la longueur du séjour et aux dates de départ et de retour. Mentionnez le DRF 719

Intercontinental



Prêt-à-partir est une marque de commerce d'Air Canada. Détenteur d'un permis du Québec.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES

Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514) 934-0272, Téléc.: 05-268656, Cable: MARION

SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER
(Ci-devant ALAN SWABEY & CIE)
Agents de Brevets et de Marques de Commerce
1001, Boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Québec H3A 3C8
Tél.: (514) 845-7126, Téléc. 05-2355
Fac-simile (514) 288-8389
(CCITT I-II-III)

Samson Bélair
Comptables agréés

Montréal Bureau 3100 Tour de la Bourse H4Z 1H8 (871-1515)	Laval Bureau 510 2 Place Laval H7N 5M6 (668-8910)	Longueuil Bureau 200 125, Boul. Ste-Foy J4L 1R7 (670-4270)
---	---	--

Bureaux dans les principales villes du Québec et du Canada

Affiliation internationale - Moore, Stephens & Co.